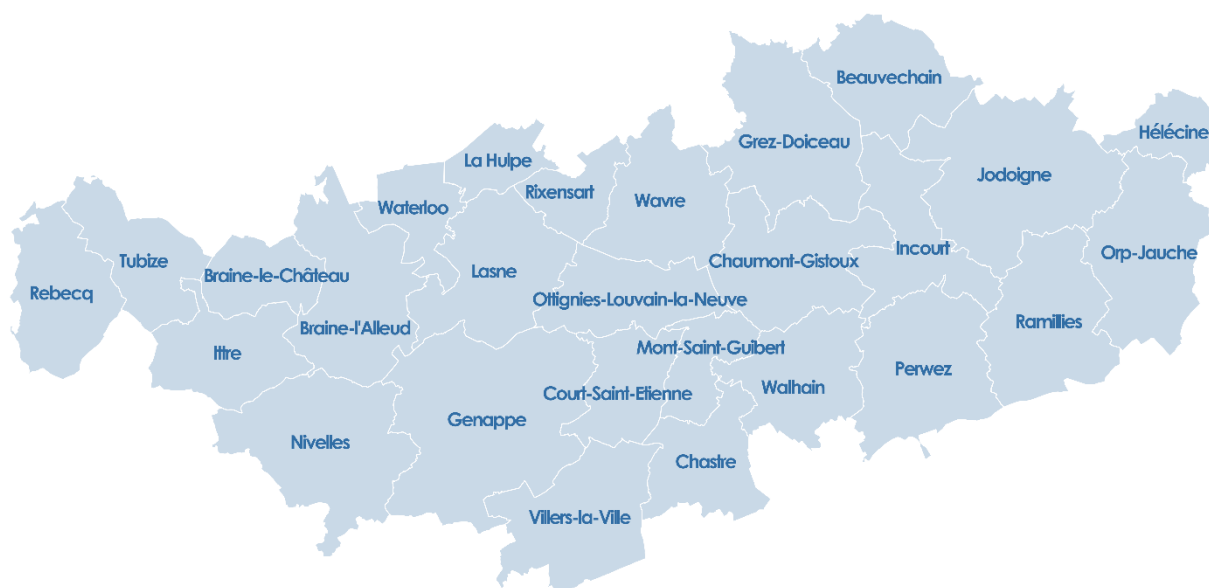




RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2021

BASSIN EFE DU BRABANT WALLON



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

BRABANT WALLON

TABLE DES MATIERES

<i>Table des matières</i>	2
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 - CARACTERISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	6
1.1. Territoire du Bassin	6
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE	6
1.1.2. Superficie et communes du bassin	6
1.2. Population	7
1.2.1. Population totale	7
1.2.2. Evolution de la population	8
1.2.3. Perspectives d'évolution de la population	9
1.2.4. Indice de vieillissement et âge	10
1.3. Indicateurs globaux du marché du travail	13
1.3.1. Taux de chômage	13
1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main d'œuvre	14
1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau d'études	15
1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité	15
1.3.2.3. Evolution de la demande d'emploi.....	16
1.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi	16
1.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)	18
1.3.4. Emploi	19
1.3.4.1. Taux d'emploi	19
1.3.4.2. Emploi intérieur	20
1.3.4.3. Emploi salarié.....	22
1.3.4.4. Travail indépendant	25
1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem	26
1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail.....	27
1.3.5.2. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle.....	27
1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin	28
1.4.1. Créations et faillites d'entreprises	37
Structure d'activité de la population en 2018 (moyenne annuelle) - Bassin du Brabant wallon.....	39
CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPETENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES	40
2.1. Données globales, de cadrage	40
2.1.1. Introduction à l'offre de formation et d'enseignement.....	40
2.1.2. Nombre total d'apprenants dans le bassin	45
2.1.3. Indicateurs globaux par Bassin	48
2.1.4. Focus sur l'alternance	48
Inscriptions des apprenants résidants dans le bassin	48
Nombre de contrats par opérateur	49
Nombre de contrats par âge et genre.....	50

Nombre d'unités d'établissement agréées	50
2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant	51
2.2.1. Formation initiale	51
1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3 ^e et 4 ^e degré).....	51
2. Enseignement ordinaire en alternance	57
3. IFAPME Apprentissage.....	61
4. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3 ^e degré), plein exercice et alternance 47	63
2.2.2. Formations pour adultes	66
1. Enseignement de Promotion Sociale	66
2. IFAPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise.....	69
3. IFAPME – Chef d'entreprise	71
4. IFAPME– Encadrement et Coordination.....	77
5. Le Forem (hors centres de compétence) – Gestion propre	78
6. CISP	82
7. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ.....	85
2.2.3. Formation complémentaire.....	86
2.2.4. Validation des compétences.....	86
2.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin	86
2.3.1. Formation initiale	86
2.3.2. Formation pour adultes.....	87
2.3.3. Enseignement supérieur.....	88
2.3.4. Formation en alternance	89
2.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité).....	89
2.4.1. Formation initiale	89
2.4.2. Formation des adultes.....	90
2.4.3. Enseignement supérieur.....	91
2.4.4. Formation en alternance	91
<i>CHAPITRE 3 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE</i>	<i>93</i>
3.1. Cadrage méthodologique	93
3.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir	96
<i>CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS.....</i>	<i>102</i>
4.1 Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation et recommandations métiers additionnelles au chapitre 3	102
4.2. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles.	104
4.3. Recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)	107
4.4. Places de stage et alternance	107
4.4. Équipements/ressources	108
4.5. Autres	108

CONCLUSION ET PERSPECTIVES	110
ANNEXES.....	114
Annexe 1 - Nomenclature ROME V3 Competent	114
Annexe 2 - Liste des métiers critiques 2021 – Le Forem	114
Annexe 3 - Perspectives pour le marché du travail wallon 2021-2026	117
Annexe 4 - Données relatives aux métiers prioritaires	125



INTRODUCTION

Depuis leur création, les Instances Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi publient chaque année un rapport analytique et prospectif consacré aux thématiques communes et surtout aux recommandations pour l’avenir en matière de maintien, de création ou de renforcement de certains types de formations, en fonction des besoins spécifiques du territoire.

De cette façon, il est possible aux différentes parties prenantes du Bassin d’adapter leur offre et de renforcer leurs bonnes pratiques, afin – à terme – d’être encore davantage en phase avec les réalités socioéconomiques du terrain.

Nous estimons aujourd’hui (beaucoup plus qu’hier) que ce Rapport est un outil primordial destiné en amont aux pouvoirs qui exercent la tutelle et aux responsables à l’échelon ministériel régional, mais surtout en aval à l’ensemble des acteurs de la formation, de l’enseignement et de l’accompagnement vers l’emploi, actifs sur le territoire du Bassin.

La crise Covid-19 dont nous commençons à voir la fin nous a donné un certain nombre de signaux d’alerte quant à notre capacité d’adaptation et de résilience, mais également quant à notre faculté d’utiliser de façon encore plus fine les éléments statistiques et analytiques, pour agir au plus près des populations-cibles dans le besoin.

Il est important pour l’ensemble des acteurs de pouvoir se reposer sur des éléments objectifs d’analyse et sur des recommandations réalistes, alignées avec les réalités du moment. L’objectif ultime reste toutefois inchangé au fil des ans : mettre à disposition des acteurs de terrain les moyens d’être davantage en adéquation avec les besoins des entreprises et les offres des organes de formation.

De nouvelles données font leur apparition dans le présent rapport, ainsi que des analyses plus approfondies réalisées par l’équipe de l’IBEFE Bw. L’intention finale étant bien entendu toujours de contribuer au développement de politiques cohérentes, constructives, collaboratives et intelligentes pour amener – in fine – davantage de personnes vers l’emploi durable et de qualité.

Ces tâches bien ancrées dans la réalité concrète du Bassin vous prouveront à nouveau cette année que l’IBEFE BW est devenue au fil des ans un acteur incontournable en matière d’analyse et d’anticipation dans une Société en perpétuelle (et rapide) évolution. Il n’est pas simple d’intégrer en un seul document toute cette pléthore de données et de les ordonner de manière lisible et compréhensible, utile et cohérente.

Afin de rendre la lecture plus fluide, nous avons opté pour une présentation des intitulés de métiers ou de formation au masculin, ces intitulés devant être lus de manière épiciène.

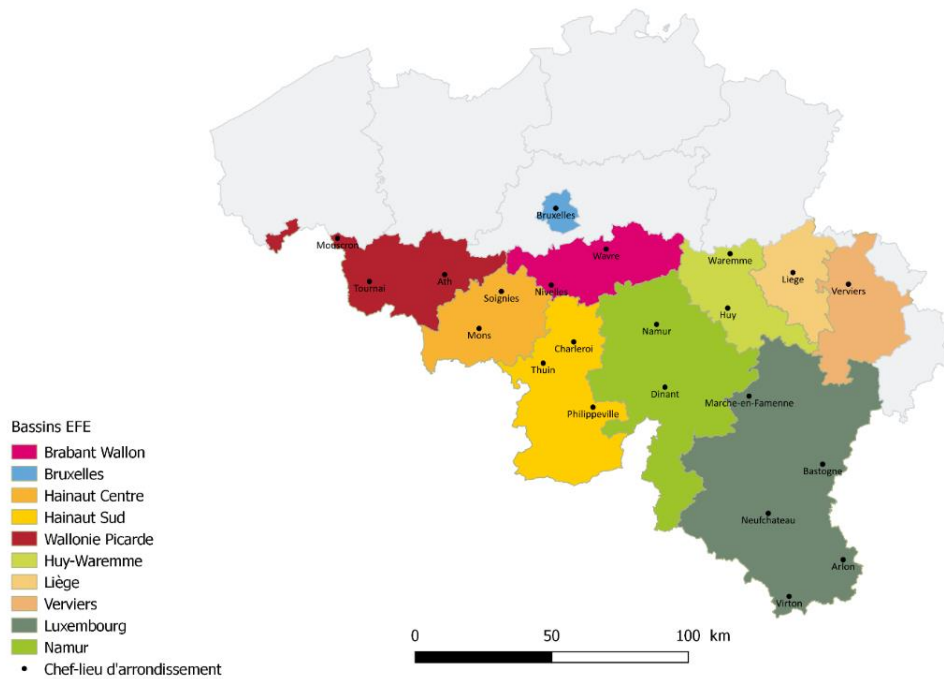
Je remercie l’équipe de l’IBEFE BW pour son travail et vous souhaite d’utiliser ce Rapport comme un véritable instrument de travail fiable dans votre quotidien.

Jacques SPELKENS
Président de l’IBEFE BW

CHAPITRE 1 - CARACTERISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

1.1. Territoire du Bassin

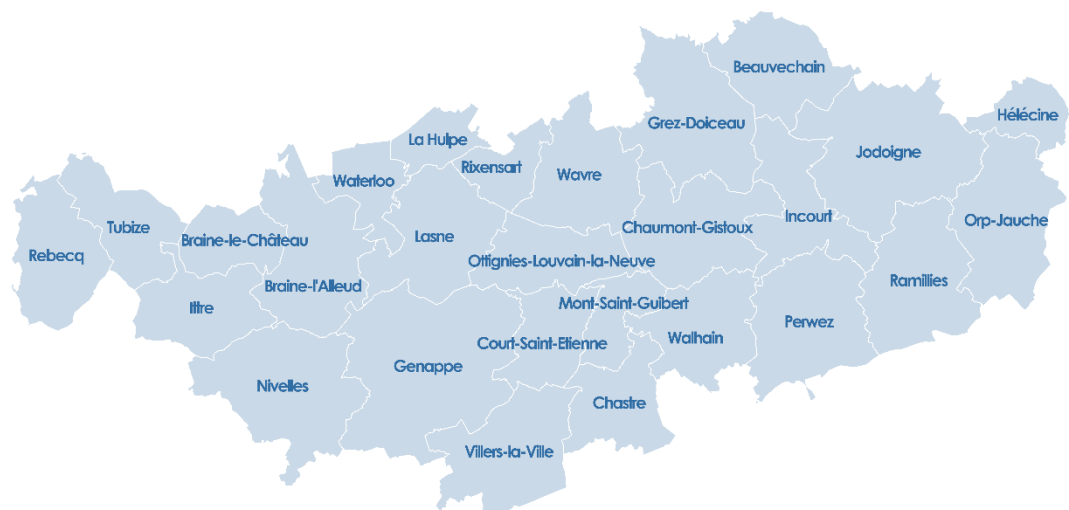
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE



Source: IBEFE

Parmi les **10 bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi** créés, le Bassin du Brabant wallon correspond au territoire du Brabant wallon.

1.1.2. Superficie et communes du bassin



Le bassin du Brabant wallon compte 27 communes. Il correspond à l'arrondissement de Nivelles.

Le territoire du Bassin EFE du Brabant wallon est au cœur du territoire belge. Il est ainsi frontalier avec la Flandre et avec les provinces du Hainaut, de Namur et de Liège et proche de la Région de Bruxelles.

Le bassin du Brabant wallon est un territoire de 1.091 km² qui couvre 6,3% du territoire de la Wallonie.

1.2. Population

1.2.1. Population totale

Au 1^{er} janvier 2020, la population du Bassin était de 406.019 habitants (11,3% de la population wallonne). La densité (370,1/km²) est nettement supérieure à la moyenne wallonne (215,7).

La population et la densité sont très variables d'une commune à l'autre. Les communes les plus denses sont Waterloo (1.424,5 hab/km²), Rixensart (1.290 hab/km²) et Ottignies – Louvain-la-Neuve (937,3 hab/km²). Les communes les plus rurales sont Ramillies (133,4 hab/km²), Incourt (141,9 hab/km²) et Genappe (172,2 hab/km²).

La population de nationalité étrangère représente 10,2% de la population totale du Bassin, ce qui est proche de la moyenne wallonne (10,4%). Parmi celle-ci, trois quarts (75,5%) est de nationalité européenne.

Cependant, au sein même du territoire, on observe d'importantes différences. Les communes dont la part de population étrangère est plus élevée sont Waterloo (18,2%), La Hulpe (16,5%), Tubize (16,2%). Il s'agit des mêmes communes qu'en 2017. Les communes de Ramillies (3,4%), Walhain (4,1%), Orp-Jauche (4,4%) et Villers-la-Ville (4,4%) comptent moins de 5% d'habitants de nationalité étrangère.

Population au 1^{er} janvier 2020

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2020

	Pop Bassin 2020	Densité de population	Population de nationalité étrangère	
	(VA)	Hab/km ²	UE28 (%)	Hors UE (%)
Brabant wallon	406.019	370,1	7,7%	2,5%
Beauvechain	7.205	186,8	5,2%	1,1%
Braine-l'Alleud	40.170	767,9	8,6%	2,1%
Braine-le-Château	10.548	463,6	7,1%	1,2%
Chaumont-Gistoux	11.631	240,6	4,9%	1,0%
Court-Saint-Étienne	10.589	394,1	6,0%	2,4%
Genappe	15.560	172,2	4,8%	1,0%
Grez-Doiceau	13.873	249,8	6,3%	1,2%
Incourt	5.522	141,9	4,8%	1,2%
Ittre	6.957	198,6	6,4%	0,8%
Jodoigne	14.357	194,7	5,0%	1,8%
La Hulpe	7.442	479,6	13,9%	2,6%
Mont-Saint-Guibert	7.896	421,5	4,6%	1,9%
Nivelles	28.883	474,8	6,3%	2,3%
Perwez	9.461	184,9	4,1%	1,1%

Rixensart	22.653	1.290	9,2%	1,9%
Tubize	26.656	813,4	13,2%	3,0%
Villers-la-Ville	10.768	224,2	3,7%	0,7%
Waterloo	30.376	1.424,5	13,9%	4,3%
Wavre	34.748	825,3	8,0%	3,4%
Chastre	7.685	243,3	2,8%	2,0%
Hélécine	3.644	214,6	5,8%	1,8%
Lasne	14.257	299,8	9,2%	1,6%
Orp-Jauche	8.981	176,8	3,6%	0,8%
Ottignies-Louvain-la-Neuve	31.316	937,3	7,3%	6,8%
Ramillies	6.548	133,4	2,7%	0,7%
Rebecq	10.934	278,5	8,6%	1,4%
Walhain	7.359	193,3	3,1%	1,0%
Wallonie	3.645.243	215,7	7,4%	3,0%

1.2.2. Evolution de la population

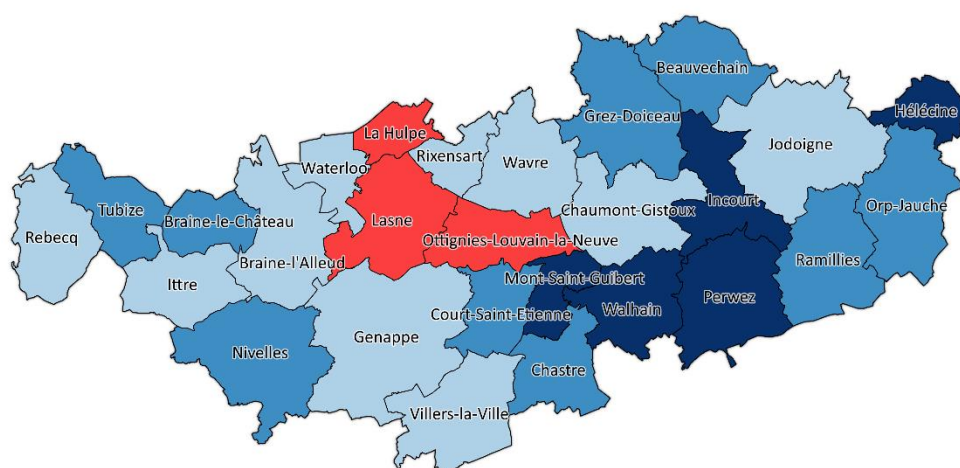
Depuis 2011, le Bassin du Brabant wallon a connu une croissance de 6 % de sa population. Il s'agit du bassin wallon qui a connu la plus forte croissance, mais moins élevée que le Bassin de Bruxelles.

Ce sont les communes de Perwez et de Walhain qui connaissent la plus grande évolution de la population (+16,8% et +4,4%). En revanche, de manière globale, la population des communes « plus centrales » augmente très faiblement (voire diminue pour la commune de La Hulpe -0,3%).

Evolution de la population 2011-2020	
Bassin du Brabant Wallon	6,0%
Bassin de Hainaut Centre	3,0%
Bassin de Hainaut Sud	0,9%
Bassin de Wallonie Picarde	2,9%
Bassin de Huy-Waremme	5,5%
Bassin de Liège	2,7%
Bassin de Verviers	1,8%
Bassin du Luxembourg	5,7%
Bassin de Namur	4,3%
Wallonie	3,4%
Bassin de Bruxelles	8,9%

Evolution de la population 2011-2020

Source : Walstat, 2011-2020 ; Calculs : IBEFE Bw



Légende

Perspectives d'évolution de la population 2020-2034

- < 0 %
- 0.1 % - 10 %
- 10.1 % - 20 %
- 20.1 % - 30 %

0 5 10 15 km

Réalisation : IBEFE BW

Source : Walstat, avril 2020

1.2.3. Perspectives d'évolution de la population

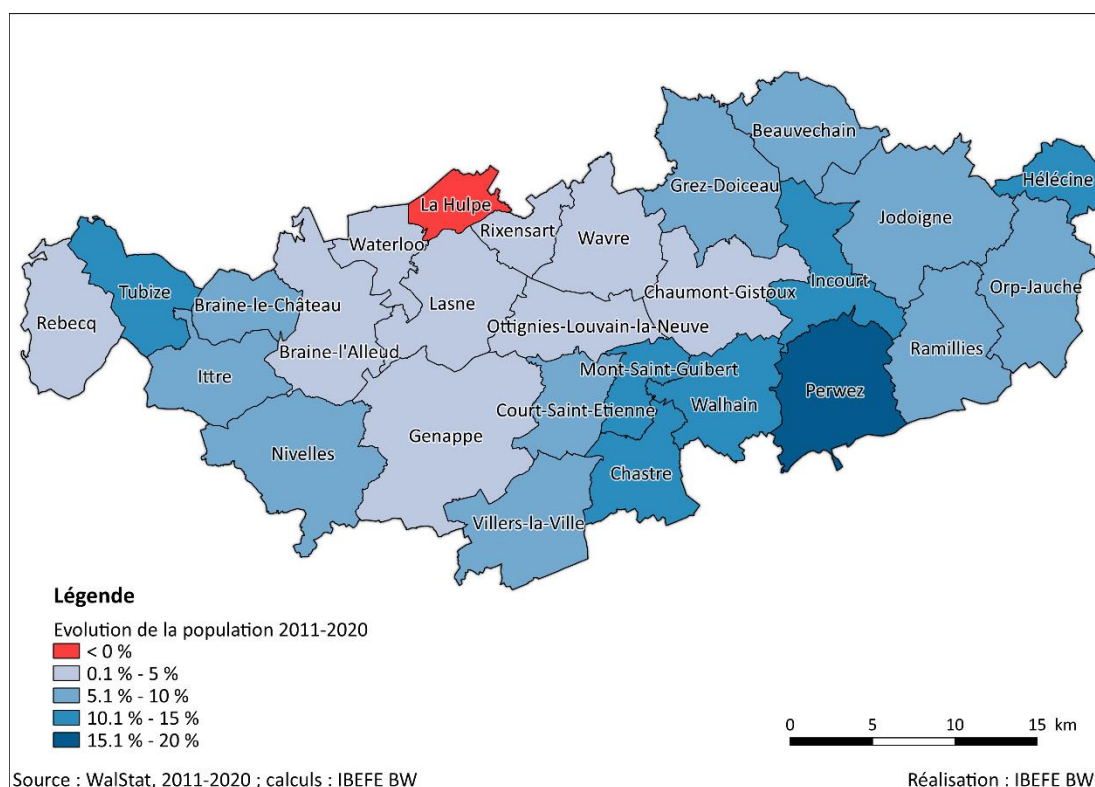
L'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique, prévoit, en 2034, une augmentation de +8,1% de la population entre 2020 et 2034 (+3,8% en Wallonie). Ce taux d'évolution est le deuxième plus important des Régions wallonne et bruxelloise après le bassin de Huy-Waremme.

L'IWEPS prévoit que la diminution observée à la Hulpe actuellement s'intensifie (-7,1%) et s'étende à Lasne (-2,4%) et Ottignies – Louvain-la-Neuve (-1,8%). En revanche, la forte augmentation de la population que l'on observe à Perwez va s'intensifier (+26,4%) et s'étendre aux communes voisines (Incourt +8,2%, Walhain +24% et Mont-Saint-Guibert +22,7%) et à Hélécinne (+22,2%).

Perspectives 2020-2034	
Bassin du Brabant Wallon	8,1%
Bassin de Hainaut Centre	3,1%
Bassin de Hainaut Sud	-0,3%
Bassin de Wallonie Picarde	2,7%
Bassin de Huy-Waremme	9%
Bassin de Liège	1,8%
Bassin de Verviers	4,2%
Bassin du Luxembourg	4,9%
Bassin de Namur	6,2%
Wallonie	3,8%
Bassin de Bruxelles	3,0% ¹

Perspectives d'évolution de la population (Horizon 2034)

Source : Walstat, avril 2020



¹ Perspective sur 2020 – 2035. Source : Bureau fédéral du Plan & Statbel

1.2.4. Indice de vieillissement et âge

L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur)². Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 65 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans. Notre indice de vieillissement (83,9) est légèrement supérieur à la moyenne wallonne (81,9).

	Indice de vieillissement 2020
Bassin du Brabant Wallon	83,9
Bassin de Hainaut Centre	81,5
Bassin de Hainaut Sud	81,4
Bassin de Wallonie Picarde	85,1
Bassin de Huy-Waremme	79,3
Bassin de Liège	85,2
Bassin de Verviers	79,5
Bassin du Luxembourg	71,5
Bassin de Namur	82,2
Wallonie	81,9
Bassin de Bruxelles	52,5

Jeunes de moins de 20 ans, personnes âgées de plus de 65 ans et indice de vieillissement au 1^{er} janvier 2020

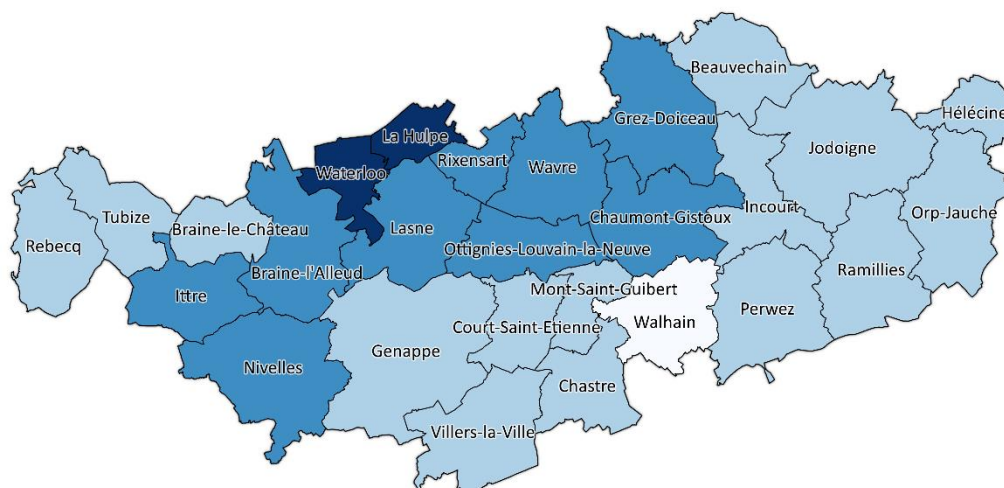
Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2020

	Moins de 20 ans	Plus de 65 ans	Indice de vieillissement
Bassin du Brabant wallon	93.574	78.492	83,9
Wallonie	839.121	687.354	81,9
Région Bruxelloise	304.203	159.593	52,5

Cependant, l'indice de vieillissement est variable d'une commune à l'autre. Les communes de Waterloo (108,2), La Hulpe (102,2) sont vieillissantes. Les communes de l'est, centre-nord et ouest ont un taux inférieur à la moyenne wallonne. Ce sont les communes de Walhain et Chastre qui ont les plus faibles indices de vieillissement (58,0 et 62,6).

Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2020



Légende

Indice de vieillissement 2020
40 - 60
60.1 - 80
80.1 - 100
100.1 - 120

0 5 10 15 km

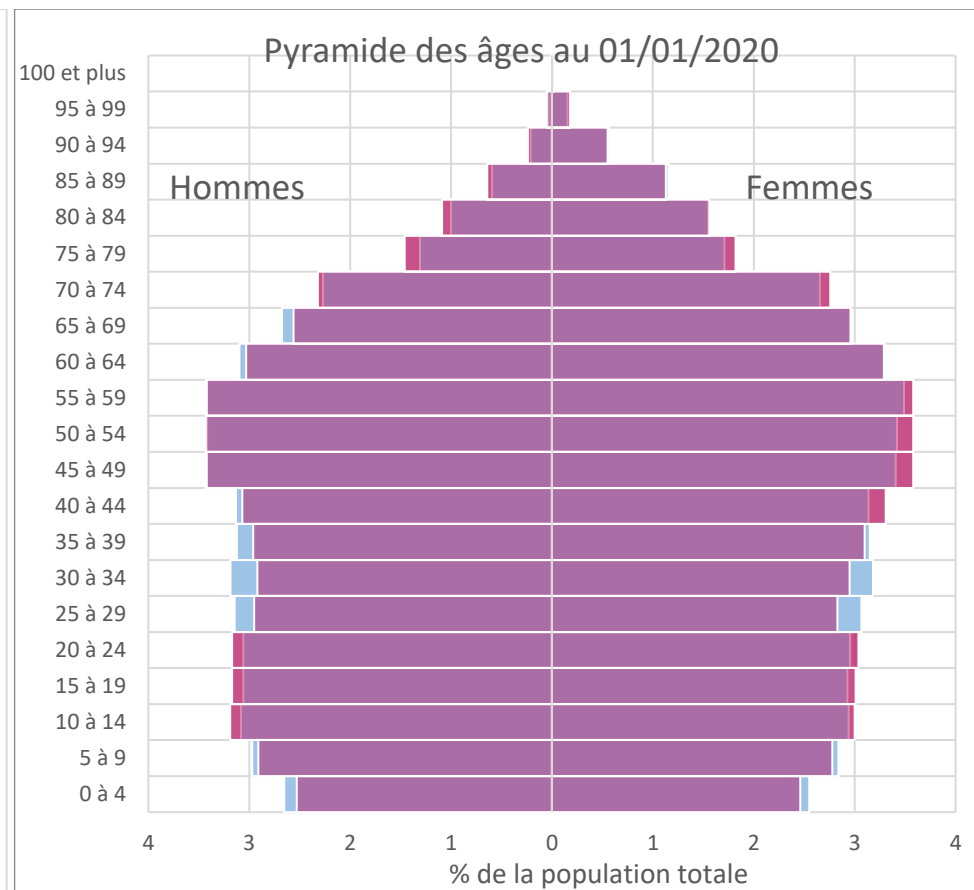
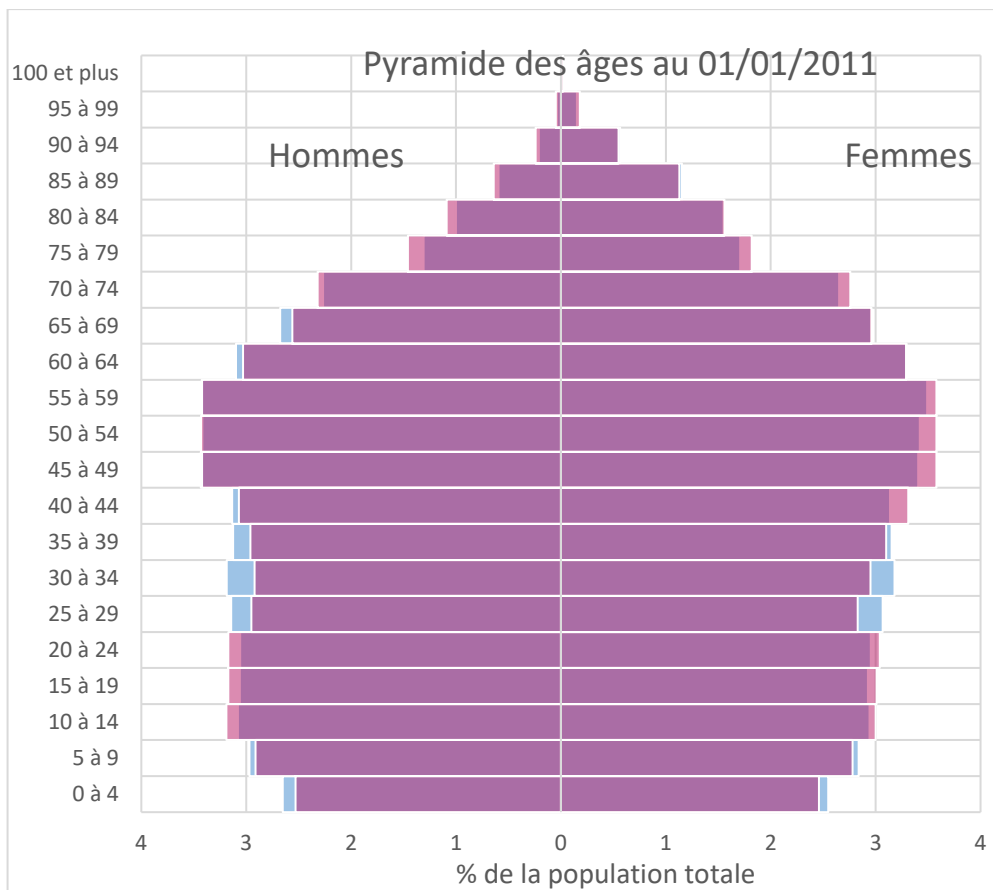
Source : IWEPS, statistiques démographiques, 01/2020

Réalisation : IBEFE BW

² Dans le rapport analytique et prospectif 2018, l'indice de vieillissement était calculé par rapport aux personnes âgées de 60 ans et plus. Les données ne sont donc pas comparables.

Globalement, nous pouvons voir sur les deux pyramides des âges ci-dessous que la répartition de la population selon l'âge reste semblable à 2011.

Par rapport à la Wallonie, nous observons moins de personnes âgées de 25 à 40 ans sur notre bassin et davantage de femmes de 40 à 59 ans.



Source : IWEPS, Statistiques démographiques, 2011-2020

1.3. Indicateurs globaux du marché du travail

1.3.1. Taux de chômage

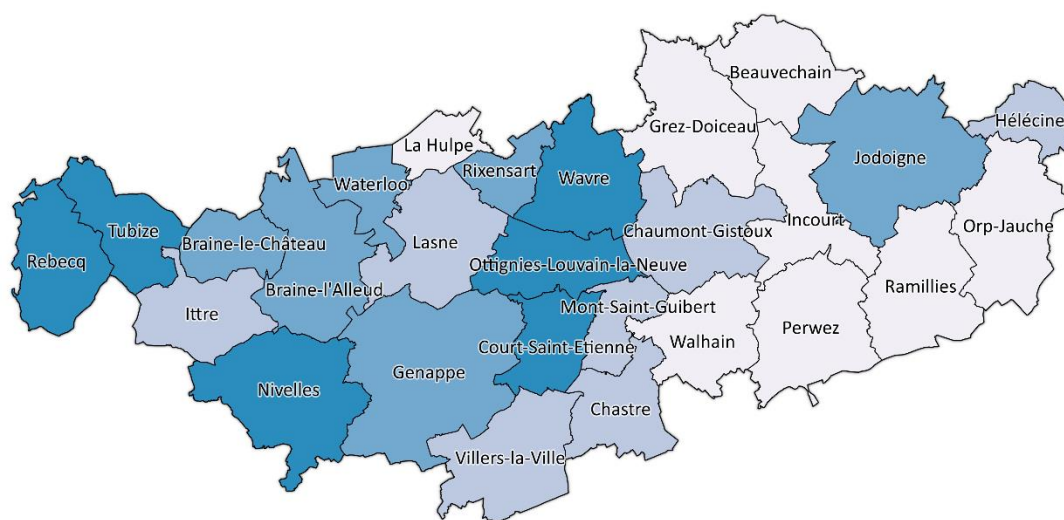
Le taux de chômage exprime la part de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi ou disponibles pour occuper un emploi parmi la population active. Il est de 9,8% en Brabant wallon en 2018. Il s'agit du taux le plus faible des 10 bassins après celui du Luxembourg. Cependant, c'est dans notre bassin qu'il a le moins diminué entre 2008 et 2018.

L'ensemble des communes ont des taux de chômage inférieurs à la moyenne wallonne. Les taux de chômage les plus élevés sont Ottignies-Louvain-la-Neuve (12,4%) Tubize (13,3%), et Nivelles (12,2%). Il s'agit des 3 mêmes communes qu'en 2016 mais ce taux a diminué. La commune avec le taux de chômage le plus faible est toujours Walhain (7,2%).

	Taux de chômage administratif 2018	Evolution taux de chômage administratif 2008 -2018 p.p.
Bassin du Brabant wallon	9,8	-0,4
Bassin de Hainaut Centre	15,7	-3,5
Bassin de Hainaut Sud	16,8	-4,1
Bassin de Wallonie Picarde	10,5	-3,2
Bassin de Huy-Waremme	10,4	-1,9
Bassin de Liège	16,9	-2,8
Bassin de Verviers	13,2	-1,7
Bassin du Luxembourg	8,8	-1,5
Bassin de Namur	11,1	-2,8
Wallonie	13,1	-2,7
Bassin de Bruxelles	17,1	-3,7

Taux de chômage des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS et l'IBSA, moyenne annuelle 2008 - 2018



Légende

Taux de chômage administratif 2018

7,2 % - 8,1 %
8,2 % - 9,2 %
9,3 % - 9,9 %
10 % - 12,4 %

0 5 10 15 km

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2018

Réalisation IBEFE BW

Taux de chômage administratif 2018 en fonction du genre et de l'âge

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS/Actiris, moyenne annuelle 2018

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin du Brabant wallon	9,4	10,2	25,5	17,7
Wallonie	12,9	17,7	25,7	17,7
Bassin de Bruxelles	16,5	17,7	25,7	17,7

1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main d'œuvre

Sur le bassin, le Forem a recensé, en 2020, 17.712 demandeurs d'emploi inoccupé (DEI), dont les DEI demandeurs d'allocations, les jeunes DEI en stage d'insertion professionnelle, les DEI inscrits obligatoirement et les DEI inscrits librement. Ce nombre représente 8,6% des DEI wallons.

Le bassin du Brabant wallon a une réserve de main d'œuvre comportant le plus de DEI âgés (31,3% de plus de 50 ans) et il est le seul qui comprend une majorité de femmes (50,5%).

35,7% des DEI sont inactifs depuis au moins 2 ans et 33,0% n'ont aucun permis de conduire. Ces indicateurs sont meilleurs que la moyenne wallonne (38,5% et 42,1%).

Avec le bassin de Huy-Waremme, celui du Bw comporte proportionnellement moins de DEI hors UE.

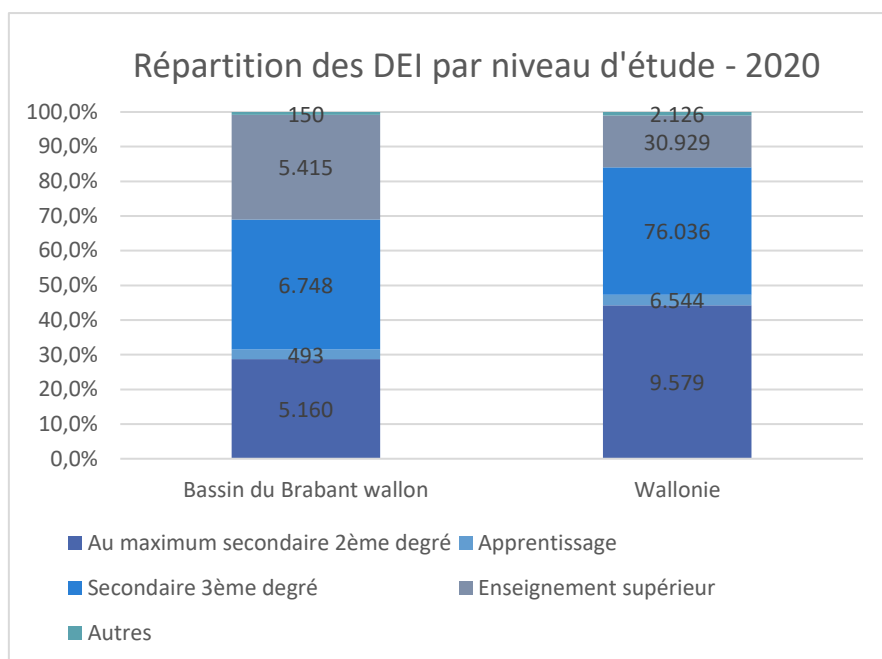
DEI 2020	Nbre DEI	% DEI moins de 25 ans	% DEI plus de 50 ans	% Femmes	% Longue durée (2 ans et +)	% Sans Permis ³	% Non UE
Bassin du Brabant Wallon	17.712	17,3%	31,3%	50,5%	35,7%	33,0%	4,5%
Bassin de Hainaut Centre	34.044	19,3%	23,8%	46,8%	38,3%	43,3%	5,8%
Bassin de Hainaut Sud	36.974	19,3%	23,6%	46,6%	41,1%	44,8%	7,8%
Bassin de Wallonie Picarde	16.491	22,4%	25,0%	46,0%	34,8%	43,0%	5,3%
Bassin de Huy-Waremme	9.531	21,2%	27,5%	47,5%	38,1%	36,3%	4,5%
Bassin de Liège	44.742	16,3%	27,5%	46,7%	43,3%	45,5%	14,0%
Bassin de Verviers	12.123	17,6%	27,3%	48,0%	40,3%	43,0%	13,0%
Bassin du Luxembourg	11.742	23,0%	24,2%	47,2%	28,1%	34,4%	7,3%
Bassin de Namur	23.463	20,9%	25,8%	47,2%	35,0%	41,9%	7,0%
Bassin de Bruxelles	88.803	10,3%	27,2%	47,3%	56,5%	46,5%*	8,4%
Wallonie	206.820	19,1%	25,9%	47,2%	38,5%	42,1%	8,4%

Source : le Forem / Actiris, moyenne annuelle 2020 ; Calculs : IBEFE

* Actiris, données 2017

³ Ne possédant ni le permis 2 roues ni le permis 4 roues.

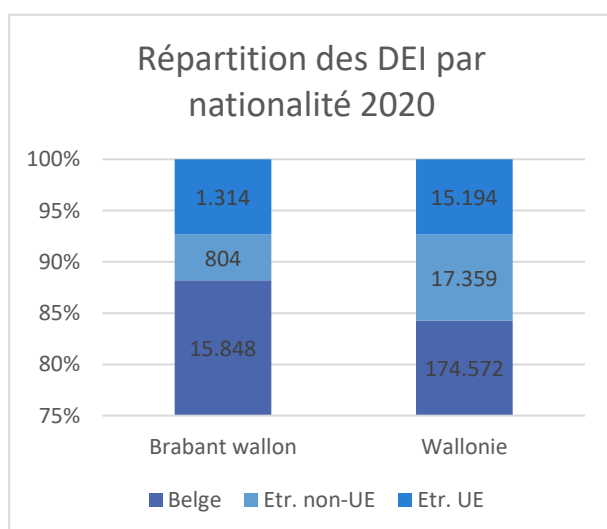
1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau d'études



Les DEI du Brabant wallon sont davantage diplômés que la moyenne belge : 28,7% sont faiblement diplômés (maximum secondaire 2^e degré) pour 44,2% en Wallonie ; 30,1% ont un diplôme de l'enseignement supérieur pour 14,9 % en Wallonie.

Source : le Forem, moyenne annuelle 2020 ; Calculs : IBEFE Bw

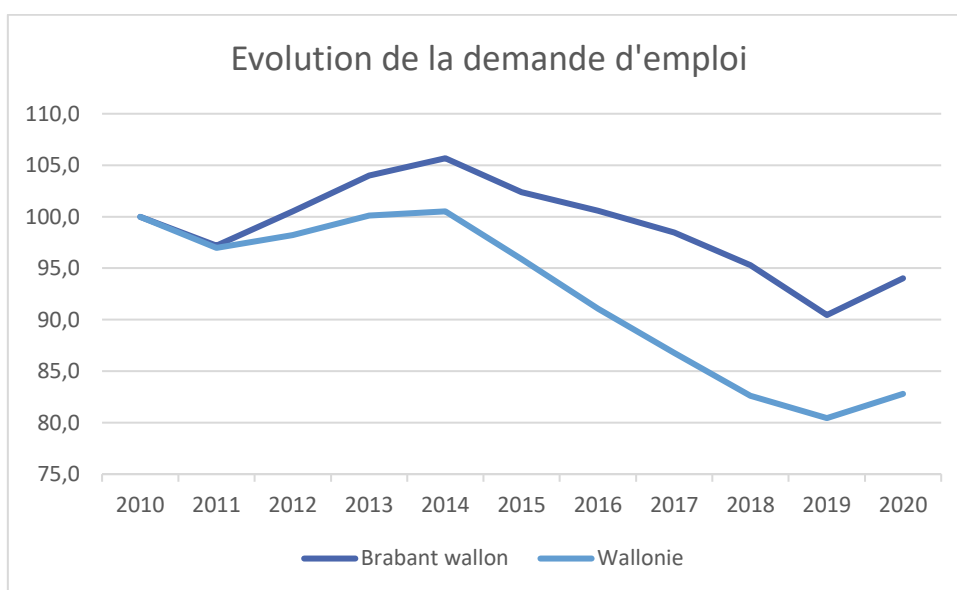
1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité



Le Brabant wallon compte, proportionnellement, moins de DEI étrangers (11,8%) qu'en Wallonie (15,7%). Cette différence provient de la part moins importante de DEI hors UE (4,5% en Bw pour 7,4% en Wallonie)

Source : le Forem, moyenne annuelle 2020 ; Calculs : IBEFE

1.3.2.3. Evolution de la demande d'emploi



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Brabant wallon	18.305	18.936	19.588	19.906	19.287	18.943	18.550	17.952	17.038	17.712
Wallonie	242.281	245.330	250.096	251.122	239.575	227.541	216.754	206.397	200.962	206.820

Source : Le Forem, 2010-2020 ; Calculs : IBEFE Bw

Depuis 2011, la demande d'emploi a nettement moins diminué en Brabant wallon (-6%) par rapport à la Wallonie (-17,2%). Nous pouvons constater, à la suite de la crise, une petite augmentation en 2020.

1.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi

Les 20 métiers repris ci-dessous correspondent aux premiers métiers sur lesquels les DEI du bassin se sont positionnés en décembre 2020. Un même demandeur d'emploi peut se positionner sur plusieurs métiers. Il s'agit d'estimations qui peuvent donner une idée des métiers les plus souvent recherchés.

Positionnement	Classe d'âge		Permis (ni 2 roues, ni 4 roues)	Durée	Nationalité	Etude	Total général
	< 25 ans	50 ans et +	NON	2 ans et +	Etr. non-UE	2 ^e degré max	
Employé administratif	8,6%	37,3%	27,0%	40,5%	3,6%	19,4%	2475
Vendeur en équipement de la personne	23,1%	17,2%	47,4%	36,0%	3,7%	39,5%	1972
Réassortisseur	34,4%	11,7%	56,7%	35,8%	3,2%	50,3%	1392
Vendeur en alimentation générale	31,9%	14,4%	56,0%	34,3%	3,4%	46,2%	1101

Caissier de libre-service	28,3%	15,5%	52,9%	36,4%	3,2%	45,8%	1055
Agent d'accueil	10,5%	36,2%	32,5%	38,7%	4,0%	26,5%	914
Vendeur en équipement du foyer	22,2%	21,7%	41,0%	38,1%	2,7%	36,9%	880
Chauffeur livreur (sur une tournée)	10,4%	33,7%	3,7%	38,4%	5,4%	51,4%	837
Vendeur en article de luxe (non alimentaires)	23,1%	20,5%	45,6%	38,9%	1,7%	33,5%	722
Magasinier	10,3%	28,9%	26,5%	40,5%	3,1%	50,7%	716
Secrétaire	7,8%	42,2%	20,8%	36,6%	3,3%	10,2%	664
Serveur en restauration	27,7%	12,3%	51,0%	28,6%	5,3%	42,2%	657
Chargé de communication	13,3%	19,2%	18,0%	27,3%	1,7%	3,6%	640
Agent de main de finition, contrôle et conditionnement	9,1%	35,9%	45,0%	50,9%	4,9%	62,6%	607
Technicien de surface	11,6%	25,7%	61,8%	36,6%	18,4%	64,7%	587
Vendeur détaillant en produits frais	25,4%	20,2%	50,1%	34,4%	2,1%	41,3%	535
Commis de cuisine	16,3%	18,9%	56,1%	29,7%	13,4%	49,5%	529
Manutentionnaire	13,5%	23,4%	39,4%	45,5%	7,0%	62,1%	525
Educateur	20,7%	16,0%	36,5%	26,6%	1,7%	5,0%	463
Animateur d'activités culturelles et techniques	15,3%	24,7%	32,4%	35,2%	1,1%	14,4%	457

Données Forem, Décembre 2020, Traitement : IBEFE

Les 5 métiers sur lesquels les DEI se sont les plus positionnés sont l'Employé administratif, le Vendeur en équipement de la personne, le Réassortisseur, le Vendeur en alimentation générale et le Caissier de libre-service. Hormis l'employé administratif, ils relèvent tous des métiers du personnel de la distribution et de la vente. Pour ces métiers de la vente, les DEI sont très peu mobiles (absence de permis 2 ou 4 roues).

Parmi ces 20 métiers, ce sont les métiers de Réassortisseur et Vendeur en alimentation générale (34,4% et 31,9%) qui comptent proportionnellement le plus de jeunes DEI positionnés (moins de 25 ans). En revanche, ce sont l'Employé administratif (37,3%), l'Agent d'accueil (36,2%) et l'Agent de main de finition, contrôle et conditionnement (35,9%) qui comptent proportionnellement le plus de DEI âgés positionnés (plus de 50 ans).

Ce sont les DEI positionnés sur les métiers de Réassortisseur, Commis de cuisine et Vendeur en alimentation générale qui possèdent le moins le permis de conduire (56,7%, 56,1% et 56% n'ont aucun permis).

50,9% des DEI positionnés sur le métier d'Agent de main de finition, contrôle et conditionnement sont inactifs depuis plus de deux ans, 45,5% sur le Manutentionnaire et 40,5% sur l'Employé administratif et le Magasinier.

La réserve de main d'œuvre positionnée sur les métiers de Technicien de surface et Commis de cuisine comprend le plus grand pourcentage d'étrangers hors UE (18,4% et 13,4%).

64,7% des DEI positionnés sur le métier de Technicien de surface ont au maximum le second degré de l'enseignement secondaire, 62,6% pour le métier d'Agent de main de finition, contrôle et conditionnement et 62,1% pour le métier de Manutentionnaire.

1.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)

Le CPAS de chaque commune a pour mission de garantir le droit à l'intégration sociale aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui remplissent les conditions légales. Lorsque l'emploi n'est pas possible ou pas encore possible, la personne a droit, sous conditions, à une prestation financière appelée revenu d'intégration sociale (RIS).

	Bénéficiaires Du (E)RIS	Hommes	Femmes	<25 ans	>45 ans	Evolution 2010-2019
Bassin du Brabant Wallon	3.042	1.422	1.620	1.136	646	36,6%
Bassin de Hainaut Centre	12.519	5.483	7.036	4.825	2.594	77,6%
Bassin de Hainaut Sud	13.877	6.059	7.817	4.081	3.311	58,3%
Bassin de Wallonie Picarde	5.133	2.392	2.742	1.959	1.156	56,7%
Bassin de Huy-Waremme	2.423	1.102	1.321	934	537	51,2%
Bassin de Liège	20.833	9.531	11.302	6.357	5.274	49,6%
Bassin de Verviers	4.533	2.102	2.431	1.265	1.070	21,4%
Bassin du Luxembourg	2.657	1.269	1.388	966	594	37,5%
Bassin de Namur	7.902	3.879	4.023	2.937	1.596	60,5%
Wallonie	73.937	33.720	40.217	24.716	17.071	53,1%
Bassin de Bruxelles	52.833	24.576	28.257	18.019	13.118	37,9%

Source : SPF économie, SPP-IS ; moyenne mensuelle, 2010-2019 ; Calculs : IWEPS

En moyenne mensuelle, le nombre de personnes qui ont perçu un revenu d'intégration sociale en 2019 s'élève à 3.042 en Brabant wallon.

Davantage de femmes sont bénéficiaires du RIS (53,3% dans le bassin contre 54,4% en Wallonie). Les moins de 25 ans représentent plus d'un tiers des bénéficiaires (37,3% dans le bassin, contre 33,5% en Wallonie), tandis que les plus de 45 ans en représentent moins d'un quart (22,2% dans le bassin, 23,0% en Wallonie).

1.3.4. Emploi

1.3.4.1. Taux d'emploi

Le taux d'emploi exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salarié ou indépendant) parmi la population en âge de travailler.

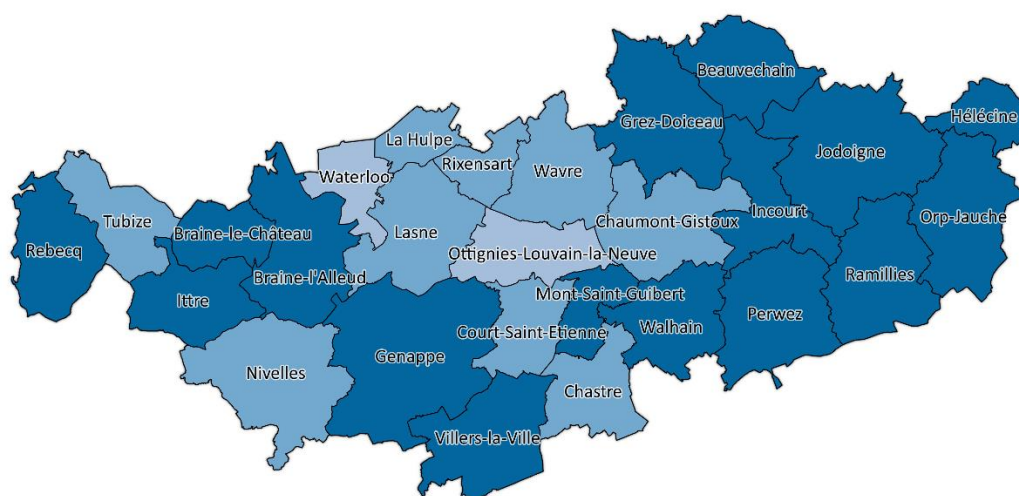
Comme en 2016, le bassin du Brabant wallon a le deuxième taux d'emploi le plus élevé (64,1%) après le bassin de Huy-Waremme (64,5%). En 2018, le taux d'emploi avait légèrement augmenté en Brabant wallon (+2,1%). Si l'on observe l'évolution depuis 2008, elle est positive pour toute la Wallonie.

	Taux d'emploi 2018	Evolution taux d'emploi administratif 2008-2018
Bassin du Brabant Wallon	64,1	3,0
Bassin de Hainaut Centre	55,1	2,6
Bassin de Hainaut Sud	54,0	1,9
Bassin de Wallonie Picarde	61,5	2,3
Bassin de Huy-Waremme	64,5	2,5
Bassin de Liège	55,6	1,8
Bassin de Verviers	61,5	2,2
Bassin du Luxembourg	63,7	1,3
Bassin de Namur	62,3	2,3
Wallonie	59,2	2,2
Bassin de Bruxelles	54,3	4,7

A part Ottignies – Louvain-la-Neuve (57,5), le taux d'emploi de l'ensemble des communes est supérieur à la moyenne wallonne (59,2). Waterloo reste très proche de cette moyenne (59,4). Comme en 2016, les deux communes ayant le taux le plus élevé sont Walhain (69,6%), Perwez (69,3%).

Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2018



Légende

Taux d'emploi administratif 2018

- 55.1 % - 60 %
- 60.1 % - 65 %
- 65.1 % - 70 %

0 5 10 15 km

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2018

Réalisation : IBEFE BW

Taux d'emploi 2018 des 15-64 ans en fonction du genre et de l'âge

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin du Brabant wallon	67,1	61,3	19,1	67,1
Wallonie	62,5	56,0	22,3	57,6
Bruxelles	59,0	49,6	18,6	56,0

En 2018, le taux d'emploi des hommes (67,1%) reste supérieur au taux d'emploi des femmes (61,3%). Toutefois, la différence entre les taux d'emploi féminin et masculin tend à diminuer. Le taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans s'élève à 19,1 en 2018. Il est en diminution depuis 2008 (-15,9%). Le taux d'emploi des 50 ans – 64 ans est de 67,1% et est également en diminution (-15,4%).

Afin de permettre les comparaisons internationales, en particulier au sein de l'Union européenne, Eurostat a mis en place l'Enquête sur les forces de travail (EFT). Par la combinaison d'un ensemble de questions, elle permet de mesurer les agrégats tels que la population active, l'emploi et le chômage de la même façon dans tous les pays et de manière conforme aux recommandations du Bureau international du travail (BIT). Cette enquête a lieu de manière continue en Belgique depuis 1999 (avant, seulement au printemps). Elle ne fournit cependant des données fiables qu'au niveau des régions (Wallonie, Flandre, Bruxelles). C'est pourquoi, afin de pouvoir comparer les arrondissements et les communes belges à d'autres zones au niveau international, l'IWEPS calcule des données calibrées sur l'Enquête sur les forces de travail. Les totaux, par sexe, âge et région, correspondent exactement à ceux publiés par Statbel, l'office belge de statistique. Ces données peuvent différer légèrement des données publiées par Eurostat qui revoit l'ensemble de la série chaque année [...]. Cet indicateur peut donc être comparé au taux d'emploi des 20-64 ans issu de l'Enquête sur les Forces de travail, qui est le taux de référence utilisé dans la déclaration de politique régionale (DPR). L'indicateur rapporte à la population en âge de travailler (20 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée). Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler. Voir aussi : - sur notre site Statistiques – Marché du travail - sur le site de Statbel, l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT).

Taux d'emploi BIT 2018 des 20-64 ans en fonction du genre pour les comparaisons internationales

	Homme	Femme	Total
Bassin	73,5	61,5	67,4
Wallonie	68,7	55,8	62,2
Bassin de Bruxelles	63,7	53,4	58,6

Source : Estimation IWEPS sur la base de données EFT, SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, INAMI, ONEm-Stat92, BCSS, ESE 2001, IGSS et des données du Steunpunt Werk, 2018

Le taux d'emploi des 20-64 ans est estimé à 67,4%, évidemment supérieur au taux d'emploi des 15-64 ans étant donné le faible taux d'emploi des plus jeunes et leur occupation en tant qu'étudiant. Tout comme pour les taux d'emploi des 15-64 ans, le taux d'emploi masculin est supérieur au taux d'emploi féminin. De la même manière, cette différence entre taux masculin et féminin tend à se réduire au fil des années.

Le taux d'emploi des 20-64 ans permet de faire des comparaisons au niveau européen et en lien avec les objectifs de la DPR 2019-2024. Cette dernière ambitionne d'atteindre un taux d'emploi de 68.7% à l'horizon 2025. L'UE quant à elle, avait fixé à la Belgique un objectif de 73,2% des 20-64 ans au travail en 2020. Celui-ci n'a pas été atteint puisque le taux d'emploi 2020 en Belgique s'élève à 70.0%.

1.3.4.2. Emploi intérieur

« Le ratio d'emploi intérieur rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler s'apparente au taux d'emploi car il utilise le même dénominateur. Cependant il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (poste de travail), relative au lieu de travail, est différente de celle du dénominateur

(personnes), relative au lieu de domicile. Ce ratio donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler du territoire observé ». ⁴

	Salariés	Indépendants	Aidants	Emploi intérieur	Population 15-64 ans	Ratio d'emploi intérieur 2018	Evolution de l'emploi intérieur 2008-2018 ⁵
Bassin du Brabant wallon	133.154	45.837	1.498	180.488	257.961	70%	+8,8 p.p.
Wallonie	1.074.469	277.361	16.431	1.368.260	2.336.917	58,5%	+4,0 p.p.
Wallonie + Bruxelles	1.704.206	377.782	22.431	2.104.418	3.145.181	66,9%	+1,8 p.p.

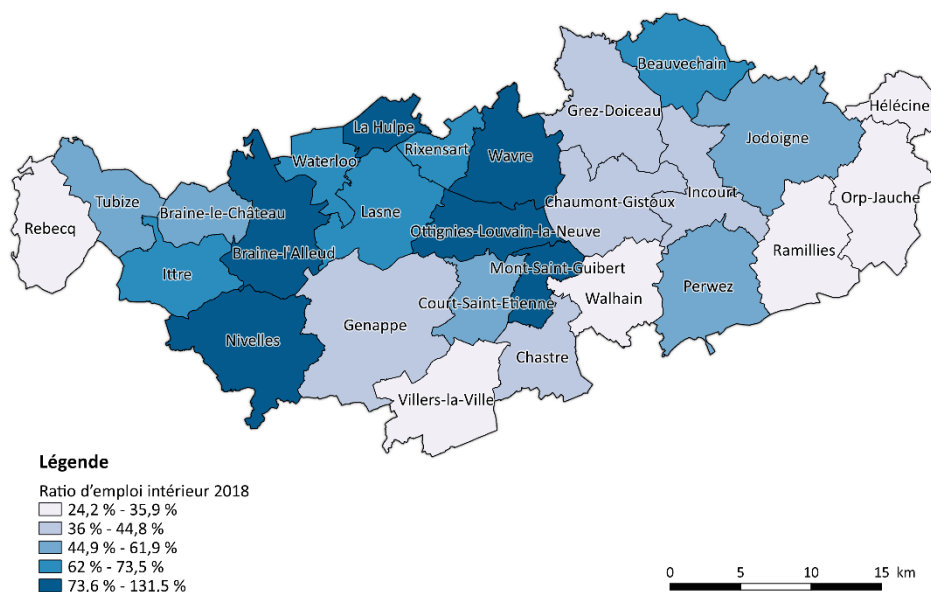
Source : IWEPES comptes de l'emploi wallon, sur la base des données ONSS, ORPSS, INASTI, ONEM, moyenne annuelle 2018

Sur l'ensemble du bassin, le ratio d'emploi intérieur 2018 (moyenne annuelle) est 70% (58,5% en Wallonie). Il s'agit du ratio le plus élevé après Bruxelles. Ce ratio a augmenté de 8.8 p.p. (point de pourcentage) entre 2008 et 2018. Le Brabant wallon est le bassin qui a connu la plus forte croissance.

Ce ratio est très différent d'une commune à l'autre dans le bassin. Les communes de Wavre (131,5%), de Nivelles (112,4%) et Ottignies (108,3%) ont le ratio le plus élevé. Hélicine (24,2%), Orp-Jauche (28,7%) et Rebecq (28,9%) ont les plus faibles.

Ratio d'emploi intérieur

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPES, moyenne annuelle 2018



Source : IWEPES comptes de l'emploi wallon, sur la base des données ONSS, ORPSS, INASTI, ONEM, moyenne annuelle 2018

Réalisation : IBEFE BW

⁴ Statbel

⁵ p.p. signifie Point de pourcentage. Il s'agit de l'unité de la différence de deux pourcentages calculée par la soustraction des deux valeurs indiquées en pour cent.

1.3.4.3. Emploi salarié

Le tableau ci-dessous représente la situation de l'ensemble des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail et non en nombre de travailleurs, enregistré en fin de trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS). Un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail, par exemple les travailleurs à temps partiel. La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissements, identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir de laquelle l'activité est exercée.

Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb postes Bassin	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie ⁶	Evolution 2015-2019 (%)		Nb établissements Bassin 2019	Pourcentage de femmes
	2019	Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie		
Agriculture, sylviculture et pêche	454	0,3%	0,4%	95,3	36,3%	12,0%	202	24,7%
Industries extractives	24	0,0%	0,2%	10,5	9,1%	1,8%	2	4,2%
Industrie manufacturière	21530	16,2%	11,5%	141,6	6,8%	3,0%	589	35,0%
Production et distribution d'électricité, de gaz	313	0,2%	0,5%	44,1	6,5%	2,7%	4	33,2%
Production et distribution d'eau; assainissement	802	0,6%	1,0%	62,9	29,1%	10,9%	40	19,5%
Construction	4998	3,8%	5,6%	67,1	-8,0%	2,1%	1031	10,1%
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicule	18950	14,3%	12,4%	115,3	-2,8%	3,3%	2724	47,8%
Transports et entreposage	5221	3,9%	4,9%	80,7	14,5%	6,2%	278	14,8%
Hébergement et restauration	4942	3,7%	3,1%	119,0	18,6%	14,4%	867	37,6%
Information et communication	4862	3,7%	1,5%	242,1	39,8%	13,9%	509	28,5%
Activités financières et d'assurance	3694	2,8%	1,7%	159,8	-5,5%	-6,0%	356	50,2%

⁶ L'indice de spécialisation est le rapport entre le nombre de postes dans le secteur d'activité en Brabant wallon divisé par le nombre de postes en Brabant wallon, et le nombre de postes dans le secteur d'activité en Wallonie sur le nombre de postes en Wallonie. Si l'indice est supérieur à 100, la zone géographique concernée est spécialisée dans le secteur d'activité.

Activités immobilières	830	0,6%	0,6%	109,3	13,2%	8,7%	312,0	54,0%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6982	5,3%	2,8%	187,6	16,1%	13,6%	1247	49,5%
Activités de services administratifs et de soutien	12676	9,6%	8,9%	107,8	0,3%	14,1%	761,0	59,0%
Administration publique et défense; sécurité sociale	11155	8,4%	11,5%	73,2	-0,1%	1,8%	221	46,3%
Enseignement	15631	11,8%	12,7%	93,2	5,2%	6,0%	542,0	66,8%
Santé humaine et action sociale	15416	11,6%	17,4%	66,8	8,0%	6,5%	817	77,9%
Arts, spectacles et activités récréatives	1864	1,4%	1,3%	105,0	10,1%	6,3%	381,0	44,4%
Autres activités de services	2011	1,5%	1,9%	77,9	4,2%	-1,0%	565	71,8%
Activités des ménages en tant qu'employeurs	176	0,1%	0,0%	308,7	-6,4%	-7,6%	112,0	58,0%
Activités des organismes extra-territoriaux	0	0,0%	0,0%	0,0	0,0%	7,6%	0	0,0%
Total général	132.531	100%	100%	1	5,2%	5,6%	11560	48,8%

Au 31 décembre, il y a **132.531 postes de travail salarié dans le bassin du Brabant wallon**, soit 12,3% des postes de travail salariés en Wallonie. Entre 2015 et 2019, le nombre de postes de travail salarié a augmenté de 5,2%, soit 6.536 postes supplémentaires. Cette augmentation est légèrement plus faible qu'en Wallonie (+5,6%).

Ce sont toujours les quatre mêmes secteurs qui offrent le plus de postes de travail salarié en Brabant wallon :

- L'Industrie manufacturière (21.530, soit 16,2% des postes du bassin)
- Le Commerce de gros et de détail, réparation de véhicule (18.950, 14,3% des postes du bassin) –
- L'Enseignement (15.631, 11,8% des postes du bassin)
- La Santé humaine et action sociale (15.416, 11,6% des postes du bassin)

Les trois secteurs avec un indice de spécialisation le plus élevé en Brabant wallon sont :

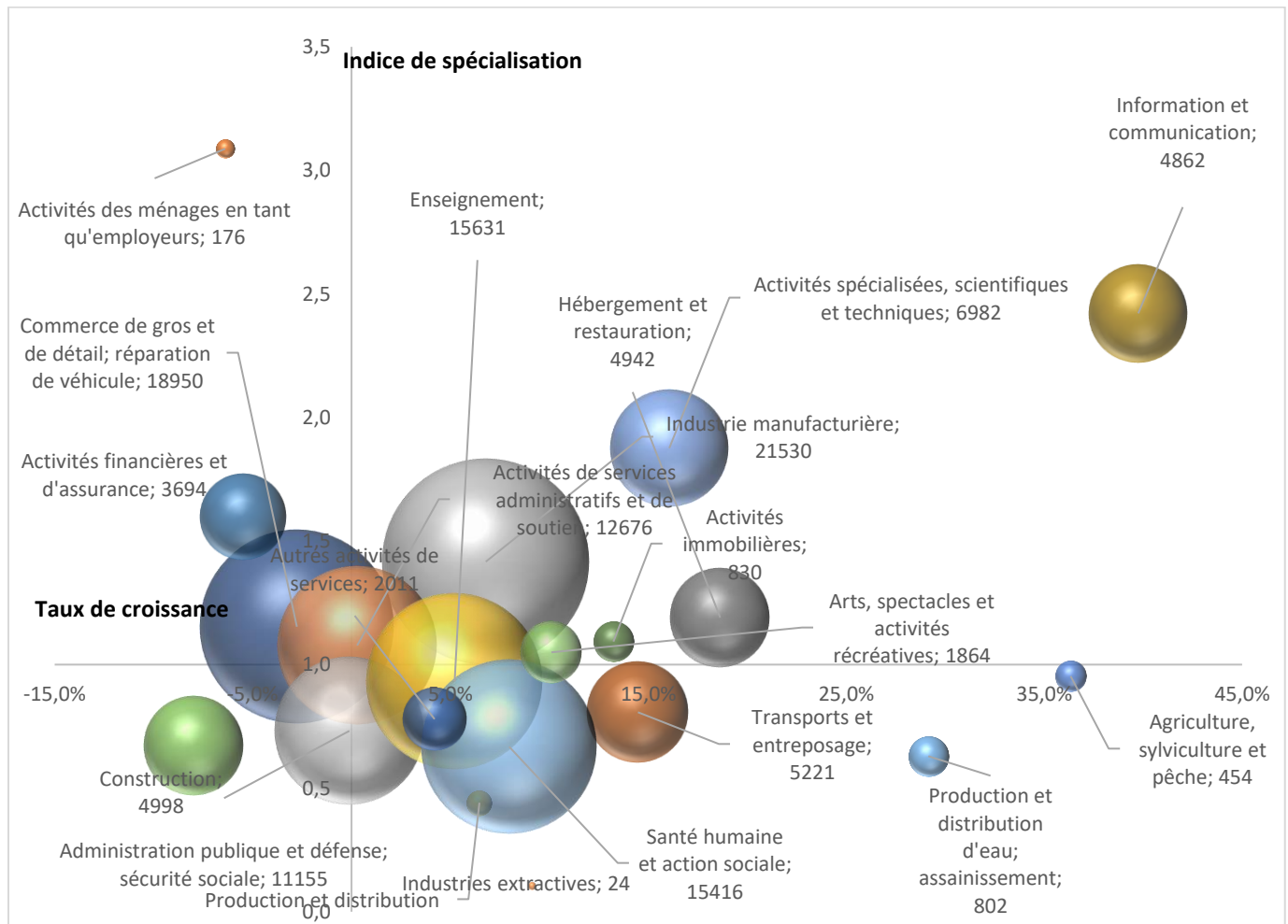
- Les Activités des ménages en tant qu'employeurs (308,7)
- L'Information et communication (242,1)
- Les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (187,6)

Un indice de spécialisation permet d'évaluer la représentativité relative d'un secteur d'activité dans le bassin par rapport à la Région wallonne. Ce sont les mêmes secteurs d'activités depuis des années et l'indice de spécialisation augmente pour les trois.

Les trois secteurs avec l'évolution 2015/2019 des postes de travail la plus forte :

- L'Information et la communication (+39,8%)
- L'Agriculture, sylviculture et pêche (+36,3%)
- La Production et distribution d'eau et l'assainissement (+29,1%)

La représentation graphique en bulles ci-après illustre les chiffres du tableau ci-dessus, et indique comment se positionnent les différents secteurs d'activité au regard de leur indice de spécialisation (IS) et de l'évolution du nombre de postes de 2015 à 2019.



1.3.4.4. Travail indépendant

Les tableaux ci-dessous donnent une photo de l'emploi indépendant (activité principale et aidants) sur notre territoire et en Wallonie. Il est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

Les indépendants en activité principale et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS

	Nb indépendants et aidants Bassin	Part du secteur		Indices de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2015-2019		Part des indépendants en activité principale		Part des aidants		% de femmes	
		2019	Bassin		Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin
Agriculture et pêche	3.419	6,7%	9,8%	68,3	24,9%	11,3%	65,2%	61,7%	8,4%	11,7%	25,2%	25,3%
Industrie	8.935	17,5%	20,3%	86,1	13,3%	10,5%	72,6%	66,5%	5,4%	6,6%	16,2%	15,7%
Commerce	13.824	27,0%	28,7%	94,2	0,5%	0,2%	65,4%	60,8%	2,6%	6,4%	33,4%	37,1%
Professions libérales	21.850	42,7%	33,5%	127,4	0,1%	117,1%	63,4%	57,7%	1,6%	2,5%	45,1%	48,0%
Services	2.874	5,6%	7,2%	77,7	7,5%	4,6%	66,7%	63,8%	3,7%	4,6%	54,9%	58,8%
Divers	222	0,4%	0,4%	102,2	-43,1%	-38,4%	68,0%	52,0%	5,0%	9,4%	32,9%	38,0%
Total général	51.124	100,0%	100,0%	100,0	13,0%	9,1%	65,9%	61,2%	3,1%	5,5%	36%	36,8%

Au 31 décembre 2019, le bassin du Brabant wallon comptait 51.124 indépendants, soit 16,3% des indépendants wallons. Entre 2015 et 2019, le nombre d'indépendants a augmenté de 13,0 % contre 9,1 % en Wallonie. Parmi les indépendants dans le bassin, plus de 2/3 occupent leur activité d'indépendant à titre principal, soit 65,9 des indépendants du bassin. La branche d'activité pour laquelle le Brabant wallon est la plus spécialisée (IS=127,4) et qui compte le plus d'indépendants (21.850) sont les professions libérales. Cette branche d'activité représente à elle seule 42,7% des indépendants contre 33,5% en Wallonie.

Top 20 des indépendants en activité principale et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS

Code	Domaine	Nb indépendants et aidants Bassin 2019	Evolution 2015-2019	% A titre principal	Poids dans le total	2015
519	prof. diverses à caract. intellectuel	7.713	30,4%	62,1%	15,1%	5914
310	industrie du bâtiment	4.337	16,4%	81,0%	8,5%	3725
505	paramédical	3.889	26,3%	52,6%	7,6%	3078
406	intermédiaires commerciaux	2.997	3,1%	58,3%	5,9%	2906
400	commerce	2.828	-25,9%	71,4%	5,5%	3814
402	commerce en détail	2.278	-5,8%	62,5%	4,5%	2417
501	médecins, chirurgiens	2.100	13,5%	78,0%	4,1%	1851
407	industrie hôtelière	2.045	9,2%	77,3%	4,0%	1873
506	enseignement privé	1.516	26,1%	44,1%	3,0%	1202

104	cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	1.449	2,4%	64,1%	2,8%	1415
601	soins de beauté	1.429	19,5%	62,6%	2,8%	1196
602	prof. diverses à caract. manuel	1.377	0,1%	70,7%	2,7%	1376
401	commerce en gros	1.305	74,0%	67,6%	2,6%	750
517	géomètres, ingénieurs, comptables, experts	1.097	19,6%	64,1%	2,1%	917
514	Avocats	1.026	10,0%	88,2%	2,0%	933
102	horticulteurs	1.022	19,5%	66,3%	2,0%	855
518	architectes	1.016	10,9%	81,9%	2,0%	916
510	Arts	983	77,1%	55,0%	1,9%	555
508	Lettres	964	23,0%	57,1%	1,9%	784
300	industrie et artisanat	919	-30,3%	62,0%	1,8%	1318

Au niveau du top 20, les professions diverses à caractère intellectuel restent à la tête des activités exercées dans le bassin, suivi de l'industrie du bâtiment et la paramédical. Le Commerce quitte le trio de tête avec une diminution de 25,9% du nombre d'indépendants.

1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi gérées par les conseillers du service aux entreprises du Forem et certains des partenaires avec qui il travaille (Actiris, agences d'intérim, etc.). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Le recours aux services du Forem pour le recrutement est en fait très variable d'un secteur à l'autre.

Par ailleurs, plusieurs canaux peuvent être utilisés par les partenaires pour diffuser une même opportunité d'emploi (site du Forem, site de l'agence d'intérim, etc.) ; il se peut donc que, parfois, une même offre soit comptabilisée plusieurs fois (une fois par canal utilisé).

Même si ces statistiques sont intéressantes et permettent de connaître certaines tendances observées sur le marché de l'emploi, il est important de noter qu'à l'heure actuelle, il est impossible de connaître de manière exacte le nombre d'opportunités qui transitent sur le marché de l'emploi ; on ne peut en avoir qu'une estimation.

Ainsi, ce n'est pas parce qu'un métier n'est pas repris dans la liste qu'il n'est pas recherché sur le marché de l'emploi.

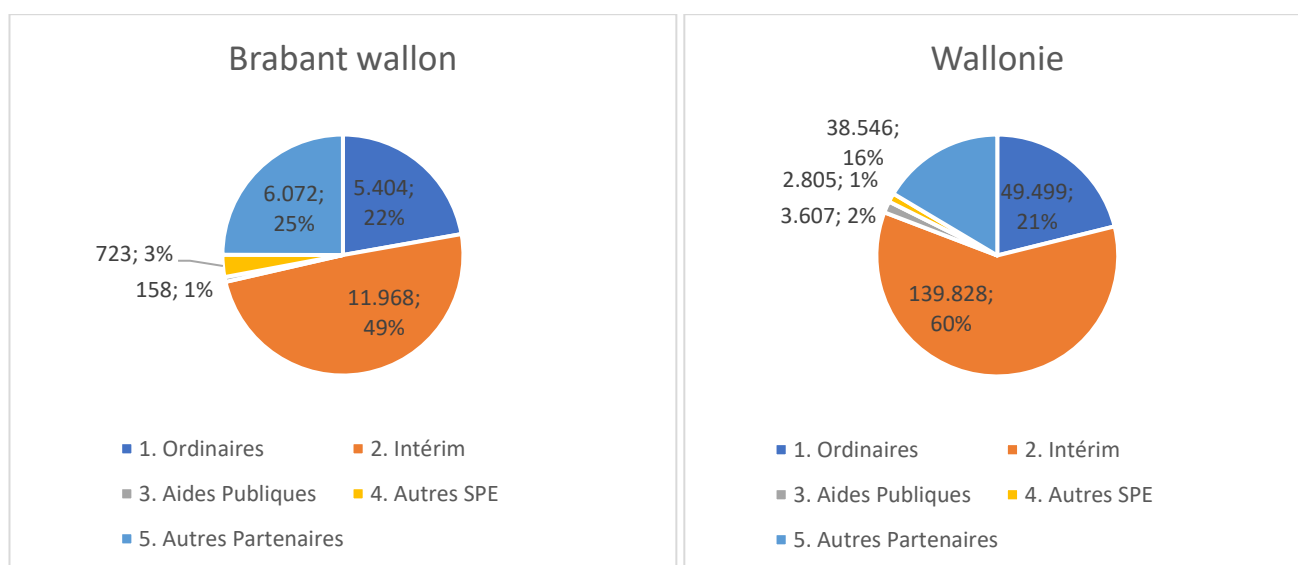
Contrairement aux éditions précédentes du rapport, nous disposons de données quant au lieu de travail alors que précédemment nous avions des données quant au lieu de gestion des offres ce qui ne correspondait pas nécessairement à des offres émanant des entreprises du Bassin.

En 2019, 31.042 opportunités d'emploi ont été comptabilisées dans le Bassin du Brabant wallon, soit 5,8% des opportunités d'emploi (OE) wallonnes. En 2020, il s'agissait de 24.325 opportunités d'emploi (5,4% de la Wallonie).

1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Les "opportunités d'emploi reçues" sont réparties entre différents circuits de travail :

- Circuit de travail « ordinaire » : le circuit de travail « ordinaire » (hors travail intérimaire et aides publiques) regroupe surtout les contrats à durée déterminée et indéterminée.
- Circuit de travail « intérim » : le circuit de travail « intérim » englobe les opportunités d'emploi intérimaires qui n'ont pas été transmises par un autre service de l'emploi (SPE)
- Circuit de travail « aides publiques » : le circuit de travail « aides publiques » englobe les opportunités d'emploi qui bénéficient d'aides publiques, comme l'APE (Aide à la Promotion de l'Emploi), les aides impulsions, etc.
- Circuit de travail « autres SPE » : le circuit de travail « autres SPE » renvoie aux opportunités d'emploi transmises par un autre service de l'emploi dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.
- Circuit de travail « autres partenaires » : le circuit de travail « autres partenaires » englobe les opportunités d'emploi que d'autres partenaires (que les services de l'emploi) diffusent sur le site du Forem via un flux automatique.



Source : Le Forem, 2020

Dans le bassin, près de la moitié des opportunités diffusées en 2020 émanent de l'intérim. Cela reste néanmoins inférieur à la Wallonie (60%).

1.3.5.2. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle

CATEGORIE PROFESSIONNELLE	Bassin		Wallonie		Part de l'Intérim 2020	
	2019	2020	2019	2020	Bassin	Wallonie
11 - Personnels des services aux personnes et à la collectivité	2.128	1.341	13.695	9.063	27,0%	23,5%
12 - Personnel des services administratifs et commerciaux	3.002	1984	17.100	13.366	40,17%	40,9%
13 - Personnel de l'industrie hôtelière	1.682	477	11.416	7.286	30,6%	44,8%
14 - Personnel de la distribution et de la vente	2.065	1.700	15.304	12.951	51,9%	57,0%

21 - Professionnels des arts et du spectacle	200	310	5.056	4.507	93,9%	95,1%
22 - Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	782	561	5.060	3.737	3,39%	4,5%
23 - Professionnel de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	367	308	3.530	3.081	1,0%	6,3%
24 - Professionnels de la santé (paramédical)	682	709	6.459	7.242	14,4%	17,6%
31 - Professionnels de la santé (médical)	111	96	809	852	6,3%	14,7%
32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	2.290	1.719	10.306	9.326	17,9%	28,7%
33 - Cadres commerciaux	1.891	1.728	13.686	9.941	51,7%	49,9%
41 - Personnel de l'agriculture et de la pêche	327	303	2.302	2.154	65,68%	59,9%
42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	2.913	2.270	41.500	42.226	70,7%	82,1%
43 - Personnel du transport et de la logistique	2.761	1.253	22.685	18.191	70,63%	75,3%
44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	2.345	2.029	32.558	26.584	75,8%	77,8%
45 - Personnel des industries de process	228	312	5.449	4.544	74,68%	75,6%
46 - Personnel des autres industries	47	38	1.106	1.155	44,7%	71,9%
47 - Personnel de type artisanal	606	1.398	6.395	8.142	92,99%	83,1%
51 - Maîtrise industrielle	410	298	3.249	2.222	91,6%	86,5%
52 - Techniciens industriels	1.015	875	7.647	6.974	40,91%	54,2%
53 - Cadres techniques de l'industrie	1.151	963	7.116	6.470	17,9%	28,1%
61 – Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	1.032	929	10.244	10.592	35,74%	43,2%
NA ⁷	3.007	2.724	23.212	23.679	45,8%	61,0%
Total	31.042	24.325	265.884	234.285	49,20%	59,7%

Source : Le Forem, 2020

En 2019, les catégories professionnelles de Personnel des services administratifs et commerciaux, de Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction, et de Personnel du transport et de la logistique comptaient le plus d'opportunités. À la suite de la chute des opportunités d'emploi dans le Transport et la logistique en Brabant wallon (-54,6%), ce secteur quitte le top 3 en 2020 pour laisser la place au Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique.

Les Professionnels des arts et du spectacle (93,3%), le Personnel de type artisanal (92,99) et la Maîtrise industrielle (91,6) comptabilisent proportionnellement le plus d'opportunités d'emploi en intérim.

1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

Le tableau ci-dessous reprend les opportunités d'emploi par métier⁸, classées selon le nombre décroissant d'opportunités dans le bassin. Il fournit également leur indice de spécialisation, la part de l'intérim, ainsi que les tensions éventuelles observées par le Forem⁹.

« Les causes possibles des tensions observées sont :

- *Qualitatives : liées au profil du candidat et/ou aux conditions de travail*

⁷ Non applicable : pas de données

⁸ Sont repris les 40 métiers pour lesquels le bassin compte le plus d'opportunités d'emploi.

⁹ Ces tensions sont observées à l'échelle de Wallonie.

- *Le profil du candidat n'est pas en adéquation avec le profil recherché par l'entreprise : diplôme requis, expérience professionnelle, langues à maîtriser, mobilité, etc.*
- *Les conditions de travail, réelles ou perçues, n'incitent pas le candidat potentiel à postuler ou accepter l'emploi (type de contrat, régime de travail, salaire, statut, horaire, distance/déplacement, charge physique et/ou mentale, etc.).*
- **Quantitatives : pénurie de main-d'œuvre**
Parmi les fonctions critiques, est considéré comme en pénurie (synonyme donc de difficulté quantitative) un métier pour lequel la réserve de main-d'œuvre inscrite au Forem (les demandeurs d'emploi inoccupés) est insuffisante pour satisfaire l'ensemble des opportunités d'emploi connues du Forem. Le calcul d'un « indice de tension » permet d'identifier les métiers en pénurie de main-d'œuvre. Cet indice doit être inférieur à 1,5. Autrement dit, un métier est en pénurie quand moins de 15 demandeurs d'emploi pour 10 opportunités d'emploi sont positionnés sur ce métier. »¹⁰

Métier ROME 5	Code ROME V3	Opportunités Bassin	Opportunités Wallonie	IS	Métier en pénurie	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail	Part de l'intérim
Agent administratif	M 12 03 M 16 02	879	5.681	1,5				40,7%
Réalisateur d'ouvrages en bois et matériaux associés	H 22 06	820	2.994	2,6	Menuisier / Menuisier d'atelier	Menuisier / Menuisier d'atelier	Menuisier / Menuisier d'atelier	97,4%
Responsable des ventes	D 14 06 L 17 06	677	3.002	2,2				69,1%
Assistant des travaux publics et du gros œuvre	F 16 11 F 17 04	565	8.311	0,7				92,9%
Installateur d'équipements sanitaires et thermiques	F 16 03 F 17 05 I 13 06 K 23 01	530	3.725	1,4	- Monteur en sanitaire et chauffage / d'installations de chauffage central - Fontainier / Poseur de conduites d'eaux - Monteur en climatisation - ventilation / Poseur de dispositifs de ventilation - Monteur frigoriste / Technicien en froid et climatisation	- Monteur en sanitaire et chauffage / d'installations de chauffage central - Fontainier / Poseur de conduites d'eaux - Monteur en climatisation - ventilation / Poseur de dispositifs de ventilation - Monteur frigoriste / Technicien en froid et climatisation	- Monteur en sanitaire et chauffage / d'installations de chauffage central - Fontainier / Poseur de conduites d'eaux	81,7%
Informaticien d'étude	M 18 01 M 18 02 M 18 05 M 18 08	451	1.855	2,3	- Analyste informatique / Analyste-développeur ICT - Développeur informatique / Analyste-développeur ICT	- Analyste informatique / Analyste-développeur ICT - Développeur informatique / Analyste-développeur ICT		8,6%

¹⁰ Le Forem, Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, « Difficultés et opportunités de recrutement – Liste des métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie », Liste 2021

Conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	N 41 01	413	6.121	0,6	Chauffeur de poids lourd / Conducteur de camion avec remorque	Chauffeur de poids lourd / Conducteur de camion avec remorque	Chauffeur de poids lourd / Conducteur de camion avec remorque	83,8%
Cadre de gestion administrative des ventes	D 14 01 M 17 01 M 17 04	398	2.165	1,8	Assistant commercial	Assistant commercial	Assistant commercial	33,9%
Mécanicien de maintenance	I 13 10	385	4.988	0,7	Mécanicien d'entretien industriel / Mécanicien de maintenance	Mécanicien d'entretien industriel / Mécanicien de maintenance		76,1%
Employé de ménage à domicile	K 13 04	380	2.279	1,6		Aide-ménager / Aide-ménager à domicile	Aide-ménager / Aide-ménager à domicile	10,3%
Electricien du bâtiment et des travaux publics	F 16 02 F 16 05 I 13 07	379	4.874	0,7	- Installateur électricien / Electricien installateur résidentiel - Installateur en système de sécurité / Technicien de réseau de télécommunication	- Installateur électricien / Electricien installateur résidentiel - Installateur en système de sécurité / Technicien de réseau de télécommunication	- Installateur électricien / Electricien installateur résidentiel	49,1%
Technicien des services comptables	ND	351	2.051	1,6	Comptable	Comptable	Comptable	39,6%
Cadre de la comptabilité	M 12 06	338	1.096	3,0				31,7%
Intervenant auprès d'enfants	K 12 02 K 13 03	328	924	3,4				62,2%
Nettoyeur de locaux et de surfaces	K 22 03 K 22 04	320	2.647	1,2				17,2%
Attaché commercial en services auprès des entreprises	D 14 02	305	1.318	2,2				81,3%
Mécanicien de véhicules particuliers et industriels	I 16 04	300	4.106	0,7	Mécanicien poids lourds / Mécanicien d'entretien pour les camions	Mécanicien poids lourds / Mécanicien d'entretien pour les camions	Mécanicien poids lourds / Mécanicien d'entretien pour les camions	80,7%
Vendeur en produits frais (commerce de détail)	D 14 02	291	2.196	1,3				62,5%
Polymaintenicien	I 13 04	289	4.472	0,6	Electromécanicien / Technicien maintenance en équipements ind.	Electromécanicien / Technicien maintenance en équipements ind.	Electromécanicien / Technicien maintenance en équipements ind.	79,6%
Agent du stockage et de la répartition de marchandises	N 11 03 N 13 03	277	3.297	0,8		Magasinier	Magasinier	80,1%
Aménageur d'espace intérieur	B 13 01 F 11 02 L 15 03	267	3.517	0,7				95,9%
Infirmier généraliste	J 15 06	266	2.967	0,9	Infirmier en soins généraux	Infirmier en soins généraux	Infirmier en soins généraux	22,9%

Agent d'encadrement de maintenance	I 13 04	258	1.537	1,6				96,1%
Secrétaire bureautique polyvalent	M 16 07	245	1.394	1,7				57,1%
Attaché commercial en biens d'équipement professionnels	D 14 02	240	959	2,4		- Délégué commercial en biens d'équipements /grands comptes et entreprises - Délégué commercial en biens de consommation / grands comptes et entreprises	- Délégué commercial en biens d'équipements /grands comptes et entreprises - Délégué commercial en biens de consommation / grands comptes et entreprises	12,9%
Façonnier d'ouvrages décoratifs en bois et matériaux associés	B 11 01 H 22 07 H 22 08	239	1.803	1,3				98,3%
Jardinier d'espaces verts	A 12 02 A 12 03	234	1.317	1,7		Jardinier / Agent d'entretien des parcs et jardins	Jardinier / Agent d'entretien des parcs et jardins	72,2%
Responsable logistique	N 13 01 N 13 02 N 13 03 N 22 05 N 31 01 N 32 01 N 32 02	234	2.175	1,0	- Superviseur d'entrepôt / Responsable de site logistique	- Responsable logistique - Superviseur d'entrepôt / Responsable de site logistique		29,9%
Agent de manipulation et de déplacement des charges	N 11 01 N 11 05 N 22 03 N 32 03	233	3.886	0,6				73,4%
Enseignant d'enseignement général	K 21 06 K 21 07	228	1.404	1,6				0,0%
Soudeur	H 29 13	226	2.921	0,7		Soudeur / Soudeur semi-automatique	Soudeur / Soudeur semi-automatique	89,8%
Cadre technique de contrôle-qualité	H 15 01 H 15 02	209	1.138	1,8	Responsable qualité et affaires réglementaires / Responsable contrôle qualité en industrie	Responsable qualité et affaires réglementaires / Responsable contrôle qualité en industrie	Responsable qualité et affaires réglementaires / Responsable contrôle qualité en industrie	13,4%
Electricien de maintenance	I 13 09	208	2.557	0,8	Electricien de maintenance industrielle / Electricien de maintenance	Electricien de maintenance industrielle / Electricien de maintenance	Electricien de maintenance industrielle / Electricien de maintenance	56,7%
Aide-soignant	J 13 05 J 15 01	203	2.106	0,9		Aide-soignant	Aide-soignant	7,4%

Ouvrier des travaux publics	F 17 02 F 17 05 I 15 01 I 15 02	196	5.348	0,4	- Ouvrier de voirie - Poseur de canalisations	- Poseur de canalisations	- Ouvrier de voirie - Poseur de canalisations	2,6%
Cadre de la gestion des ressources humaines	K 18 01 K 21 12 M 15 01 M 15 02 M 15 03	188	1.404	1,3				20,7%
Couvreur	F 16 10	187	7.117	0,3	Couvreur / Couvreur de toits inclinés	Couvreur / Couvreur de toits inclinés	Couvreur / Couvreur de toits inclinés	72,2%
Dessinateur du BTP	F 11 04 M 18 08	180	1.738	1,0	Dessinateur de la construction - Bim modeler	Dessinateur de la construction - Bim modeler	Dessinateur de la construction - Bim modeler	10,6%
Télévendeur	D 14 08	178	2.786	0,6				67,4%
Architecte du BTP	F 11 01 H 12 06	171	1.589	1,0	Architecte	Architecte	Architecte	59,6%

Source : Forem, 2020

En 2020, les trois métiers qui comptent le plus d'opportunités d'emploi sont :

- Agent administratif (879 opportunités)
- Réalisateur d'ouvrages en bois et matériaux associés (dont le menuisier)
- Responsable des ventes (677)

Les trois métiers pour lesquels l'indice de spécialisation¹¹ est le plus élevé sont :

- Intervenant auprès d'enfants (3,4)
- Cadre de la comptabilité (3)
- Réalisateur d'ouvrages en bois et matériaux associés (2,6)

Les trois métiers pour lesquels la part de l'intérim est le plus élevée :

- Le Façonnier d'ouvrages décoratifs en bois et matériaux associés (98,3%)
- Le Réalisateur d'ouvrages en bois et matériaux associés (97,4%)
- L'Agent d'encadrement de maintenance (96,1%)

Près de deux tiers des métiers qui se trouvent dans cette liste rencontrent des tensions de recrutement.

1.4. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi

Dans cette section, les perspectives pour le marché du travail wallon à l'horizon 2026 présentées sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les Services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA,

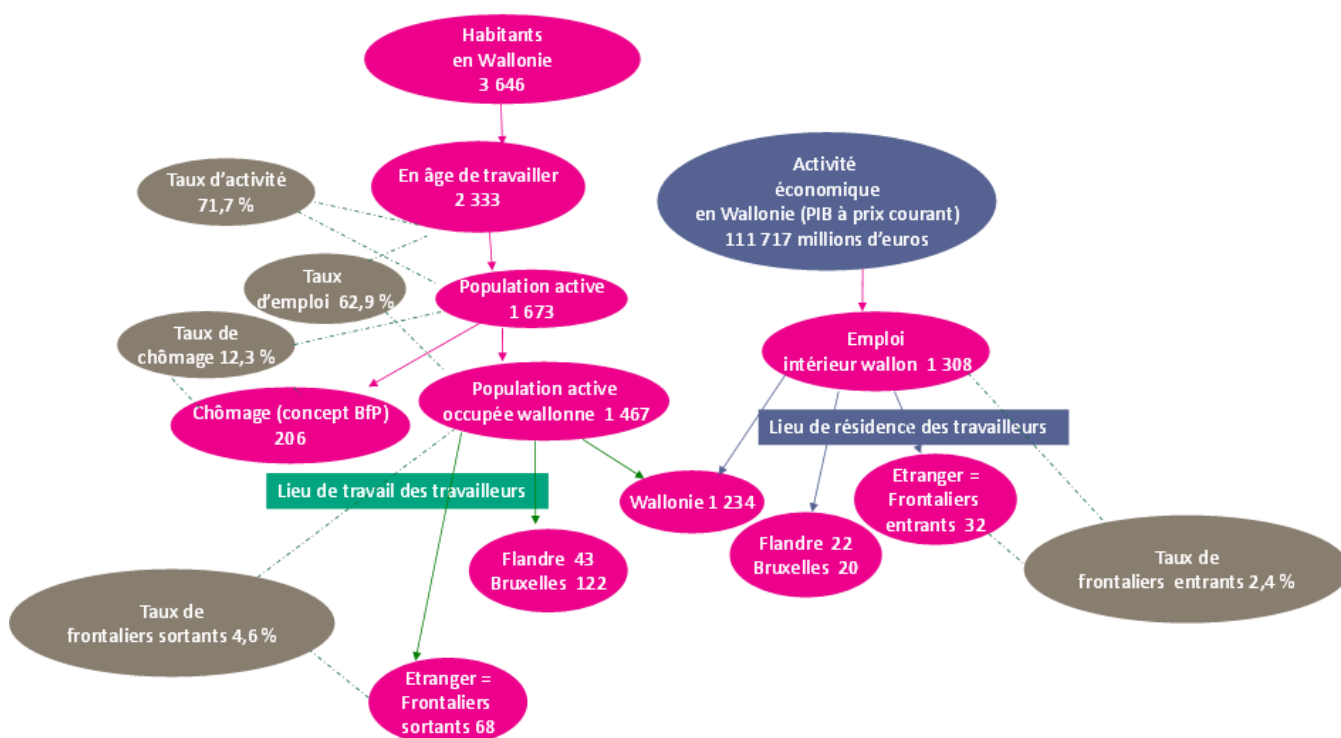
¹¹ L'indice de spécialisation est le rapport entre le nombre d'opportunités d'emploi pour un métier en Brabant wallon divisé par le nombre d'opportunités d'emploi en Brabant wallon, et le nombre d'opportunités d'emploi pour le métier en Wallonie sur le nombre d'opportunités en Wallonie. Si l'indice est supérieur à 100, la zone géographique concernée est « spécialisée » par rapport aux offres publiées pour ce métier.

IWEPS et Statistiek Vlaanderen¹²). Pour en savoir plus sur le modèle, nous vous invitons à consulter l'annexe n°3.

Nous nous limiterons ici à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2021 dans le cadre du modèle¹³. Ensuite, un deuxième schéma explique l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2021 à 2026). Enfin, un graphique montre l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

D'après les estimations établies en juillet 2021 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2021 un PIB de 111.717 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,308 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,234 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22.000 travailleurs résidant en Flandre, 20.000 à Bruxelles et 32.000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

¹² Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

¹³ Même s'il s'agit de l'année en cours, il s'agit de projection, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2019. Pour l'année 2020, les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (services publics de l'emploi et ONSS notamment).

Sur cette base on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4 % de l'emploi intérieur en 2021 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,673 million de wallons faisant partie de la population active, 1,234 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (43 000), à Bruxelles (122 000) ou à l'étranger (68 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (206 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (c'est-à-dire en additionnant le nombre de DEI -demandeurs d'emploi inoccupés inscrits - et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi).

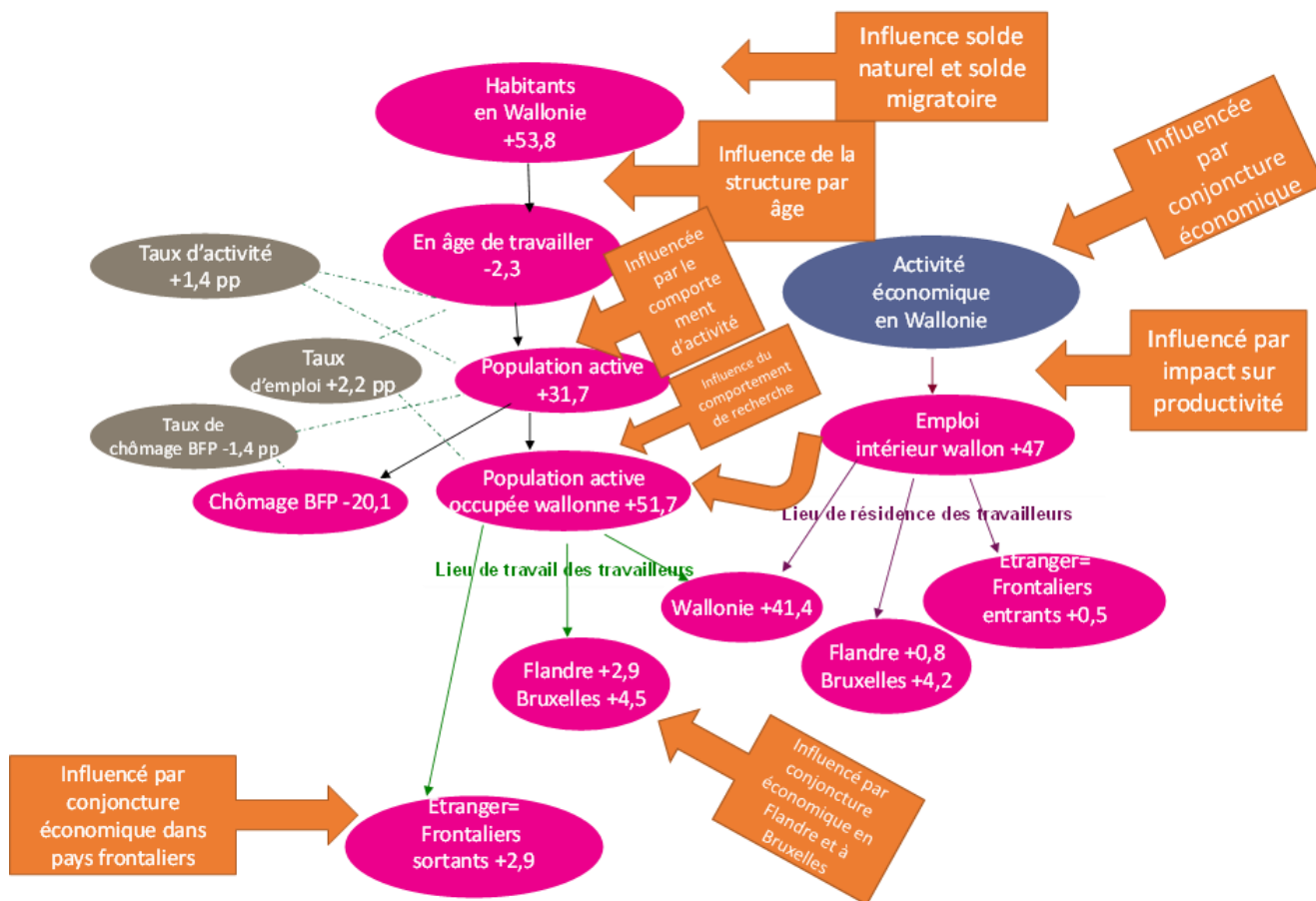
De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2021 et un taux de sortants, comprenant également les wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,9 % de la population active occupée en 2021.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 71,7% en 2021. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 62,9% en 2021 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de l'enquête sur les forces de travail et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 12,3% en 2021 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans évoqué ci-dessus est celui qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer la cible de 68,7 % en 2025, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport au taux de 2018. En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie à 64,6 %. En 2021 il s'établirait à 65,0 % (une augmentation de 0,4pp par rapport à 2020 stimulée par la croissance économique conjuguée au maintien des mesures de soutien).

Le modèle HERMREG permet également d'établir des projections à 2026.

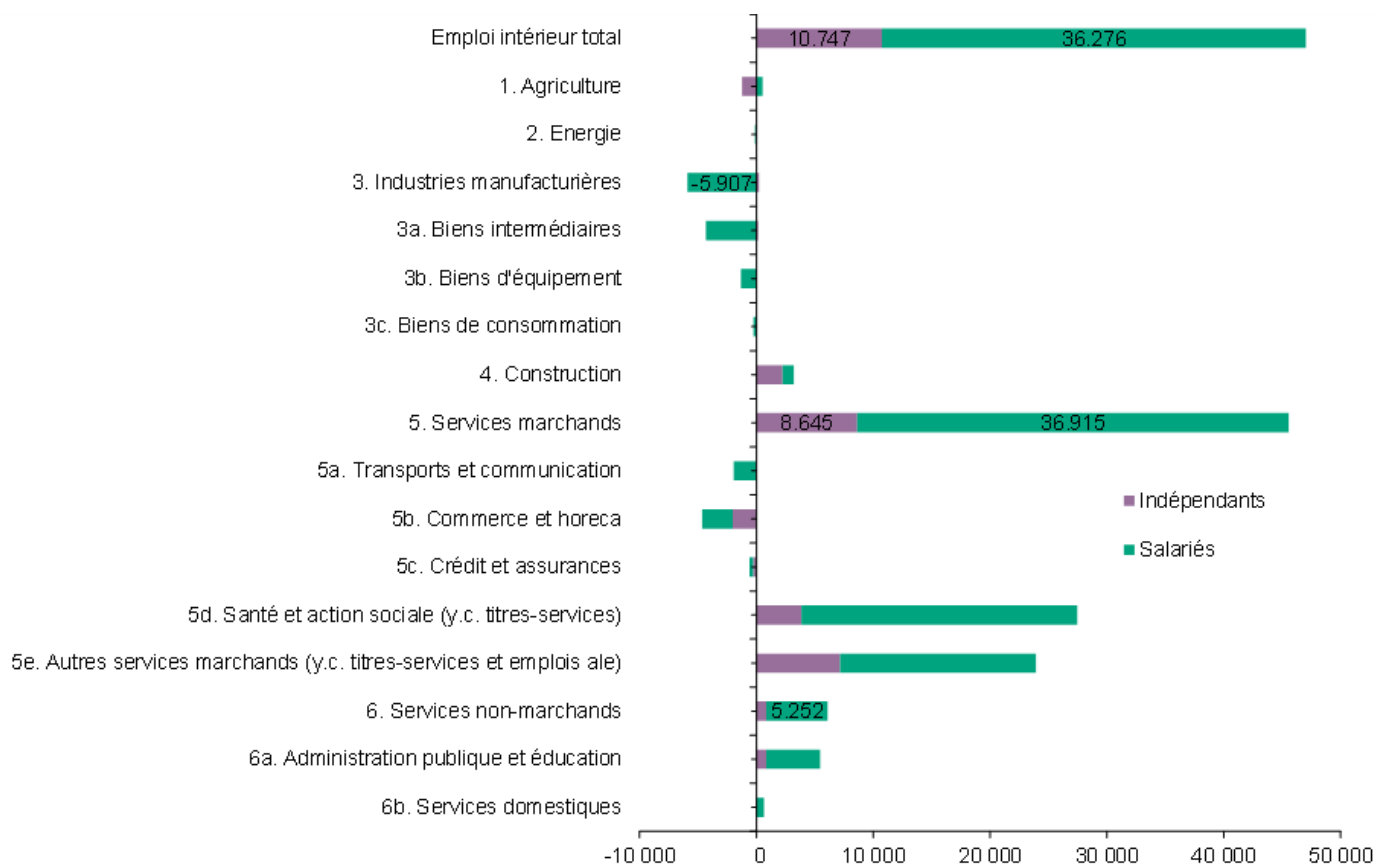
Schéma 2 - Projections en milliers de personnes et en point de pourcentage de l'évolution des agrégats du marché du travail wallon entre 2020 et 2026



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026) l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47.000 unités. Cette augmentation bénéficierait à 41.400 wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (800) ou des Bruxellois (4.200), le nombre de frontaliers entrant augmenterait aussi légèrement (+ 500). Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 4.500 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 2.900 unités. La tendance à la hausse du nombre de wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2.900 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 51.700 unités. Comme la population active n'augmenterait que de 31.700 unités (notamment parce que la population d'âge actif diminue), le chômage diminuerait de 20.100 unités. Le taux d'emploi augmenterait de 2,2 points de pourcentage et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait de 1,4 points de pourcentage. Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2 pp. pour atteindre 66,6% en 2026.

Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2021-2026, en nombre de personnes



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Entre 2020 et 2026, l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47.023 travailleurs, soit une hausse de +3,6 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6 %. C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 45.560 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 27.453 emplois, soit +13,9% ou 2,2% en TCAM) et les autres services marchands (+23.931 emplois, soit + 8,3% ou 1,3% en TCAM), les services non marchand contribuerait également à cette croissance (+ 6 099, +2,2% ou 0,4% en TCAM) ainsi que la construction (+3 195 emploi soit +3,8% ou 0,6% en TCAM), cette dernière bénéficiant en début de période de projection de l'effet des aides aux investissements des ménages (principalement en matière de rénovation énergétique) prévues dans les différents plans de relance. Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (- 5.683 emplois, soit -4,3% ou -0,7% en TCAM), l'énergie (-113, soit -0,7% ou -0,1% en TCAM) et l'agriculture (-681 travailleurs, soit -3,8% ou -0,6% en TCAM) confirmant les tendances du passé pour l'industrie et l'agriculture. Au sein des services marchand, le commerce, l'Horeca et les transports, directement touchés par la crise sanitaire et les mesures de confinement, continueraient dans les premières années de projection à voir leur emploi diminuer, ce qui aboutirait en 2026 à des pertes de respectivement 4.646 et 1.935 emplois par rapport au niveau de 2020, année où les mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle avaient permis de limiter les pertes.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 36.276 salariés soit +3,4% ou + 0,6% en TCAM) que par l'emploi indépendant (+10.747 indépendants soit +4,6% ou +0,8% en

TCAM), et dans les deux statuts principalement par les secteurs de la santé et action sociale et les autres services marchands.

1.4.1. Créations et faillites d'entreprises

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de créations en 2019.

SECTEUR NACE	BASSIN		Wallonie		Région Bruxelloise	
	Création		Création		Création	
	2015	2019	2015	2019	2015	2019
A Agriculture, sylvi., pêche	90	70	878	761	28	24
B Industries extractives	0	0	5	4	1	1
C Industrie manufacturière	140	159	1.004	1.184	332	316
D Prod. et distrib. d'électricité, gaz, etc.	1	4	24	53	19	15
E Prod. Et distrib.eau, assainissement, déchets	2	7	34	42	12	7
F Construction	347	366	2.779	2.817	1.908	1.603
G Commerce	568	510	4.028	4.066	1.670	1.445
H Transports et entreposage	50	53	363	460	422	675
I Hébergement et restauration	196	149	1.853	1.711	737	726
J Information et communication	268	359	1.036	1.313	877	1.227
K Activités financières et d'assurance	16	35	119	223	82	112
L Activités immobilières	135	162	509	703	320	377
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	839	1.008	3.370	4.229	2.707	3.242
N Activités de services admin. et de soutien	280	351	1.485	1.952	714	825
O Administration publique	1	2	21	13	11	7
P Enseignement	154	208	719	896	279	325
Q Santé humaine et action sociale	111	210	667	1.121	189	310
R Arts, spectacles, etc.	122	202	733	950	296	499
S Autres activités de services	152	209	1.430	1.913	451	489
T Activités des ménages	0	0	2	5	3	7
U Activités extra-territoriales	0		1	1		2
Activité inconnue	0	2	1	11	2	7
Total	3472	4066	21.061	24.428	11.060	12.241

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2015-2019

Le secteur qui a connu le plus de créations en 2019 en Brabant wallon sont les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (1.008), suivi par le Commerce (510), la Construction (366), l'Information et la communication (359) et les Activités de services administratifs et de soutien.

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de faillites en 2019. Comme pour le tableau précédent, les effets de la crise économique liée au COVID19 ne sont pas encore observables.

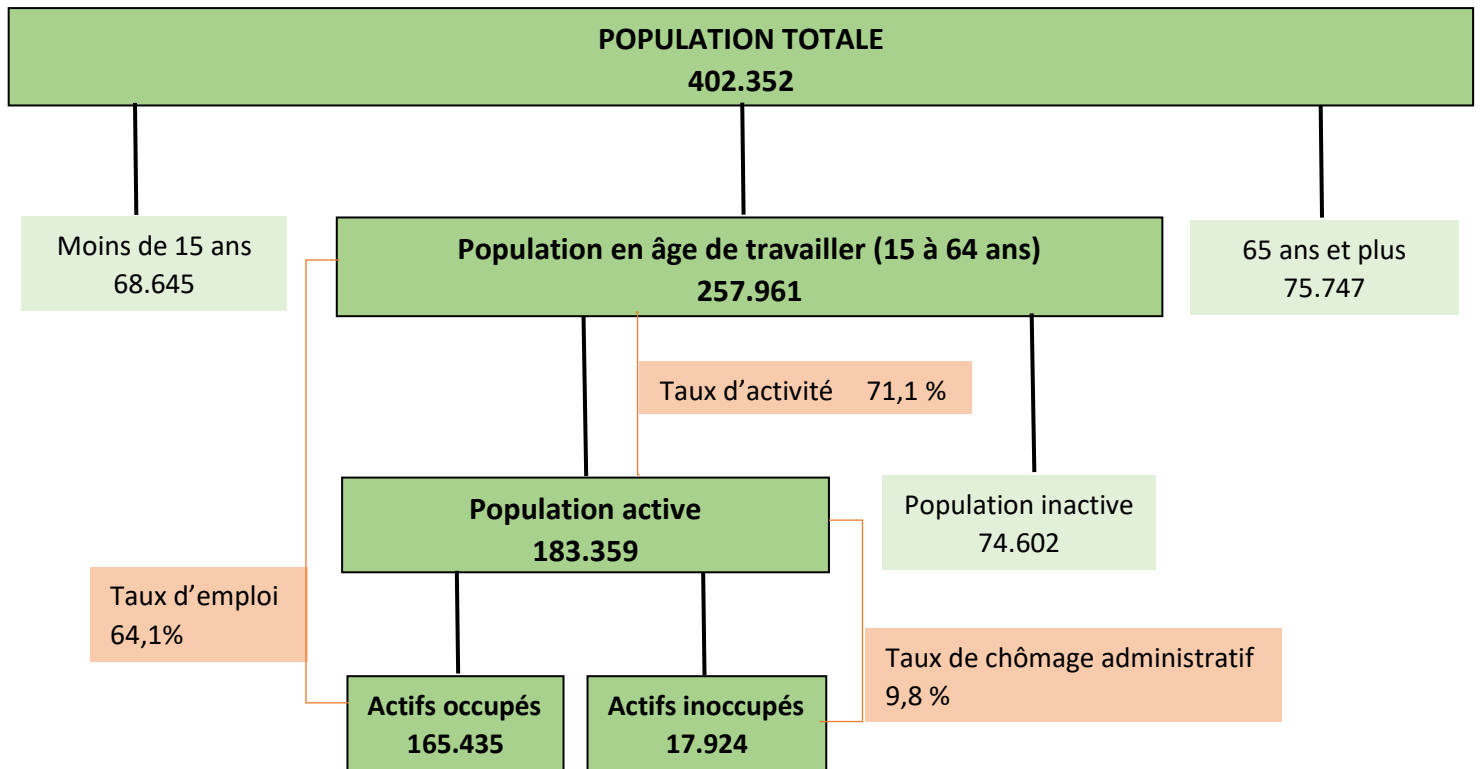
SECTEUR NACE	BASSIN		Wallonie		Région Bruxelloise	
	Faillite		Faillite		Faillite	
	2015	2020	2015	2020	2015	2020
A Agriculture, sylvi., pêche	1	4	25	23	6	2
B Industries extractives	0	0	1			
C Industrie manufacturière	20	14	164	81	61	38
D Prod. et distrib. d'électricité, gaz, etc.	0	0	1	5		2
E Prod. Et distrib.eau, assainissement, déchets	0	1	9		5	
F Construction	57	45	555	383	321	259
G Commerce	91	78	753	428	621	401
H Transports et entreposage	13	11	92	69	129	111
I Hébergement et restauration	54	49	550	376	367	268
J Information et communication	15	13	84	54	101	52
K Activités financières et d'assurance	6	3	26	20	21	5
L Activités immobilières	8	4	65	39	66	31
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	42	46	180	166	138	121
N Activités de services admin. et de soutien	34	20	180	120	191	103
O Administration publique	0	0	1			
P Enseignement	1	3	5	13	7	8
Q Santé humaine et action sociale	3	4	14	48	23	22
R Arts, spectacles, etc.	6	4	46	48	18	25
S Autres activités de services	21	19	100	84	67	54
T Activités des ménages	0	0	0	0	0	0
U Activités extra-territoriales	0	0	0	0	0	0
Activité inconnue	0	0	0	0	0	0
Total	372	318	2.851	1.957	2.142	1.502

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2015-2019

Les secteurs qui ont connu le plus de faillites en 2020 en Brabant wallon sont le Commerce (78), l'Hébergement et restauration (78) et les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (46) et la Construction (45). L'effet de la crise du COVID19 n'est pas encore visible sur les chiffres suite au moratoire sur les faillites mises en place par le gouvernement.

Structure d'activité de la population en 2018 (moyenne annuelle) - Bassin du Brabant wallon

Source : Steunpunt Werk ; calculs : IWEPS



CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES

2.1. Données globales, de cadrage¹⁴

2.1.1. Introduction à l'offre de formation et d'enseignement

A. Formation initiale

L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés :

- 1^e degré (degré d'observation)
- 2^e degré (degré d'orientation)
- 3^e degré (degré de détermination)
- 4^e degré (Soins infirmiers) – non présent sur notre territoire

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2^e degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6^e année de ces études.

Les sections de qualification préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Et ce, selon les cas, soit à l'issue d'une 6^e année soit au terme d'une 7^e année (CQ6 et/ou CQ7).

¹⁴ Remarque 1 : La grande majorité des données relatives à l'enseignement obligatoire présentées dans le point 2.1. sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques¹⁴) non certifiées¹⁴ ; Aussi, étant donné que la source principale utilisée pour les données de cadrage diffère de celle, certifiée, sur laquelle se basent les analyses du point 2.2., les comparaisons ne sont pas possibles. Il n'est dès lors pas opportun, pour l'enseignement obligatoire ordinaire, d'établir un lien strict entre les tableaux et les analyses des deux parties du présent chapitre. Le lecteur étant invité à se référer aux différentes sources référencées.

Remarque 2 : Les données de cadrage (analyses des deux parties du présent chapitre) fournissent des informations par établissements sièges. Ces derniers peuvent être établis dans un autre bassin que certaines de leurs implantations.

Remarques générales : les opérateurs Enseignement et IFAPME comptabilisent les élèves/apprenants en année scolaire. Les autres données font référence aux années civiles.

Les rapports sont basés sur les dernières données disponibles au moment de la rédaction (juillet/août). Des données plus récentes, ou non disponibles centralement, fournies notamment par les participants aux réunions de concertation, complètent les analyses sectorielles qui aboutissent à la détermination des thématiques communes en octobre.

L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale

En plus de l'enseignement de plein exercice, **l'enseignement qualifiant s'organise également en alternance** qui est organisé selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 *définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 » ;
- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 ». Les options organisées en alternance article 45 sont sanctionnées par un CQ spécifique.

L'enseignement spécialisé

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu'à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L'élève y évolue comme dans l'enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation de l'enseignement. Comme l'enseignement ordinaire, l'enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l'enseignement.

L'enseignement secondaire spécialisé est organisé en quatre formes, prenant en compte le projet personnel de l'élève.

- La forme 1 : enseignement d'adaptation sociale
- La forme 2 : enseignement d'adaptation sociale et professionnelle
- La forme 3 : enseignement professionnel
- La forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification.

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels des compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut aussi être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

Commentaire : A la forme 4 ne peuvent accéder que des élèves issus de l'enseignement de type 3. Cela concerne peu d'élèves pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Il s'agit d'un enseignement proche de l'enseignement ordinaire avec un encadrement spécialisé.

IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d'intérêt public subventionné par la Région wallonne. Il coordonne, sur le plan pédagogique, administratif et financier, un réseau de 8 centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 16 sites couvrant toute la Wallonie. Le Réseau IFAPME propose plus de 130 formations, dans tous les secteurs d'activité : métiers de la vente et du commerce, de la construction, l'automobile, les soins aux personnes, l'Horeca, l'industrie alimentaire, métiers économiques et de conseil aux entreprises, l'information et le graphisme, la petite enfance, les métiers verts, ...

L'IFAPME propose un type de formation pour les jeunes de 15 à 26 ans : la **formation en alternance – Apprentissage**. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. C'est une formation à la fois générale, technique et pratique, d'une durée de 3 ans (en général). Elle est destinée à un public de jeunes, de 15 à 26 ans. La formation se fait en parallèle dans une entreprise agréée par l'IFAPME (3

à 4 jours par semaine) et dans un Centre de formation du réseau IFAPME (1 à 2 jours par semaine, en journée). La formation en alternance se base sur un contrat qui est conclu entre l'apprenant et une entreprise (ou un indépendant), sous la supervision d'un référent IFAPME (délégué à la tutelle) : le **contrat d'alternance**. Au terme de la formation, sont délivrés des **Certificats d'apprentissage**

B. Formation pour adultes

L'IBEFE Bw n'a accès qu'aux données des opérateurs de formation et d'enseignement, représenté par des mandats effectifs au sein de notre Instance. Cette rubrique ne reprend que des descriptifs de ces formations. Elle ne reprend donc pas les données de certains autres opérateurs, tels que la Mire Bw, les Régies de quartiers, etc. En revanche, nous essayons d'en prendre compte dans nos travaux plus qualitatifs et dans nos recommandations.

Enseignement de Promotion Sociale

L'Enseignement de Promotion Sociale (EPS) s'inscrit, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dans un processus d'éducation tout au long de la vie. Il offre un large choix de formations organisées de manière permanente ou occasionnelle et de niveau tant secondaire que supérieur et au terme desquelles il délivre des titres reconnus (certificats et diplômes). Il compte 160 établissements sur le territoire de la FWB. Il s'adresse à toute personne – travailleur, demandeur d'emploi, retraité, ... de plus de 18 ans (plus de 15 ans à certaines conditions) qui souhaite obtenir une qualification, se perfectionner, entamer une reconversion professionnelle, ou encore acquérir de nouvelles compétences pour son évolution personnelle.

Les formations sont composées de différents modules (UE ou Unités d'Enseignement). Chaque section comporte des UE, souvent une ou plusieurs UE de stage et habituellement, une UE épreuve intégrée. Chaque UE est sanctionnée par une attestation de réussite et chaque étudiant peut capitaliser ces attestations afin de personnaliser son parcours. A la condition de respecter l'organigramme de la section et la limite éventuelle de validité des attestations de réussite des UE, il peut adapter le rythme de sa formation en choisissant le nombre d'UE qu'il veut suivre et, ainsi, être en mesure de tenir compte d'éventuelles contraintes personnelles (professionnelles, familiales ...), horaires adaptés ... De ce fait, l'EPS permet de cumuler études et emploi. Les cours sont dispensés en journée, en soirée et/ou le samedi, pendant l'année scolaire ; les horaires varient selon les établissements et les formations.

IFAPME

Au-delà de la formation en Apprentissage mentionnée dans les formations initiales, l'IFAPME organise d'autres types de formations :

- **Formation de Coordination et d'encadrement (COEN)** : La formation de Coordination et d'encadrement (COEN) permet d'acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier. Elle prépare à l'exercice d'une fonction salariée d'encadrement de personnes, d'adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d'une entreprise. Elle est accessible dès 18 ans. C'est une formation diplômante d'une durée d'un an (remarque : une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers), qui peut être dispensée en alternance, par la conclusion d'une **Convention de stage**. Le programme ne propose pas de cours de gestion et ne prépare pas à devenir indépendant. (**Convention de stage**).
- **Formation de Chef d'entreprise (CE)** : La formation de Chef d'entreprise permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié ou à créer son entreprise, reprendre l'entreprise familiale ou devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être envisagée après un contrat d'apprentissage ou après des études secondaires, mais

aussi dans une logique de réorientation professionnelle. La formation de Chef d'entreprise s'étale en principe sur 2 ans, mais peut parfois durer 1 ou 3 ans. Une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers techniques ; notamment pour les stagiaires qui n'ont aucune pratique ou connaissance préalable.

Trois formules d'alternance sont possibles : la **Convention de stage**, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation), ou encore la reconnaissance de son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation). Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données ci-après, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

En fin de formation et après réussite des épreuves finales, sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans convention de stage) des **Diplômes de formation de Chef d'entreprise**, homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, sont également délivrés des **Certificats de connaissances de base en gestion**.

En complément, le Réseau des Centres de formation de l'IFAPME propose également des formations continues et des formations à la création et à la transmission d'activité.

Le Forem

Le Forem, Service Public Wallon de l'emploi et de la formation a pour mission d'outiller et guider les demandeurs d'emploi vers leur insertion professionnelle et les travailleurs dans la gestion de leur carrière. A cette fin, il dispose notamment en Wallonie de 31 Centres de formation, qui proposent à ce jour 352 formations qualifiantes permettant d'acquérir ou d'approfondir les compétences nécessaires à un métier, notamment dans 193 métiers en pénurie et 103 fonctions critiques. On retrouve également dans le catalogue de formations, 80 modules de formation orientés développement durable.

Pour plusieurs formations "métier", il est possible d'obtenir un certificat de compétences acquises en formation (CECAF), c'est-à-dire une reconnaissance officielle des compétences au terme de la formation.

Un autre dispositif porte le nom de « opération coup de poing », formation spécifique à la demande d'une entreprise qui se déclare prête à engager au moins 80 % des stagiaires en fin de formation. Il existe également les dispositifs d'apprentissage en alternance (FALT).

Au-delà de ces formations qualifiantes, le Forem propose des formations de compétences clés, notamment en lien avec le numérique, des formations d'aide à la recherche d'emploi et construction de parcours professionnels, etc.

Toutes ces formations s'adressent aux demandeurs d'emploi, mais aussi parfois à des travailleurs, comme dans les cellules de reconversion et des étudiants. Elles sont organisées soit en gestion propre, soit en partenariat.

Les deux principaux centres de formation en Brabant wallon se situent à Nivelles et à Tubize. A Louvain-la-Neuve se trouve également la Maison des langues.

Parmi les formations en partenariat, on retrouve des formations dans les Centres de formation Forem organisées avec le concours d'une entreprise, mais aussi des formations dispensées par les CISP, la Mire Bw, les Régies des Quartiers, etc. Certaines de ces formations sont donc reprises deux fois dans les données globales. Par exemple, les formations DEFI (CISP) sont reprises dans les données Forem et dans les données CISP.

CISP

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), constitués sous la forme d'ASBL, de CPAS ou d'association de CPAS, assurent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne.

Ils ont pour mission de « Favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire, par l'acquisition de connaissances, compétences et comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel » (cf. décret du 10 juillet 2013).

Pour ce faire, ils mettent en œuvre une pédagogie spécifique et individualisée.

Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- La démarche « **entreprise de formation par le travail** » (**EFT**), qui combine une approche théorique d'un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services et
- La « **démarche de formation et d'insertion** » (**DEFI**), qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprise.

Les filières des CISP visent l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- **L'orientation professionnelle** : actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, ainsi que de concevoir ou confirmer son projet professionnel et personnel,
- **La formation de base** : formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé,
- **La formation professionnalisante** : formation visant l'acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

La durée des formations est variable en fonction du type de filière, du programme, du niveau de qualification attendu et du profil ; ainsi que de chaque stagiaire. Elle ne peut toutefois pas excéder 2.100 heures. A l'issue des formations, les centres délivrent une attestation de fréquentation.

C. Formation complémentaire

« Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des écoles d'enseignements secondaire, supérieur et de promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des formateurs de l'IFAPME/Espace Formation PME, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectorielle, à l'offre des Centres de Compétences en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie). »

Ils ont également pour mission de participer à la découverte métiers des élèves du dernier cycle de primaire et du premier degré du secondaire.

Le Brabant wallon ne compte aucun CTA.

Les Centres de Compétences (CDC)

Les Centres de Compétences (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s'inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces centres sont des lieux de formation modernes mais aussi des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l'innovation. Ils sont des vecteurs d'une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants, les chefs et cadres d'entreprise.

Il y a actuellement 24 Centres de Compétences en Wallonie, qui travaillent en réseau et dont la coordination est assurée par le Forem. Il n'y en a aucun en Brabant Wallon

2.1.2. Nombre total d'apprenants dans le bassin

A. Formation initiale

Enseignement obligatoire	Bassin	Nombre d'apprenants		% Femmes (Bassin)
		% Wallonie	% FWB	
Enseignement secondaire (Source : AGE-DED, 2018-2019)				
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	29 620	10.7 %	8.3 %	ND
• Premier degré	10 025	11.2 %	8.5 %	ND
• Deuxième degré	10 332	11.1 %	8.6 %	ND
- Forme générale	6 590	13.8 %	10.3 %	ND
- Forme technique et artistique de transition	1 232	14.9 %	12.4 %	ND
- Forme technique et artistique de qualification	1 533	8.0 %	6.3 %	ND
- Forme professionnelle	977	5.5 %	4.5 %	ND
• Troisième degré	9 263	10.5 %	8.2 %	ND
- Forme générale	5 115	14.4 %	11.0 %	ND
- Forme technique et artistique de transition	1 088	16.5 %	13.7 %	ND
- Forme technique et artistique de qualification	1 967	7.7 %	6.1 %	ND
- Forme professionnelle	1 093	5.2 %	4.2 %	ND
• Quatrième degré	0	SO	SO	ND
Enseignement secondaire ordinaire en alternance	569	7.1 %	6.1 %	ND
• Deuxième degré	238	5.3 %	4.6 %	ND
• Troisième degré	331	9.3 %	7.9 %	ND
IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2019-2020)				
Inscriptions	320	6,9%	SO	27,2%
Personnes sous contrat	316	7,4%	SO	25%
Enseignement obligatoire	Bassin	Nombre d'apprenants		% Femmes (Bassin)
		% Wallonie	% FWB	
Enseignement spécialisé (Source : AGE-DED, 2018-2019)				
Forme 3	365	3.6 %	3.0 %	ND
Forme 4	85	25.4 %	14.7 %	ND

Les données concernant l'enseignement reprises dans le tableau ci-dessous ne proviennent pas des mêmes sources que celles du 2.2. Cela ne permet donc pas de faire des rapprochements ou des comparaisons. Le lecteur est invité à se référer aux sources référencées.

Dans l'enseignement secondaire, depuis 3 ans, les inscriptions restent relativement stables en Brabant wallon. Si on y regarde de plus près, les chiffres nous montrent une augmentation des inscriptions dans le 1^{er} degré et une baisse dans l'enseignement qualifiant.

Le nombre d'inscrits dans l'enseignement spécialisé en forme 3 reste stable mais chute en forme 4 (-65,6%).

Pour l'IFAPME, on observe une légère diminution des inscriptions (-2,1%) et du nombre de personnes sous contrats (-5,1%). La part de femmes augmente tant au niveau des inscriptions que des personnes sous contrats (+5,1% et 4,9%).

B. Formation supérieure

	Nb apprenants		
	Bassin	% FWB	% Femmes (bassin)
Enseignement de Promotion sociale, 2018-2019			
Niveau supérieur court	1.744	5,6%	ND
Niveau supérieur long	0	0%	ND
Enseignement supérieur, 2019-2020			
Supérieur non universitaire (HE et ESA)	4.047	4,1%	55,6%
Universitaire	ND	ND	ND

L'Enseignement de Promotion sociale (niveau d'enseignement supérieur) et l'Enseignement supérieur sont proportionnellement peu représentés en Brabant wallon. En revanche, même si nous n'avons pas le nombre d'inscriptions de l'Enseignement supérieur universitaire par bassin ou province, le Brabant wallon est connu pour son pôle universitaire. L'UCLouvain, majoritairement situé à Louvain-la-Neuve, comptait, en 2018-2019, 31.132 étudiants. Il s'agit de la plus grande université francophone du pays, suivi de l'ULB avec 29.731 étudiants.¹⁵

C. Formation pour adultes

Enseignement non obligatoire	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% FWB ou Wallonie ¹⁶	% Femmes (Bassin)
Enseignement de Promotion sociale (Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019)			
Niveau secondaire inférieur	1.550	3,0%	ND
Niveau secondaire supérieur	2.142	3,6%	ND
IFAPME (Source : IFAPME, 2019-2020)			
Formation accélérée à la gestion	97	10,7%	44,3%
Année préparatoire	217	10,8%	28,1%
Formation de chef d'entreprise	1.008	12,8%	36,9%
Coordination et encadrement	78	7,4%	80,8%
Personnes sous convention de stage	591	13,4%	23,9%
FOREM - Gestion propre (Source : Le Forem, 2020)			

¹⁵ Source : CRef

¹⁶ Selon s'il s'agit d'un organisme qui dépend de la Région Wallonne (IFAPME, Forem, CISP, CFISPA) dépendent de la Wallonie) ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Enseignement de promotion sociale). Les données de l'Enseignement Promotion sociale, car, vu qu'il s'agit d'un enseignement modulaire, les maxima d'inscriptions dans un cours sont pris en compte pour une section.

DE	952	4,3%	41,0%
Travailleurs	11	0,2%	63,6%
Etudiants	8	0,2%	12,5%
FOREM - Gestion partenariale (Source : Le Forem, 2020)			
DE	1.813	6,1%	63,5%
Travailleurs	20	18,7%	70,0%
Etudiants	0	SO	SO
FOREM – Cellule de reconversion (Source : Le Forem, 2020)			
DE	413	18,8%	20,8%
CISP (Source : SPW, 2019)			
DEFI	1.097	10,2%	77,0%
EFT	221	4,9%	42,1%
Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (AVIQ)			
Orientation/Formation de base	13	2,30%	31,6%
Formation professionnalisante	0	0%	SO

Dans le tableau ci-dessus, on peut observer que le nombre d'apprenants dans l'enseignement de promotion sociale (niveau secondaire) reste peu développé en Brabant wallon par rapport au reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles (3% et 3,6%).

La proportion d'apprenants IFAPME est importante en Brabant wallon par rapport à la Wallonie pour les formations chefs d'entreprise (1.008 apprenants – 12,8%), contrairement à la formation en apprentissage, analysée ci-dessus (320 apprenants - 6,9%).

Les formations gérées par le Forem ou en partenariat, restent peu développées sur notre territoire : elles accueillent 4,3% des DE inscrits en formation en gestion propre en Région wallonne et 6,1% en gestion partenariale. En revanche, on observe une grosse activité des cellules de reconversion (18,8% des DE de la Wallonie).

Parmi les apprenants des CISP, on retrouve une grande majorité de formation DEFI (1.097 apprenants DEFI et 221 EFT¹⁷).

D. Formation complémentaire

CTA
Absence de CTA sur la zone
Centres de compétences/centres de référence ¹⁸
Absence de CDC sur la zone

¹⁷ Entreprise de formation par le travail » (EFT), Démarche de formation et d'insertion (DEFI)

¹⁸ Il s'agit ici uniquement des centres de compétences FOREM et en partenariat avec le Forem.

2.1.3. Indicateurs globaux par Bassin

Les données reprises dans le tableau ci-dessous ne proviennent pas des mêmes sources que celles du 2.2. Cela ne permet donc pas de faire des rapprochements ou des comparaisons. Le lecteur est invité à se référer aux sources référencées.

Indicateurs	Bassin	FWB
Taux d'inscrits dans le premier degré différencié	3.8 %	7.2 %
Ratio qualification/transition au niveau secondaire	30.4 %	48.0 %
Part de secondaire spécialisé dans le total du secondaire	2.3 %	4.7 %
Part de l'alternance dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant	9.3 %	7.9 %
Part de l'alternance total (en intégrant l'apprentissage Classes Moyennes)	ND	ND

Source : AGE-DED ; Calculs : IBEFE Bw

2.1.4. Focus sur l'alternance¹⁹

Pour ce focus, les données ont été fournies par l'OFFA (Office Francophone de la Formation en Alternance) ; dès lors, elles se rapportent exclusivement aux formations initiales des CEFA, de l'IFAPME et du SFPME. Pour l'IFAPME et le SFPME, elles ne reprennent dès lors que les formations en apprentissage.

Inscriptions des apprenants résidants dans le bassin

Le tableau ci-dessous reprend les apprenants inscrits chez un opérateur de formation en alternance ayant minimum 1 jour actif au cours de l'année 2020. Ainsi, 1.151 apprenants résidants dans le bassin du Brabant wallon sont inscrits auprès d'un opérateur de formation en alternance (tout bassin confondu).

Parmi ces apprenants, 93 sont considérés comme « sans alternance », à savoir qu'ils n'ont jamais eu de contrat signé avec une unité d'établissement.

Par ailleurs, un filtre a été rajouté pour les apprenants n'ayant aucune date de certification et de fin théorique (aucune donnée encodée dans la plateforme pour ces variables). Ainsi, il est constaté que, parmi les 1.151 apprenants inscrits dans le bassin au cours de l'année 2020, 300 ont une durée de formation supérieure à 3 ans. La question peut donc se poser pour ces apprenants s'ils sont toujours (peuvent être considérés comme) inscrits chez un opérateur.

Inscriptions apprenants – Année 2020

Source : OFFA, 2020

	Total inscrits (dont sans contrat)	Total inscrits sans date de fin (dont sans contrat)	Total inscriptions (dont sans contrat)
Bassin du Brabant Wallon	944 (68)	300 (25)	1.151 (93)

¹⁹ Les calculs ont été réalisés selon les procédures de calcul des indicateurs en application à cette période. La période d'analyse s'étale du début de l'encodage des données dans la plateforme (ainsi que l'application temporaire) au 31 décembre 2020. Les données ont été extraites de la plateforme OPLA en juin 2021.

La plateforme OPLA, qui a été lancée en novembre 2019, reprend les données qui ont été encodées ou transmises par les opérateurs actifs dans la formation en alternance, à savoir :

- Les CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance), dont les données sont encodées directement dans la plateforme. A ce jour, seules les données relatives aux CEFA wallons sont encodées ;
- L'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées par l'opérateur quotidiennement depuis leur propre application ;
- Les données du SFPME (Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées quotidiennement par l'opérateur depuis leur propre application (à ce jour, peu de données disponibles).

Bassin de Hainaut Centre	1757 (112)	620 (46)	2377 (158)
Bassin de Hainaut Sud	2.143 (158)	740 (49)	2.883 (207)
Bassin de Wallonie Picarde	896 (76)	254 (12)	1.150 (88)
Bassin de Huy-Waremme	734 (49)	302 (22)	1.036 (71)
Bassin de Liège	2.762 (204)	843 (40)	3.605 (244)
Bassin de Verviers	1.085 (90)	298 (24)	1.383 (114)
Bassin du Luxembourg	911 (72)	324 (28)	1.235 (100)
Bassin de Namur	1.401 (96)	557 (37)	1.958 (133)
Total Wallonie	12.633 (925)	4.238 (283)	16.871 (1.208)
Bassin de Bruxelles	ND	ND	ND

Nombre de contrats par opérateur

Ce volet se concentre sur l'ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d'établissement du bassin du Brabant wallon au cours de la période 2016-2020 (Les contrats antérieurs à 2016 ont également été intégrés dans le total général, étant peu nombreux). Un apprenant peut donc être comptabilisé plusieurs fois, le traitement se faisant sur le numéro de contrat et non sur le numéro de registre national de l'apprenant.

Nombre de contrats débutés par opérateur au sein d'une UE du bassin du Brabant wallon

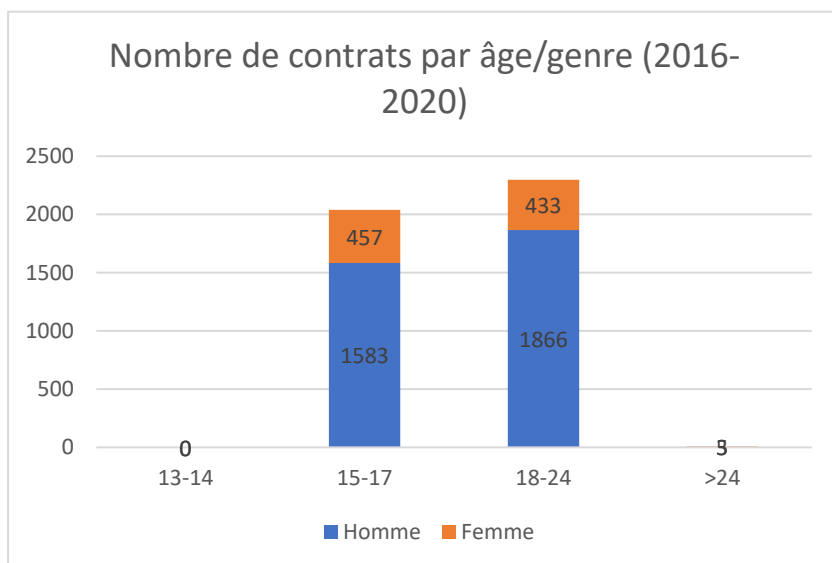
Source : OFFA, 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL Contrats
SFPME	0	0	0	0	2	2
IFAPME	571	402	349	312	269	1.903
CEFA	442	526	523	526	428	2445
Inconnu	0	0	0	0	1	1
TOTAL	1.013	928	872	838	700	4.351

Nous pouvons observer une baisse de contrat depuis 2016. Entre 2016 et 2019²⁰, le nombre de contrats IFAPME a chuté de 45,4%. Quant aux CEFA, le nombre de contrats a augmenté de 19%.

²⁰ Afin de ne pas influencer les chiffres par l'impact de la crise COVID, l'année 2020 n'a pas été prise en compte dans l'évolution.

Nombre de contrats par âge et genre



La majorité des apprentis sont majeurs. 52,8% ont entre 18 et 24 ans. 46,9% ont entre 15 et 17ans.

Source : OFFA, 2020

NB : Pour information, les données relatives au genre se basent sur la variable « civilité » encodée dans la plateforme OPLA. En effet, il n'existe pas de variable relative au genre de l'apprenant. Il convient dès lors d'être prudent quant aux données reprises pour cette variable, ne s'agissant ici que d'avoir une visualisation générale sur la question du genre. Les contrats sans information de civilité ou d'âge n'ont pas été pris en compte.

Nombre d'unités d'établissement agréées

Définition : L'indicateur renseigne le nombre d'unités d'établissement qui ont été agréées. Une unité d'établissement n'est ici comptabilisée qu'une seule fois (selon la date du premier agrément) et ce, même si elle possède plusieurs agréments, dans le but d'évaluer les unités d'établissement qui se sont insérées dans la formation en alternance.

Il est important de préciser que parmi l'ensemble des unités d'établissement qui ont été agréées dans le Bassin du Brabant wallon, 47,1% ont signées au minimum 1 contrat d'alternance avec un apprenant, les autres unités d'établissement n'ayant jamais eu d'apprenants en alternance (selon les données encodées au sein de la plateforme OPLA.).

Unités d'établissement agréées – Bassin Brabant wallon

Source : OFFA, 2020

	2016 et antérieur	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Nombre UE	2.968	172	182	147	173	3.642

2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant

Les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur et par secteur, le détail de l'offre de formation proposée sur le territoire du Brabant wallon et de sa fréquentation. Les intitulés des options/formations et des secteurs, ainsi que la classification des options/formations spécifiques à chaque opérateur, ont été conservés. Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondant ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

2.2.1. Formation initiale

1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3^e et 4^e degré)²¹

Au 15 janvier 2020, le Brabant wallon compte 3.306 élèves dans l'enseignement ordinaire de qualification ou professionnelle de plein exercice.

On observe une diminution des fréquentations depuis l'année 2016-2017 de 8.4 % (de 3.306 à 3.028).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	Ouvrier qualifié en horticulture	P	A1405, A1414, A1416	1	14	ND	133.3%
	Technicien en environnement	TQ	A1301	1	11	ND	SO
	Total Agronomie				25		316.7%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFF Bw

Grâce à une nouvelle option Technicien en environnement organisée sur le territoire du Brabant wallon depuis l'année 2016-2017 et à une augmentation de l'effectif dans l'option Ouvrier qualifié en horticulture, on observe une forte augmentation de fréquentation pour le secteur de l'Agronomie (+316,7%).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
----------------------	----------------------	-----------	-----------------	----------------------	-------------------------	----------	---------------------------------------

²¹ Dans le régime CPU, la 4e année est considérée comme faisant partie de l'option. Dans un souci de cohérence, dans ce rapport, seules les années 5, 6 et 7 sont prises en compte. Cela concerne autant le plein exercice que l'alternance.

Nous nous trouvons actuellement dans une période de transition entre les deux régimes : certaines options sont organisées sous le régime CCPQ (organisés en degrés) et le nouveau régime CPU (modules unités d'apprentissage en 4e, 5e et 6e). L'organisation des options est donc différente. Concrètement, pour comptabiliser les fréquentations dans ce rapport, on prend en compte les élèves inscrits en 5e CPU et les élèves inscrits en 6e de l'option en CCPQ. Par exemple, l'option « Menuisier d'intérieur et d'extérieur » est organisée en CPU : on comptabilise les élèves en 5e année et les élèves de 6e année inscrits dans l'option « Menuisier ».

Les options organisées en CPU sont marquées d'une* dans ce rapport. Le lecteur est invité à se référer aux commentaires pour connaître l'ancienne appellation et pour pouvoir les comparer avec le rapport de 2018. Parfois, le nom de l'option CPU n'a pas été modifié. Les anciennes options vont disparaître l'année prochaine.

Industrie	Carrossier	P	H3404, I1606	2	29	ND	3.6%
	Carrossier spécialisé	7P	I1606	2	8	ND	-20.0%
	Complément en maintenance d'équipements techniques	7P	SO	1	6	ND	-57.7%
	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	7P	H2902, H2911, H2913	1	6	ND	SO
	Electricien automatique	TQ	I1309	4	73	ND	-12.0%
	Installateur - Réparateur d'appareils électroménagers	7P	I1402	2	17	ND	21.4%
	Installateur électricien*	P	F1602, H2601, H2602, H2603	5	66	ND	-9.6%
	Mécanicien automatique	TQ	I1302, I1304, I1310	1	15	ND	SO
	Mécanicien d'entretien	P	H2901, H2903, I1310	1	16	ND	220.0%
	Mécanicien d'entretien automobile*	P	I1604	2	27	ND	-18.2%
	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	7P	I1603	1	3	ND	-50.0%
	Mécanicien polyvalent automobile*	TQ	I1604	1	31	ND	10.7%
	Métallier-soudeur	P	I1502, H2902, H2911, H2913	2	38	ND	35.7%
	Technicien en électronique	TQ	H2602, H2603, H2604, H2605, I1305	2	15	ND	-28.6%
	Technicien en informatique	TQ	I1401	3	60	ND	3.4%
	Technicien en maintenance et diagnostic automobile	7TQ	I1604	1	6	ND	SO
	Technicien en systèmes d'usinage*	TQ	H2903	3	32	ND	3.2%
Total Industrie				424			3.9%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Le Bassin a connu quelques modifications dans son offre d'enseignement pour le secteur de l'Industrie :

- Une occurrence supplémentaire pour l'option Carrossier spécialisé.
- La disparition d'une occurrence pour l'option Complément en maintenance d'équipements techniques.
- La disparition d'une option Complément en systèmes électroniques de l'automobile depuis l'année 2016-2017.
- L'organisation de trois nouvelles options dans ce secteur depuis l'année 2016-2017 : la 7^e Complément en soudage sur tôles et sur tubes, Mécanicien automatique et Technicien en maintenance et diagnostic automobile.
- La disparition de deux options pour laisser la place à une seule option, organisée en CPU : Installateur électricien. Cette option rassemble à présent les deux options « Electricien installateur en résidentiel » et « Electricien installateur industriel ».
- La modification de l'option « Technicien en usinage » qui devient à présent « Technicien en systèmes d'usinage », organisée en CPU.

De manière globale, on compte 424 élèves inscrits dans ce secteur. On observe une légère hausse des fréquentations de 3,9%, ce qui est encourageant vu la pénurie dans un grand nombre de ces métiers.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Complément en création et restauration de meubles	7P	B1101, H2207	1	1	ND	-87.5%
	Complément en techniques spécialisées en construction-gros œuvre	7P	F1201, F1202, F1502, F1601, F1602, F1603, F1604, F1606, F1607, F1608, F1610, F1701, F1702, F1703, H2201	1	9	ND	80.0%
	Constructeur-Monteur de bâtiment en structure bois*	7P	F1501, F1503, H2201, H2202	1	5	ND	SO
	Cuisiniste	7P	F1604, H2206	1	6	ND	-33.3%
	Dessinateur en construction	TQ	F1104	1	18	ND	-10.0%
	Ebéniste	P	H2201, H2202, H2204, H2207, H2208, H2908	1	8	ND	-46.7%
	Maçon*	P	F1703	3	38	ND	-26.9%
	Menuisier d'intérieur et d'extérieur*	P	F1607, H2201, H2206	5	61	ND	-29.9%
	Technicien des industries du bois	TQ	F1501, F2201, H2202, H2203, H2204, H2206, H2209	1	10	ND	-37.5%
	Total Construction					156	

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Le Bassin a connu quelques modifications dans son offre d'enseignement pour le secteur de la Construction :

- L'organisation d'une nouvelle option en CPU Constructeur-Monteur de bâtiment en structure bois.
- L'organisation de l'option Maçon, en CPU, qui correspond anciennement à l'option Ouvrier qualifié en construction gros-œuvre.
- La disparition de l'option Menuisier en PVC et alu.

- L'organisation de l'option Menuisier d'intérieur et d'extérieur en CPU, qui correspond à l'ancienne option Menuisier. Cette option reprend le plus grand nombre d'élèves inscrits dans une option de ce secteur.

Pour l'ensemble des options, le secteur compte 156 élèves inscrits. Malgré la pénurie dans un grand nombre de métiers de la Construction, on observe une diminution dans toutes les options (hormis la nouvelle formation Constructeur-Monteur de bâtiment en structure bois), ce qui représente une diminution de la fréquentation globale pour le secteur de 28.8%.

Les deux options qui comptent le plus d'élèves sont Menuisier d'intérieur et d'extérieur* (61) et Maçon* (38).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Hôtellerie-Alimentation	Cuisinier de collectivité	P	D1103, G1602, G1603, G1604, G1803	1	13	ND	-18.8%
	Hôtelier-Restaurateur	TQ	D1105, G1402, G1503, G1601, G1602, G1603, G1604, G1701, G1702, G1703, G1801, G1802, G1803, H1505	2	41	ND	17.1%
	Restaurateur*	P	D1105, G1402, G1601, G1602, G1603, G1801, G1802, G1803, G1804, H1505	4	39	ND	-23.5%
	Traiteur-Organisateur de banquets et de réceptions	7P	D1101, D1103, D1105, G1402, G1601, G1602, G1603, G1604, G1801, G1803, G1804	1	3	ND	-84.2%
	Total Hôtellerie-Alimentation					96	

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFF Bw

Dans le secteur Hôtellerie-Alimentation, on observe une nouvelle occurrence de l'option Restaurateur. En revanche, une occurrence disparaît pour l'option 7P Traiteur-Organisateur de banquets et de réceptions.

Pour l'ensemble du secteur, la fréquentation diminue fortement (-20,7%). Toutes les options sont en diminution, exceptée l'option Hôtelier-Restaurateur pour laquelle on observe une augmentation de 17,1%. Il s'agit de l'option la plus fréquentée (41), suivie de Restaurateur (39).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Habillement et textile	Agent technique en mode et création	TQ	L1502	1	19	ND	26.7%
	Total Habillement et textile				19		-17.4%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Pour le secteur de l'Habillement et Textile, l'occurrence unique Vendeur-Retoucheur disparaît. Ce secteur ne compte à présent qu'une seule option sur le territoire du Brabant wallon ; c'est le secteur comptant le moins d'élèves inscrits sur la zone du Brabant wallon.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Arts appliqués	Arts plastiques	TQ	E1205	3	66	ND	-18.5%
	Assistant en décoration	P	L1503	1	13	ND	-27.8%
	Technicien en infographie	TQ	E1205	4	165	ND	32.0%
	Total Arts appliqués				244		8.9%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Pour le secteur des Arts appliqués, les options d'Arts plastiques et Assistant de décoration enregistrent une diminution des fréquentations.

En revanche, l'option Technicien en infographie se porte bien : on observe une occurrence supplémentaire au 15 janvier 2020, avec 165 élèves inscrits, ce qui représente une augmentation de 32% de la fréquentation. Grâce à cette option le secteur est en hausse (+8.9%).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Economie	Agent en accueil et tourisme	TQ	G1101, G1201, G1303, G1703, M1601, N2201	3	90	ND	-23.1%
	Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1601, M1602, M1606, M1607	7	129	ND	-28.7%

	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	SO	1	73	ND	-14.1%
	Technicien commercial	TQ	D1401, D1402, D1403, D1407	7	47	ND	-17.5%
	Technicien de bureau	TQ	M1601, M1602, M1605, M1606, M1607, M1608, M1609	2	186	ND	21.6%
	Technicien en comptabilité	TQ	C1401, M1203	7	304	ND	-9.8%
	Vendeur	P	D1106, D1107, D1210, D1211, D1212, D1213, D1214, D1403, D1406	8	28	ND	-22.2%
	Total Economie					857	

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Plusieurs modifications en termes d'offre d'enseignement sont à souligner pour le secteur de l'Economie :

- La disparition de l'option Complément en accueil, depuis l'année 2016-2017.
- L'apparition d'une occurrence supplémentaire de l'option Gestionnaire de très petites entreprises. C'est, dès lors, la seule option professionnelle organisée sur la zone qui permet d'obtenir le CESS dans ce secteur.
- Une nouvelle occurrence pour l'option Technicien de bureau.

Le secteur de l'Economie est le deuxième secteur le plus important de l'enseignement ordinaire de plein exercice avec 857 élèves inscrits. Toutefois, on observe une diminution de l'effectif (-12,2%), qui est presque généralisée pour toutes les options, hormis pour le Technicien de bureau.

L'option Technicien en comptabilité est toujours l'option du secteur qui reprend le plus d'élèves. Par ailleurs, c'est l'option qui attire le plus de jeunes élèves brabançons : 304 élèves y sont inscrits.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux personnes	Agent d'éducation	TQ	G1202, G1203, K1207	6	299	ND	-20.3%
	Agent médico-social	7P	M1609	1	16	ND	45.5%
	Aide familial	P	K1302	6	94	ND	2.2%
	Aide-soignant	7P	J1501	6	32	ND	-5.9%
	Animateur	TQ	G1202, G1203, K1206	2	83	ND	38.3%
	Aspirant en nursing	TQ	K1303	2	102	ND	-4.7%

	Coiffeur*	P	D1202	3	50	ND	-21.9%
	Coiffeur manager*	7P	D1202	2	15	ND	-54.5%
	Esthéticien*	TQ	D1208	2	80	ND	-8.0%
	Puériculteur	7P	K1303, J1304	5	59	ND	-21.3%
	Puériculture	P	K1303, J1304	5	123	ND	-25.5%
	Techniques sociales	TQ	SO	3	155	ND	-17.6%
	Total Services aux personnes				1108		-15.7%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Le secteur Services aux personnes est le secteur qui compte le plus d'élèves inscrits (1.108). Toutefois, toutes les options connaissent une perte d'élèves, hormis l'option Animateur (+38,3%). De manière globale, la fréquentation du secteur a diminué de 15,7%.

Deux changements sont observés sur le territoire :

- La suspension de l'option Assistant aux métiers de la sécurité et de la prévention.
- La nouvelle option CPU Coiffeur manager remplace l'ancienne option Patron coiffeur. On observe une perte d'occurrence sur notre zone.

Les options Coiffeur, Coiffeur manager et Esthéticien comptent chacune une occurrence qui se situe sur la zone de Hainaut Sud. L'établissement siège se situe en Brabant wallon et possède une implantation à Gosselies. Ces trois options regroupent 89 élèves.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Sciences appliquées	Opticien	7TQ	J1405, J1411	1	8	ND	166.7%
	Optique	TQ	J1405	1	10	ND	-56.5%
	Technicien chimiste	TQ	H1210, H1503, H2301, J1302	4	51	ND	-13.6%
	Total Sciences appliquées				69		-18.8%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Comme une grande partie des secteurs, le secteur des Sciences appliquées rencontre en baisse de fréquentation.

2. Enseignement ordinaire en alternance²²

Dans l'enseignement en alternance 45 et 49 de la zone du Brabant wallon, on observe une petite diminution des fréquentations (-7,1%) depuis l'année 2016-2017 (de 397 à 369). Au niveau de la programmation, on trouve une certaine stabilité.

²² Pour l'Alternance 49, prise en compte du 3e degré et pour l'alternance 45, prise en compte des 2e et 3e degrés.
Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE du Brabant wallon

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020	
Industrie	/							
	Sous-total alternance 45							
	Complément en maintenance d'équipements techniques	7P	SO	1	7	ND	75%	
	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	7P	H2902, H2911, H2913	1	9	ND	80.0%	
	Installateur électricien*	P	F1602, H2601, H2602, H2603	1	16	ND	-20.0%	
	Métallier-Soudeur	P	I1502, H2902, H2911, H2913	1	15	ND	25.5%	
	Sous-total alternance 49							47
	Total Industrie							47

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Comme pour l'enseignement ordinaire de plein exercice, le secteur de l'Industrie se porte également bien en alternance, avec une hausse générale de 14.6%.

L'option en CPU Installateur électricien remplace l'option Electricien installateur en résidentiel. Elle connaît une légère diminution.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020	
Construction	Maçon	P	F1703	1	10	ND	-23.1%	
	Monteur en chauffage	P	F1603	1	14	ND	133.3%	
	Monteur en sanitaire	P	F1603	1	8	ND	-27.3%	
	Poseur de couvertures non métalliques	P	F1610, F1613	1	10	ND	25.0%	
	Sous-total alternance 45							42
	Complément en agencement d'intérieur	7P	F1604	1	6	ND	50.0%	
	Complément en techniques spécialisées en construction	7P	F1201, F1202, F1502, F1601, F1602, F1603, F1604, F1606, F1607, F1608, F1610, F1701, F1702, F1703, H2201	1	3	ND	-75.0%	

	Installateur en chauffage central	7P	F1603, I1308	1	7	ND	0.0%
	Maçon*	P	F1703	1	6	ND	0.0%
	Menuisier d'intérieur et d'extérieur*	P	F1607, H2201, H2206	1	15	ND	-25.0%
	Monteur en chauffage et sanitaire*	P	F1603	1	22	ND	-4.3%
	Sous-total alternance 49				59		-46.4%
	Total Construction				101		-31.8%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Certaines formations du secteur de la Construction ont été organisée en CPU :

- L'ancienne option Ouvrier qualifié en construction gros-œuvre devient Maçon
- L'ancienne option Menuisier devient Menuisier d'intérieur et d'extérieur
- L'ancienne option Monteur en sanitaire et en chauffage devient Monteur en chauffage et sanitaire

Il s'agit du deuxième plus gros secteur de l'enseignement ordinaire en alternance après le secteur de l'Economie. On y observe une baisse significative des fréquentations de manière générale. Toutefois, en alternance 45, on observe une hausse des fréquentations de 10.5%.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Hôtellerie-Alimentation	Commis de cuisine	P	G1602, G1605	1	8	ND	-20.0%
	Sous-total alternance 45						
	Chef de cuisine de collectivité	7P	D1103, G1402, G1404, G1601, G1602	1	7	ND	SO
	Complément en techniques spécialisées de restauration	7P	G1602	1	2	ND	-33.3%
	Restaurateur*	P	D1105, G1402, G1601, G1602, G1603, G1801, G1802, G1803, G1804, H1505	1	14	ND	-36.4%
	Traiteur-Organisateur de banquets et de réceptions	7P	D1101, D1103, D1105, G1402, G1601, G1602, G1603, G1604, G1801, G1803, G1804	1	8	ND	60.0%
	Sous-total alternance 49				31		-22.5%
	Total Hôtellerie-Alimentation				39		-22.0%

Concernant le secteur de l'Hôtellerie-Alimentation, une nouvelle option en alternance 49 est apparue : la 7^e Chef de cuisine de collectivité.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020	
Economie	Auxiliaire de magasin	P	D1505, D1507	1	22	ND	10.0%	
	Sous-total alternance 45							
	Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1601, M1602, M1606, M1607	1	32	ND	68.4%	
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	SO	2	38	ND	40.7%	
	Vendeur	P	D1106, D1107, D1210, D1211, D1212, D1213, D1214, D1403, D1406	2	73	ND	1.4%	
	Sous-total alternance 49							143
Total Economie							165	19.6%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Deux nouvelles occurrences sont observées depuis 2016-2017 : Gestionnaire de très petites entreprises et Vendeur.

Le secteur de l'Economie est le secteur où l'on observe le plus grand nombre d'élèves (165) en alternance et la plus grande fréquentation des inscriptions au 15 janvier 2020.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020		
Services aux personnes	/								
	Sous-total alternance 45								
	Aide familial	P	K1302	1	14	ND	-6.7%		
	Aide-soignant	7P	J1501	1	3	ND	-40.0%		
	Sous-total alternance 49							17	-15.0%
	Total Services aux personnes							17	-15.0%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Le secteur des Services aux personnes est en baisse de fréquentation de 15.0% depuis 2016-2017.

3. IFAPME Apprentissage

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boucher – Charcutier	D 11 01	1	10	0,0%	SO
	Boulangier – Pâtissier	D 11 02	1	13	23,1%	18,2%
	Restaurateur	G 16 01	2	20	15,0%	-4,8%
	Total Alimentation			43	14,0%	38,7%

Source : IFAPME ; Calculs IBEFE Bw

Dans le secteur de l'Alimentation, l'IFAPME organise une nouvelle formation en apprentissage : le Boucher – charcutier.

Le secteur connaît une belle progression d'inscriptions avec 43 apprentis.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Commerce	Commerçant - Détaillant	D 11 06	2	72	5,6%	38,5%
	Total Commerce			72	5,6%	38,5%

Source : IFAPME ; Calculs IBEFE Bw

La formation Commerçant – détaillant est la formation comprenant le plus grand nombre d'apprentis (72), ce qui rend le secteur du Commerce le plus fréquenté en apprentissage.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Fabricant - Installateur de cuisines équipées et de meubles de salle de bains	F 16 04	1	5	20,0%	400,0%
	Installateur de chauffage au gaz par appareils individuels	F 16 03	1	1	0,0%	SO
	Installateur en chauffage central	F 16 03	1	10	10,0%	-47,4%
	Maçon	F 17 03	1	1	0,0%	SO
	Maçon - Bétonneur	F 17 03	1	5	0,0%	-70,6%
	Monteur en chauffage et sanitaire	F 16 03	1	15	6,7%	SO
	Peintre décorateur	F 16 06	1	1	0,0%	SO
	Total Construction			38	7,9%	0,0%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Le secteur de la Construction propose la plus grande offre de formations. La fréquentation est stable depuis 2016-2017. Les options qui sont les plus fréquentées sont l'Installateur en chauffage central et le Monteur en chauffage et sanitaire.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Electricité	Installateur - Electricien	F 16 02	2	9	0,0%	-50,0%
	Installateur résidentiel électricien	F 16 02	1	8	0,0%	700,0%
	Total Electricité			17	0,0%	-10,5%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

La fréquentation des métiers de l'Electricité est en baisse (-10,5%).

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Filière Bois	Menuisier	H 22 06	1	2	0,0%	-88,2%
	Menuisier d'intérieur	H 22 06	1	4	0,0%	SO
	Total Filière Bois			6	0,0%	-64,7%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

La fréquentation de la Filière bois est en chute (-64,7%).

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Métal & technologies	Mécanicien de matériel d'entreprise de construction et de voirie	I 16 03	1	3	0,0%	SO
	Total Métal & technologies			3	0,0%	200,0%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

La formation de Mécanicien de matériel d'entreprise de construction et de voirie n'est pas organisée au niveau des centres, les apprenants suivent soit des cours connexes soit tout en entreprise. Ce n'est donc pas une formation en tant que telle au sein de l'IFAPME tant pour le Brabant wallon que pour la Wallonie.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur des animaux	Eleveur de chevaux	A 14 07	1	1	100,0%	SO
	Exploitant de manège	G 14 03	1	23	78,3%	27,8%
	Total Métiers du secteur des animaux			24	0,0%	33,3%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Les Métiers du secteur des animaux se portent bien avec une augmentation de 33,3%.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A 12 03	1	22	4,5%	-56,0%
	Fleuriste	D 12 09	1	5	80,0%	SO

	Total Métiers du secteur vert (culture)			27	0,0%	-46,0%
--	---	--	--	----	------	--------

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Les Métiers du Secteur vert sont en nette diminution (-46%) et plus particulièrement la formation d'Entrepreneur de jardin (-56%)

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Mobilité	Carrossier - Réparateur	I1606	1	11	0,0%	-26,7%
	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles	I1603	1	14	0,0%	-39,1%
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	36	0,0%	38,5%
	Préparateur-peintre en carrosserie	I1606	1	5	0,0%	SO
	Total Mobilité			66	0,0%	1,5%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Le secteur de la Mobilité est le 2^e secteur le plus important en apprentissage avec 66 apprentis. L'option dont la fréquentation y est la plus élevée est le Mécanicien polyvalent automobile (36). La formation de Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles est unique en Wallonie.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	1	23	73,9%	-32,4%
	Esthéticien	D1208	1	1	100,0%	0,0%
	Total Soins aux personnes			24	0,0%	-31,4%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

La formation de Coiffeur chute de 32,4% depuis 2016-2017.

En Brabant wallon, aucune offre de formation n'est proposée en apprentissage pour le Transport et la logistique.

- Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3^e degré), plein exercice et alternance 47

Globalement, l'enseignement spécialisé de la zone du Brabant wallon rencontre une diminution des fréquentations depuis l'année 2016-2017 de 13.7 % (de 117 à 101).

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agriculture	Jardinier d'entretien*	A1203	2	6	16.7%	-57.1%
	Jardinier d'entretien* (Art. 47)	A1203	1	5	0%	25.0%

	Ouvrier exploitation horticole	A1414	1	4	50.0%	-20.0%
	Ouvrier exploitation horticole (Art. 47)	A1414	1	2	0%	SO
	Palefrenier	A1403	1	3	66.7%	0.0%
	Total Agronomie			20	25.0%	-33.3%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

La fréquentation dans le secteur de l'Agronomie est en baisse de 33,3% depuis 2016-2017. Un quart des élèves inscrits dans ce secteur sont des filles.

Une nouvelle option en alternance 47 est organisée sur notre territoire : Ouvrier d'exploitation horticole.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Industrie	Aide mécanicien garage	I1604, I1607	1	4	0%	33.3%
	Aide mécanicien garage (Art.47)	I1604, I1607	1	3	0%	SO
	Ferronnier	B1601, H2911	1	2	0%	-50.0%
	Total Industrie			9	0%	12.5%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Dans le secteur Industrie, une nouvelle option en alternance 47 Aide mécanicien garage apparaît. Grâce à cette nouvelle occurrence, le secteur affiche une hausse d'inscription. L'option Métallier-Soudeur a disparu depuis l'année 2016-2017. Aucune fille n'est inscrite dans ce secteur.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Maçon	F1703	1	4	0%	33.3%
	Monteur en sanitaire	F1603	1	2	0%	-50.0%
	Monteur-placeur d'éléments menuisés	F1607, H2201	2	3	0%	-40.0%
	Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement	I1203	1	3	33.3%	200.0%
	Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement (Art.47)	I1203	1	4	0%	-33.3%
	Total Construction				16	6.3%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Le secteur de la Construction connaît une diminution des fréquentations de 36.0%. Une seule fille y est inscrite.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
---------------------------------	----------------------	-----------------	----------------------	-------------------------	----------	---------------------------------------

						2019-2020
Hôtellerie-Alimentation	Commis de cuisine	G1602, G1605	1	4	25%	0.0%
	Commis de cuisine (Art.47)	G1602, G1605	1	2	0%	-33.3%
	Commis de cuisine de collectivité	G1602, G1605	1	11	54.5%	450.0%
	Commis de salle	G1605, G1801	1	1	0%	0%
	Total Hôtellerie-Alimentation			18	38.9%	12.5%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Contrairement aux tendances observées dans l'enseignement ordinaire, le secteur de l'Hôtellerie-Alimentation se porte bien dans l'enseignement spécialisé avec une augmentation de 12,5%

D'un côté, nous observons la disparition de l'option « Restaurateur », de l'autre, une grosse évolution positive de fréquentation de l'option « Commis de cuisine de collectivité ».

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Economie	Auxiliaire administratif et d'accueil (Forme 4)	L1601, M1602	1	11	100%	175.0%
	Auxiliaire de magasin	D1505, D1507	1	2	100%	-50.0%
	Equipier logistique	N1103, N1105	1	3	33.3%	-50.0%
	Total Economie			16	87.5%	14.3%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

C'est le secteur de l'Economie qui connaît la hausse la plus élevée des fréquentations depuis l'année 2016-2017. Cependant les tendances sont très différentes d'une option à l'autre : une augmentation de 175% pour l'Auxiliaire administratif et d'accueil, pour une diminution de 50% pour les autres filières.

Près de 90% des élèves inscrits dans le secteur sont des filles. L'Auxiliaire administratif et d'accueil et l'Auxiliaire de magasin comptent uniquement des filles.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux personnes	Aide logistique en collectivités	SO	3	18	94.4%	0.0%
	Techniques sociales (Forme 4)	SO	1	4	75%	-33.3%
	Total Services aux personnes			22	90.9%	-8.3%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020, Calculs IBEFE Bw

Le secteur des Services aux personnes est le plus fréquenté avec 22 élèves, dont 20 filles. Cependant, on observe une baisse de fréquentation par rapport à l'année 2016-2017.

2.2.2. Formations pour adultes

1. Enseignement de Promotion Sociale

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 - 2018-2019
AGRONOMIE-RESSOURCES SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL	HORTICULTURE MARAICHERE & DECORATIVE (CONVENTION)	ND	1	11	0	8	0,0%	10,0%
	Total AGRONOMIE-RESSOURCES SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL			11	0	8	0	10,0%

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE Bw

Pour le secteur de l'Agronomie (formation d'Horticulture), le nombre d'inscrits reste assez stable. En 2018-2019, aucune femme n'y était inscrite.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 - 2018-2019
ARTS APPLIQUES	ANTIQUAIRE	ND	2	32	0	17	64,5%	0,0%
	PHOTOGRAPHE	ND	1	35	0	0	58,6%	-20,5%
	Total ARTS APPLIQUES			67	0	17	61,4%	-11,8%

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE Bw

Le secteur des Arts appliqués est en diminution en 2018-2019. Outre la diminution d'inscriptions pour la formation Photographie, la formation Vidéaste n'a plus été organisée.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 - 2018-2019
Economie	AGENT EN ACCUEIL ET TOURISME (CONVENTION)	ND	1	6	0	0	44,4%	SO
	CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE	ND	4	85	0	0	49,4%	-30,3%
	FRANÇAIS : LANGUE ETRANGERE-NIVEAU DEBUTANT	ND	3	80	0	0	47,1%	-2,4%
	LANGUE : ANGLAIS - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	3	131	0	0	72,9%	SO ²³
	LANGUE : ESPAGNOL - NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	3	140	0	0	70,3%	SO

²³ Les cours de langue n'étaient pas repris lors du Rapport analytique et prospectif 2018. Cependant, ils sont pris en compte pour l'évolution moyenne du secteur.

LANGUE : ESPAGNOL - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	1	24	0	0	71,7%	SO
LANGUE : FRANCAIS - NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	2	121	0	0	62,1%	SO
LANGUE : FRANCAIS - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	1	84	0	0	78,5%	SO
LANGUE : ITALIEN - NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	2	53	0	0	64,0%	SO
LANGUE : ITALIEN - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	1	17	0	0	75,0%	SO
LANGUE : NEERLANDAIS - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	2	35	0	0	67,5%	SO
SECRETARIAT MEDICAL	ND	1	28	14	13	98,7%	-30,0%
TECHNICIEN DE BUREAU	ND	2	37	12	12	164,5%	-33,9%
TECHNICIEN EN BUREAUTIQUE	ND	2	10	0	0	150,0%	SO
TECHNICIEN EN COMPTABILITE	ND	3	29	6	13	115,7%	-12,1%
TECHNICIEN EN IMAGE NUMERIQUE	ND	1	22	0	0	81,8%	46,7%
TECHNICIEN EN INFORMATIQUE	ND	1	15	14	0	6,9%	SO
Total ECONOMIE			917	46	38	72,1%	-10,3%

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE Bw

Le secteur de l'Economie est en baisse (-10,3%). On y observe une grande majorité de femmes (72,1%).

Depuis cette année scolaire (2021-2022), la formation Technicien de bureau (et Technicien en bureautique) n'est plus organisée dans l'enseignement de Promotion sociale.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 - 2018-2019
HABILLEMENT	HABILLEMENT : TECHNIQUES SPECIFIQUES	ND	1	17	0	7	97,1%	SO
	OPERATEUR EN HABILLEMENT	ND	1	19	0	0	94,6%	5,6%
	Total HABILLEMENT			36	0	7	94,6%	100,0%

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE Bw

Le secteur de l'Habillement se porte très bien. Entre 2016-2017 et 2018-2019, l'effectif a doublé (+100%). Cependant, il s'agit d'une formation « occupationnelle » plutôt qu'une formation où les participants souhaitent se lancer dans le métier.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 - 2018-2019
HOTELLERIE-ALIMENTATION	Agent de service en restauration de collectivités (conv)	ND	1	58	30	58	0,0%	7,4%

	Chocolatier - confiseur	ND	1	10	16	4	77,3%	-54,5%
	Restaurateur	ND	1	17	32	12	56,6%	-15,0%
	Total ALIMENTATION	HOTELLERIE-		85	78	74	20,4%	-26,1%

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE Bw

Entre 2016-2017 et 2018-2019, on observe une diminution des fréquentations de 26,1% pour le secteur de l'Hôtellerie-alimentation. La formation de sommelier a disparue.

La formation qui compte le plus d'inscriptions est l'Agent de service en restauration de collectivités. Pour cette formation, l'ensemble des participants se sont inscrits à l'épreuve intégrée. Il s'agit de la seule formation où l'on observe une augmentation (+7,4%).

En 2018-2019, la formation de Sommelier n'était plus organisée.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 - 2018-2019
INDUSTRIE	Dessinateur polyvalent en bureau d'étude	ND	2	7	0	0	85,7%	SO
	Electricien-automaticien	ND	1	8	7	5	15,4%	-27,3%
	Métallier industriel	ND	1	7	0	0	7,7%	-41,7%
	Soudeur qualifié sur tôles	ND	1	8	0	0	0,0%	14,3%
	Total INDUSTRIE		5	30	7	5	25,9%	0,0%

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE

Entre 2016-2017 et 2018-2019, l'offre de formation pour le secteur de l'Industrie et le nombre d'inscriptions sont restés stables, malgré de fortes différences entre les formations. Un quart des inscriptions concernent des femmes.

Depuis 2020-2021, l'enseignement de Promotion sociale propose également la formation de Technicien en programmation (convention Forem). La formation Electricien-automaticien est devenue Technicien électricien/automaticien, et la formation soudeur qualifié sur tôle est remplacée par la formation Soudure. On ne retrouve plus la formation Métallier industriel.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 - 2018-2019
SCIENCES APPLIQUEES	Assistant pharmaceutico-technique	ND	1	46	40	0	79,2%	SO
	Total SCIENCES APPLIQUEES		2	113	228	35	89,7%	413,6%

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE Bw

La formation Assistant pharmaceutico-technique a été lancée en janvier 2019. En 2019-2020, 46 étudiants se sont inscrits (2 cohortes d'apprenants). En mai 2020, 10 personnes ont été diplômées et 20 en avril 2021.

En 2021-2022, l'enseignement de Promotion sociale a ouvert l'option Assistant vétérinaire.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 - 2018-2019
SERVICES AUX PERSONNES	Aide-soignant	ND	1	67	164	90	90,1%	-14,1%
	Assistant en logistique unité soins et/ou service d'urgences	ND	1	40	60	33	73,6%	8,1%
	Langue des signes - niveau élémentaire	ND	1	24	0	0	100,0%	4,3%
	Pédicure médicale	ND	1	19	41	17	100,0%	0,0%
	Total SERVICES AUX PERSONNES		4	150	265	140	88,5%	-4,5%

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE Bw

Le secteur des Services aux personnes connaît une légère baisse entre 2016-2017 et 2018-2019. En 2021, une formation d'Aide ménager social devrait être lancée.

2. IFAPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise

Pour les apprenants qui ne répondent pas aux conditions d'accès à certaines formations Chefs d'entreprise, une année préparatoire est proposée et permet d'acquérir les compétences nécessaires. L'offre est dès lors directement liée à celle des formations Chefs d'entreprise. C'est pourquoi, peu de commentaires sont rédigés dans cette rubrique.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boulangier - Pâtissier	D 11 02	2	35	60,0%	9,4%
	Commis - collaborateur de cuisine	G 16 02	1	4	100,0%	-20,0%
	Garçon de restaurant	G 18 03	1	1	0,0%	-66,7%
	Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets	G 16 01	2	8	37,5%	-33,3%
	Total Alimentation			48	58,3%	-7,7%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	F 17 03	1	1	0,0%	-85,7%
	Installateur en chauffage central	F 16 03	1	18	0,0%	-47,1%
	Total Construction			19	0,0%	-53,7%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Electricité	Installateur - Electricien	F 16 02	1	21	0,0%	-8,7%
	Total Electricité			21	0,0%	-12,5%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Filière Bois	Entrepreneur Menuisier - Charpentier	H 22 06	1	21	4,8%	40,0%
	Ebéniste	H 22 07	1	14	35,7%	55,6%
	Total Filière Bois			35	17,1%	45,8%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Secteur des animaux	Exploitant de manège	G 14 03	1	8	75,0%	-27,3%
	Total Secteur des animaux			8	75,0%	-27,3%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur vert	Entrepreneur de jardins	A 12 03	1	26	3,8%	-25,7%
	Entrepreneur et créateur d'espaces verts	A 12 03	1	1	100,0%	SO
	Fleuriste	D 12 09	1	8	87,5%	SO
	Total Métiers du secteur vert			35	25,7%	0,0%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Mobilité	Garagiste - Réparateur	I 16 04	1	9	11,1%	-47,1%

Mécanicien de cycles	I 16 07	1	15	6,7%	25,0%
Mécanicien de motocyclettes	I 11 03	1	7	0,0%	-53,3%
Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles	I 16 03	1	9	22,2%	-30,8%
Mécanicien d'entretien automobile	I 16 04	1	1	0,0%	SO
Total Mobilité			41	9,8%	-40,6%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

La formation « Carrossier réparateur » qui comptait 17 inscrits en 2016-2017 ne se retrouve plus dans le tableau ci-dessus.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Soins aux personnes	Coiffeur	D 12 02	1	7	71,4%	SO
	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D 12 02	1	3	100,0%	-70,0%
	Total Soins aux personnes			10	80,0%	0,0%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

3. IFAPME – Chef d'entreprise

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Action Sociale	Accueillant d'enfants autonome	K 13 03	1	5	100,0%	-80,8%
	Total Action Sociale			5	1,0%	-80,8%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Dans le secteur de l'Action sociale on retrouvait la formation d'Accueillant d'enfants. Elle était organisée en Chef d'entreprise en 2019-2020 et 2020-2021, elle a été organisée en formation Coordination et encadrement. Pendant cette période, il n'y a pas eu de nouvelle inscription en formation chef d'entreprise. En 2021-2022, elle est de nouveau organisée en chef d'entreprise.

Si l'on additionne les inscriptions avec celles de la formation en coordination et encadrement, la diminution reste marquée (-53,8%) mais toutefois inférieure à la valeur du tableau.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boulangier - Pâtissier	D 11 02	2	26	65,4%	-25,7%
	Confiseur - Chocolatier	D 11 04	1	3	66,7%	-81,3%

Gestionnaire de friterie	G 16 03	1	9	33,3%	SO
Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie	G 18 01	1	4	50,0%	-20,0%
Glacier	D 11 04	1	15	53,3%	50,0%
Herboriste	K 11 03	1	40	82,5%	17,6%
Pizzaiolo	G 16 04	1	4	0,0%	SO
Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets	G 16 01	1	15	46,7%	-25,0%
Viticulteur œnologue	A 14 05 A 14 13	1	32	28,1%	SO
Total Alimentation			148	54,7%	20,3%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Le secteur de l'Alimentation se porte bien avec 148 inscrits (2^e secteur) et une augmentation de 20,3%. L'IFAPME propose de nouvelles formations : Gestionnaire de friterie, Pizzaiolo et Viticulteur œnologue.

La formation qui compte le plus d'inscrits sont l'Herboriste (40), le Viticulteur œnologue (32) et le Boulanger-Pâtissier (26). Les évolutions sont cependant fortement variables d'une formation à l'autre avec, d'une part, des augmentations (par exemple, +50% de stagiaires Glacier) et, d'autres, des diminutions (-81,3% de stagiaires Confiseur-Chocolatier).

L'IFAPME se démarque en étant le seul opérateur en Brabant wallon à proposer certaines formations : Gestionnaire de friterie, Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie, Glacier, Herboriste, Pizzaiolo et Viticulteur œnologue.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Commerce	Antiquaire	D 12 01	1	14	57,1%	0,0%
	Entrepreneur e-commerce	M 17 07	1	10	50,0%	0,0%
	Gestionnaire d'un point de vente	D 13 01	2	44	47,7%	15,8%
	Total Commerce			68	50,0%	9,7%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

L'évolution de la fréquentation du secteur du Commerce est stable pour les différentes formations voire en augmentation pour le Gestionnaire d'un point de vente.

L'IFAPME est le seul opérateur à proposer une formation Entrepreneur e-commerce en Brabant wallon.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Décorateur d'intérieur	F 11 02	1	44	90,9%	2,3%
	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	F 17 03	1	7	0,0%	-30,0%
	Installateur en chauffage central	F 16 03	2	33	3,0%	-35,3%
	Total Construction			84	48,8%	-19,2%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Les formations du secteur de la Construction sont en diminution en Brabant wallon.

Les formations sont assez clivées selon le sexe : la formation de Décorateur d'intérieur est fréquentée à 90,9% par des femmes, et les autres formations sont exclusivement ou très majoritairement fréquentées par des hommes.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Electricité	Installateur - Electricien	F 16 02	1	29	0,0%	-32,6%
	Installateur électricien résidentiel	F 16 02	1	3	0,0%	SO
	Réalisateur audio-visuel	L 13 04	1	63	14,3%	-14,9%
	Total Electricité			95	9,5%	-18,8%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Les inscriptions dans le secteur de l'Electricité sont en baisse et le secteur est fortement masculin (90,5%).

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Filière bois	Ebéniste	H 22 07	1	17	11,8%	112,5%
	Entrepreneur Menuisier - Charpentier	H 22 06	1	22	0,0%	29,4%
	Luthier guitare	B 15 01	1	20	5,0%	-25,9%
	Restaurateur de meubles anciens	H 22 07	1	12	58,3%	-29,4%
	Total Filière bois			71	14,1%	2,9%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

La Filière bois reste assez stable en termes d'inscriptions. Seul l'IFAPME propose une formation de luthier

guitare et restaurateur de meubles anciens sur notre territoire. L'IFAPME ne propose, pour chacune de ces formations, qu'une seule occurrence en Wallonie²⁴.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métal & technologies	Infographiste	E 12 05	1	16	50,0%	-5,9%
	Total Métal & technologies			16	50,0%	-5,9%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Dans le secteur Métal et technologies, La fréquentation de la formation d'Infographiste diminue légèrement (-5,9%). On observe une parité femmes/hommes.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du chiffre	Comptable	M 12 03	1	39	59,0%	39,3%
	Métiers du chiffre			39	59,0%	39,3%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

La fréquentation de la formation Comptable est en grosse augmentation (+39,3%). On observe une peu plus de femmes inscrites (59%) que d'hommes.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur	Exploitant de manège	G 14 03	1	15	86,7%	-6,3%
	Total Métiers du secteur des animaux			15	86,7%	-6,3%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

La fréquentation de la formation d'Exploitant de manège diminue légèrement (-6,3%). Elle est fortement féminine.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A 12 03	1	35	2,9%	-34,0%
	Entrepreneur et créateur d'espaces verts	A 12 03	1	4	0,0%	SO
	Fleuriste	D 12 09	1	3	100,0%	SO

²⁴ L'IFAPME de Liège propose une formation de Restaurateur - Décorateur de meubles.

Total Métiers du secteur vert (culture)			42	9,5%	-20,8%
---	--	--	----	------	--------

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Les Métiers du secteur vert connaissent une baisse d'inscriptions de 20,8%. On y compte peu de femmes (9,5%). Cependant, la formation de Fleuriste est fréquentée uniquement par des femmes.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Mobilité	Carrossier - Réparateur	I 16 06	1	3	0,0%	-66,7%
	Conseiller commercial en automobile	D 14 04	1	39	10,3%	18,2%
	Garagiste - Réparateur	I 16 04	1	12	8,3%	-36,8%
	Mécanicien de cycles	I 16 07	1	7	14,3%	16,7%
	Mécanicien de motocyclettes	I 11 03	1	9	0,0%	80,0%
	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles	I 16 03	1	17	0,0%	-37,0%
	Négociant en cycles	I 16 07	1	5	0,0%	SO
	Négociant en véhicules d'occasion	D 14 04	1	9	0,0%	-59,1%
	Total Mobilité			101	5,9%	-16,5%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Le Brabant wallon est spécialisé dans les métiers relatifs à la Mobilité (indice de spécialisation = 159) en chef d'entreprise. Le secteur est en légère baisse de fréquentation (-16,5%). Hormis les formations de Carrossier – réparateur et Garagiste – réparateur, ces formations ne sont proposées que par l'IFAPME en Brabant wallon.

La formation de Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles, organisée par l'IFAPME, est organisée uniquement à Perwez. Il s'agit de l'unique occurrence wallonne.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
ND	Artisan d'art	ND	1	1	100%	SO
	ND			1	100%	SO

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Pr est ata ire	Agent immobilier	C 15 04	2	256	43,4%	-18,3%

Expert en biens immobiliers	F 11 03	1	8	100,0%	SO
Total Prestataires de services			264	45,1%	-14,1%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

L'Agent immobilier est la formation qui compte le plus d'inscriptions (156), quel que soit le secteur, et qui permet au secteur des Prestataires de services à devenir le plus important quantitativement en Brabant wallon. On y observe toutefois une baisse des fréquentations.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Socio-culturel	Animateur – Réalisateur radio	L 11 03 L 13 04	1	14	7,1%	75,0%
	Organisateur - Animateur d'évènements musicaux	E 11 07	1	22	9,1%	SO
	Restaurateur de peintures de chevalet	B 13 02	1	13	92,3%	-35,0%
	Total Socio-culturel			49	30,6%	44,1%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Les inscriptions dans le secteur Socio-culturel sont à la hausse grâce à l'apparition de la formation d'Organisateur animateur d'évènements musicaux et à l'accroissement et l'augmentation de l'effectifs de la formation Animateur – Réalisateur radio, malgré la disparition de la formation Guide touristique – guide régional.

Cependant, la formation d'Animateur-réalisateur présent ci-dessus n'est plus actuellement organisée sur notre territoire.

Le Brabant wallon est le seul bassin à proposer la formation de Restaurateur de peintures de chevalet.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Soins aux personnes	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	5	80,0%	-54,5%
	Coiffeur	D1202	1	5	100,0%	SO
	Total Soins aux personnes			10	90,0%	-9,1%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Les formations du secteur aux Soins aux personnes concernent des formations relatives à la coiffure. Le secteur connaît une légère diminution (-9,1%).

4. IFAPME– Encadrement et Coordination

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Action Sociale	Accueillant d'enfants autonome	K 13 03	1	7	100,0%	SO
	Total Action Sociale			7	100,0%	SO

Source : Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Comme vu précédemment, cette formation était organisée en formation Chef d'entreprise avant 2019-2020 et l'est de nouveau depuis cette rentrée scolaire.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Chef barman	G 18 01	1	12	100,0%	100%
	Chef de cuisine de collectivité	G 16 01	1	1	100,0%	SO
	Total Alimentation			13	100,0%	85,7%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

On observe une belle évolution d'inscriptions pour le secteur de l'Alimentation grâce à l'augmentation de fréquentation du Chef barman.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métal & technologies	Community manager	E 11 01	1	11	81,8%	SO
	Total Métal & technologies			11	81,8%	SO

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

La formation de Community manager est une nouvelle formation depuis 2019-2020. La fréquentation est fortement féminine.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Prestataires de services	Conseiller en gestion du personnel	M 15 03	2	10	70,0%	SO
	Employé administratif	M 16 07	1	23	87,0%	SO
	Total Prestataires de services			33	81,8%	SO

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Dans le secteur des Prestataires de Services, on compte deux nouvelles formations : le Conseiller en gestion du personnel depuis 2019-2020 et l'Employé administratif depuis 2017-2018. Dans ce secteur, il y a une grande majorité de femmes (81,8%).

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Textile	Couturier retoucheur textiles	D 12 07	1	14	100,0%	SO
	Total Textile			14	100,0%	SO

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE Bw

Depuis 2019-2020, l'IFAPME propose la formation de Couturier retoucheur textiles. La formation attire exclusivement des femmes.

En Brabant wallon, aucune offre de formation n'est proposée en chef d'entreprise pour le secteur du Transport et la logistique.

5. Le Forem (hors centres de compétence) – Gestion propre

Contrairement aux opérateurs précédents, dans les données du Forem, on peut observer directement l'impact de la crise Covid car elle porte sur les données 2020.

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	Femmes	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Construction et Bois	Carreleur	F 16 08	50	3	6,0%	117,4%
	Dessinateur dao	F 11 04	30	3	10,0%	SO
	Peintre décorateur	F 16 06	17	1	5,9%	-62,2%
	Plafonneur-cimentier	F 16 01 F 16 11	19	0	0,0%	SO
	Total Construction et Bois		116	7	6,0%	-11,5%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE Bw

Le nombre de contrats de formation en Construction et Bois a légèrement diminué entre 2017 et 2020, malgré la crise Covid. Il s'agit du secteur qui a connu la moins grande diminution, le secteur de la Qualité, Sécurité, Environnement a, quant à lui connu une augmentation. Ce sont exclusivement des DEI qui se sont inscrits aux formations.

L'offre de formation a fortement changé avec la disparition des formations de Maçon et Poseur routier et l'apparition des formations de Dessinateur DAO et Plafonneur cimentier.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	Femmes	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Gestion et Secrétariat	Collaborateur administratif et comptable	M 16 08	16	14	87,5%	SO
	Employé administratif	M 16 02	2	2	100,0%	-71,4%

	Modulaire gestion	NA	14	14	100,0%	SO
	Modulaire secrétariat	M 16 07	1	1	100,0%	-95,5%
	Secrétaire	M 16 08	8	8	100,0%	-83,7%
	Secrétaire comptable	ND	5	5	100,0%	SO
	Total Gestion et Secrétariat		46	44	95,7%	-64,9%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE Bw

A la suite de la crise Covid, le nombre de contrats de formation pour le secteur de la Gestion et secrétariat a chuté entre 2019 et 2020 (-70%). Pourtant, entre 2017 et 2019, le nombre avait augmenté (+14,5%)

En 2020, aucun travailleur ou étudiant n'a participé aux formations.

L'offre de formation a fortement évolué depuis 2017 avec l'ouverture des formations de Collaborateur administratif et comptable, Modulaire gestion et Secrétaire Comptable. Les formations d'Aide comptable, Employé aux lois sociales et Secrétaire médiale n'ont plus été dispensées.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	Femmes	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	Agent saisonnier en tourisme	G 11 01	1	1	100,0%	-98,5%
	Technicien de surface	K 22 04	33	18	54,5%	37,5%
	Total Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme		34	19	55,9%	-72,4%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE Bw

Le secteur Horeca, nettoyage, Gardiennage, tourisme est un des secteurs où le nombre de contrat le plus chuté entre 2017-2020. Il a également été directement impacté par la crise Covid. Il a perdu 60,5% des contrats depuis 2019. Toutefois, les contrats de la formation de Technicien de surface ont augmenté de 37,5% depuis 2017.

En 2020, tous les apprenants étaient des demandeurs d'emploi.

Bien qu'organisée en 2019, La formation d'Auxiliaire de ménage n'a pas été organisée en 2020.

En 2017, on retrouvait également les formations d'Animateur touristique et culturel, Employé au service touristique, Product manager en tourisme.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	Femmes	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Industrie	Automaticien en automates programmables (api)	I 13 02	15	2	13,3%	0,0%

Formation 4cells en biotechnologie	ND	2	2	100,0%	SO
Human centered design & creativite - appel à projet 2020 complémentaire	ND	1	1	100,0%	SO
Dessinateur industriel (isométrique et orthogonal)	ND	9	1	11,1%	SO
Électromécanicien de maintenance	I 13 04	32		0,0%	-17,9%
Installateur électricien résidentiel	F 16 02	46	3	6,5%	109,1%
Soudeur électrodes enrobées	H 29 13	1		0,0%	-75,0%
Soudeur mag	H 29 13	1		0,0%	SO
Soudeur mixte	H 29 13	28	4	14,3%	-15,2%
Soudeur tig	H 29 13	1		0,0%	SO
Technicien automatique	I 13 02	27		0,0%	SO
Techniques de culture cellulaire	H 15 03	2	2	100,0%	SO
Total Industrie		46	15	32,6%	-61,0%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE Bw

Entre 2017 et 2019, le secteur de l'Industrie avait connu une grosse augmentation de contrats (+147,6%). Entre 2019 et 2020, le nombre a chuté (-84,6%).

On observe près d'1/3 de femmes en formation. Les apprenants sont en grande majorité des demandeurs d'emploi. Pour la formation « Technicien automatique, 35% sont des étudiants.

L'offre de formation est restée plutôt stable. Même si certaines formations ou intitulés ont été modifiés, les domaines restent en grande partie les mêmes (dessin, soudure, sciences de la vie, etc.)

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	Femmes	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Langues et Techniques de communication	Agent d'accueil en milieu médical	NA	1	1	100,0%	SO
	Anglais langue générale	NA	69	44	63,8%	-1,4%
	Français langue générale	NA	19	16	84,2%	375,0%
	Néerlandais langue générale	NA	81	57	70,4%	-68,4%
	Total Langues et Techniques de communication		170	118	69,4%	-53,0%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE Bw

Entre 2019 et 2020, on observe une chute de 46,37% du nombre de contrats pour les formations de Langues et techniques de communication. Pourtant, entre 2017 et 2019, le nombre avait fortement augmenté (168,6%).

69,4% des apprenants sont des femmes, 99,4% sont des demandeurs d'emploi.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	Femmes	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Management et commerce	Consultant en intérim	K 18 01	1	0	0,0%	-92,3%
	Gestion opérationnelle de projets	NA	24	18	75,0%	-62,5%
	Responsable stratégie commerciale (export)	M 14 03	3	1	33,3%	-87,0%
	Vendeur en magasin	D 11 06	28	20	71,4%	-39,1%
	Total Management et commerce		56	39	69,6%	-72,8%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE Bw

Entre 2019 et 2020, on observe une diminution de 24,32% des contrats pour le secteur de Management et commerce, ce qui est moins que pour les autres secteurs. La grosse diminution des contrats est donc antérieure à la crise, avec une diminution de 64,1% entre 2017 et 2019.

Près de 70% des apprenants sont des femmes. Tous sont des demandeurs d'emploi.

En comparaison avec l'offre 2017, on ne retrouve plus, en 2020, les formations d'Assistant en ressources humaines, de Conseiller vente en magasin, de Délégué commercial et de Modulaire management et commerce et Vendeur automobile.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	Femmes	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Qualité, Sécurité, Environnement	Sauvegarde du patrimoine en hauteur cordiste	ND	1	0	0,0%	SO
	Ouvrier agricole	A 14 16	4	2	50,0%	100,0%
	VCA	NA	77	13	16,9%	20,3%
	Total Qualité, Sécurité, Environnement		82	15	18,3%	13,9%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE Bw

Le secteur Qualité, Sécurité, Environnement est le seul secteur qui observe une augmentation des contrats entre 2017 et 2020, malgré la disparition de la formation de Responsable qualité. Pourtant, entre 2019 et 2020, on a observé une baisse (-37,4%)

Seul 18,3% sont des apprenants femmes. 98,8% sont des demandeurs d'emploi.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	Femmes	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Transport et Logistique	Conducteur de chariot élévateur	N 11 01	12	0	0,0%	33,3%
	Magasinier	N 11 03	67	0	0,0%	SO
	Total Transport et Logistique		79	0	0,0%	-16,0%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE Bw

L'ensemble de l'offre de formation du Transport et de la logistique a trait à la logistique. Depuis 2020, la formation Opérateur d'entrepôt a disparu au profit de la formation de Magasinier. Depuis 2019, la formation Gestionnaire des transports et prestations logistiques n'est plus dispensée.

Aucune femme n'était inscrite dans une des formations du secteur. 98,8% des apprenants sont des demandeurs d'emploi.

En Brabant wallon, aucune offre de formation n'est proposée en gestion propre pour les secteurs du Non-marchand.

6. CISP

De manière globale, les formations métiers CISP ont diminué de 7,1% entre 2017 et 2019.

L'offre de formation est restée globalement la même pendant cette période, vu que les agréments sont octroyés pour une période de 6 ans²⁵.

La classification des formations en familles professionnelles a été faite par l'IBEFE à partir des Codes ROME V3.

Famille professionnelle ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Agriculture et pêche	Formation en ouvrier horticole en maraîchage bio sur petite surface	A1203	15	60,0%	-21,1%
	Entretien et aménagement de jardins, terrasses et accès	A1203 F1202 F1702 F1704	17	5,9%	30,8%
	Formation en ouvrier horticole en entretien de parcs et jardins	A1414	10	0,0%	-33,3%
	Maraîchage Bio	A1414 A1405	6	16,7%	-40,0%
	Total Bâtiment		48	22,9%	-15,8%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2019 ; Calculs : IBEFE Bw

Pour la famille professionnelle Agriculture et pêche, on compte 48 inscrits. On observe une diminution de 15,8% entre 2017 et 2019. Seul 22,9% des apprenants étaient des femmes.

²⁵ L'agrément initial d'un centre et de la/des filière/s qu'il organise est accordé pour 2 ans ; lors du ré-agrément, il peut être renouvelé pour 6 ans.

Famille professionnelle ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Commerce, vente et grande distribution	Techniques de vente	D1107 D1106 D1211 D1212 D1214	11	90,9%	37,5%
	Vente - Manutention	D1211 D1212 D1214 D1201 D1505 D1507 N1103 N1105	9	77,8%	-35,7%
	Vente / Manutention	D1505 N1103 D1106 D1214 D1507 N1405	22	36,4%	-8,3%
	Total Commerce, vente et grande distribution		42	59,5%	-8,7%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2019 ; Calculs : IBEFE Bw

Pour la famille professionnelle Commerce, vente et grande distribution, 42 personnes étaient inscrites à une formation. On observe une diminution de 8,7% entre 2017 et 2019. 59,5% des apprenants étaient des femmes.

Famille professionnelle ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Communication, média et multimédia	Création de site Internet (Web Design)	E1104 E1101	25	44,0%	-26,5%
	Filière de formation en communication graphique	E1205	27	59,3%	-6,9%
	Accès aux métiers de l'informatique	E1205 M1810 M1601 M1606 I1401 I1307	28	14,3%	-6,7%
	Total Communication, média et multimédia		80	38,8	-14%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2019 ; Calculs : IBEFE Bw

Pour le secteur de la Communication, média et multimédia, on observe 80 inscrits, il s'agit d'une diminution de 14% entre 2017 et 2019. 38,8% des apprenants étaient des femmes.

Famille professionnelle ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Construction, bâtiment et travaux publics	Ouvrier en rénovation écologique et classique	F1703 F1608 F1613 F1704 F1705	16	6,3%	0,0%
	Total Construction, bâtiment et travaux publics		16	6,3%	0.0

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2019 ; Calculs : IBEFE Bw

Seule la formation Ouvrier en rénovation écologique et classique est organisée pour la famille professionnelle Construction, bâtiment et travaux publics. Avec 16 inscrits, la fréquentation est stable. On y observe 6,3% de femmes.

Famille professionnelle ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Industrie	Menuiserie	H2206	26	11,5%	-23,5%
	Ouvrier en menuiserie intérieure et extérieure	H2206 H2207 F1608 H2201	12	25,0%	-20,0%
	Menuiserie - Ebénisterie	H2206 H2207 H2209 F1608	8	0,0%	-46,7%
	Total Industrie		46	13,0%	-28,1%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2019 ; Calculs : IBEFE Bw

Toutes les formations de l'Industrie sont trait à la menuiserie. 46 apprenants y sont inscrits, ce qui représente une diminution de 28,1% entre 2017 et 2019. Seuls 13% des apprenants sont des filles.

Famille professionnelle ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Santé	Aide-soignant	J1501	25	84,0%	19,0%
	Santé		25	84,0%	19,0%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2019 ; Calculs : IBEFE Bw

Seule la formation Aide-soignant est organisée pour la famille professionnelle de la Santé. Avec 25 inscrits, la fréquentation est en augmentation (+19%). On y observe une grande majorité de femmes (84%).

Famille professionnelle ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Service à la personne et à la collectivité	Auxiliaire de l'enfance	K1303	71	98,6%	-4,1%
	Aide-ménager à domicile et en collectivité	K1304	19	73,7%	46,2%
	Ouvrier valoriste en ressourcerie Ouvrier spécialisé en seconde main	K2304 H2207	14	35,7%	-12,5%
	Total Service à la personne et à la collectivité		104	85,6%	1%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2019 ; Calculs : IBEFE Bw

La fréquentation de la famille professionnelle Service à la personne et à la collectivité est stable entre 2017 et 2019 (+1%). Cependant, la tendance diffère d'une formation à l'autre. Pour l'Aide-ménager à domicile et en collectivité, la fréquentation augmente de 46,2%, contrairement aux autres formations qui sont en diminution.

La formation qui a le plus de fréquentation est la formation d'Auxiliaire de l'enfance.

La famille professionnelle est très féminine avec 85,6% de femmes parmi les apprenants.

Famille professionnelle ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Support à l'entreprise	Auxiliaire administratif et d'accueil	M1601 M1602 M1607	14	92,9%	-30,0%
	Filière de formation en bureautique	M1601 M1602 M1607 M1605	36	80,6%	16,1%
	Agent d'accueil et de secrétariat	M1602 M1601 M1607	56	96,4%	-13,8%
	Agent administratif	M1602 M1607	61	86,9%	17,3%
	Travaux de bureau	M1602 M1607 M1601 M1605 M1606 M1609	143	88,1%	1,4%
	Employé commercial interne ou externe	M1605 D1401 D1402 D1403 M1601 M1602	61	70,5%	-9,0%
	Total Support à l'entreprise		371	85,7%	-1,3%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2019 ; Calculs : IBEFE Bw

La famille professionnelle Support aux entreprises est celle qui compte la plus grande fréquentation. La formation Travaux de bureautique est la formation qui attire le plus d'apprenants (143), tout secteur confondu.

La fréquentation reste plus ou moins stable (-1,3%). Les formations sont fréquentées très fortement par les femmes (85,7%).

7. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
	Absence de formation qualifiante sur notre territoire				
	Total Agronomie				

2.2.3. Formation complémentaire

1. Centres de compétences – Gestion propre

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
	Absence de Centre compétence sur notre territoire				
	Total				

Aucun Centre de compétence n'est présent sur notre territoire.

2.2.4. Validation des compétences

Intitulé du métier	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes distinctes présentes	Evolution Epreuves 2014-2016
Employé administratif	M 16 02	93	51	SO
Peintre décorateur	F 16 06	22	14	1,0%

Les épreuves de validation de compétences de l'Employé administratif est organisée par l'IFAPME de Charleroi sur le site du CESEP à Nivelles. 51 personnes se sont présentées, dont 38 ont réussi, 93 épreuves ont été réalisées.

Les épreuves de validation des compétences pour le Peintre ont été organisée par le Forem à Tubize. 14 personnes se sont présentées, dont 11 ont réussi. 22 épreuves ont été réalisées.

Les épreuves de validation Ouvrier de voirie ne sont plus organisées en Brabant wallon.

2.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin

2.3.1. Formation initiale

Bassin de formation	Ordinaire PE	Ordinaire ALT	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
	3 ^{ème} et 4 ^{ème} degré (Nb élèves)	3 ^{ème} degré (Nb élèves)			
Brabant wallon	7.356	243	245	437	SO
Bruxelles	580	17	0	112	5
Hainaut centre	275	20	40	59	7
Hainaut sud	110	8	6	8	3
Huy-Waremme	182	3	2	74	0
Liège	24	0	5	3	9
Luxembourg	5	0	0	2	1
Namur	814	34	49	66	4
Verviers	5	0	0	0	SO

Wallonie Picarde	177	1	0	12	2
Total	9.528	326	347	773	31

Sources: AGE-DED (2019-2020), DGEO-DREMT (2019), IFAPME/SFME ; Calculs : OQMT-IBEFE

Dans l'enseignement ordinaire, environ $\frac{3}{4}$ des élèves résidant en Brabant wallon y sont scolarisés (77,2% pour l'enseignement de plein exercice et 74,5% pour l'alternance). La tendance est légèrement inférieure pour l'IFAPME (70,6%).

Les élèves brabançons inscrits dans l'enseignement spécialisé sont très mobiles : 43,5% vont se former dans un autre bassin : près de 14,5% à Bruxelles et 9,6% dans le bassin de Huy-Waremme.

De manière globale, les bassins qui attirent le plus nos jeunes sont les bassins de Namur, Bruxelles, et du Hainaut Centre.

Durant l'année civile de 2019, 7 écoles du Brabant wallon ont visité un CTA situé sur le bassin de Hainaut Centre.

2.3.2. Formation pour adultes

Bassin de formation	Forem	CISP	IFAPME Formation adultes	Promotion sociale	CFISPA ²⁶	Validation des compétences
Brabant wallon	616	612	803	ND	13	49
Hainaut centre	283	10	101	ND	1	5
Hainaut sud	497	10	65	ND	5	6
Huy-Waremme	1	2	25	ND	0	23
Liège	65	3	34	ND	0	3
Luxembourg	108	1	1	ND	0	3
Namur	178	5	202	ND	0	3
Verviers	70	0	0	ND	0	0
Wallonie Picarde	96	0	8	ND	0	0
Bruxelles	ND	0	ND	ND	0	27
Total	1.914	643	1.239	ND	19	119

Sources : Forem 2020, Service public de Wallonie, Economie Emploi Formation Recherche, 2019, DGENORS, 2018-2019, IFAPME 2019-2020, AVIQ 2019, CVDC 2020 ; Calculs IBEFE Bw

Les apprenants brabançons suivant une formation Forem sont très mobiles : plus de deux tiers se forment dans un autre bassin. Pour les brabançons, ce sont les bassins du Hainaut sud et Hainaut centre qui sont les plus attractifs.

Le public cible des CISP sont beaucoup moins mobiles : 95,2% se forment dans leur bassin.

Environ 1/3 des apprenants brabançons choisissent un centre de formation IFAPME en dehors de leur bassin. 202 (16,3%) vont se former dans le bassin de Namur. Notons que les centres de formation présents dans les bassins du Brabant wallon et de Namur sont rassemblés au sein d'une même asbl.

²⁶ Sont repris, en plus des formations qualifiantes, les formations de base et l'orientation.

Concernant les CFISPA, on peut observer uniquement des formations non qualifiantes sur notre territoire.

La plupart des brabançons (58,9%) passent leurs épreuves de validation de compétences dans un autre bassin : Huy Waremme et Bruxelles sont les bassins les plus attractifs.

2.3.3. Enseignement supérieur

Enseignement supérieur non universitaire

Bassin de formation	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2019-2020
Brabant wallon	2035
Hainaut centre	377
Hainaut sud	187
Huy-Waremme	43
Liège	231
Luxembourg	16
Namur	722
Verviers	8
Wallonie Picarde	82
Non déterminé	98
Bruxelles	3495
Total des effectifs étudiants du supérieur domiciliés en Brabant wallon	7.294

Source : ARES, Open Data 2019-2020

Les étudiants brabançons issus de l'enseignement supérieur non universitaire sont mobiles et vont majoritairement se former en dehors de bassin. Près de la moitié (47,9%) étudie à Bruxelles et près d'un dixième (9,9%) se rend dans le bassin de Namur.

2.3.4. Formation en alternance

Localisation des unités d'établissement selon l'ensemble des contrats débutés par un apprenant résidant au sein du Bassin du Brabant wallon (2016 -2020)

Source : OFFA, 2020

Bassin	Contrats débutés	% contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	3.055	81,6%
Bassin de Hainaut Centre	159	4,2%
Bassin de Hainaut Sud	73	1,9%
Bassin de Wallonie Picarde	29	0,8%
Bassin de Huy-Waremme	55	1,5%
Bassin de Liège	15	0,4%
Bassin de Verviers	4	0,1%
Bassin du Luxembourg	17	0,5%
Bassin de Namur	191	5,1%
Bassin de Bruxelles	117	3,1%
Inconnu	31	0,8%
TOTAL	4.018	100%

Source : OFFA

La grande majorité des apprenants résidant en Brabant wallon (CEFA et apprentissage à l'IFAPME) se forment en entreprise dans leur bassin (81,6%).

2.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)

2.4.1. Formation initiale

Bassin de domicile	Ordinaire PE	Ordinaire ALT	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA
	3 ^{ème} et 4 ^{ème} degré (Nb élèves)	3 ^{ème} degré (Nb élèves)			
Brabant wallon	7 356	243	245	437	SO
Hainaut centre	417	6	3	112	SO
Hainaut sud	150	11	11	59	SO
Huy-Waremme	46	2	1	8	SO
Liège	5	0	2	74	SO
Luxembourg	4	1	4	3	SO
Namur	121	11	23	2	SO
Verviers	1	0	5	66	SO
Wallonie Picarde	17	1	5	0	SO
Bruxelles	370	21	13	12	SO
Flandre	670	18	8	0	SO
Communauté germanophone	0	0		0	SO
Étranger	4	2		0	SO
Total	9 161	314	320	773	SO

Sources: AGE – DED (2019-2020), DGEO (2019), IFAPME/SFME

Le Brabant wallon est attractif pour les jeunes habitant la Région flamande, 370 étaient inscrits dans l'enseignement ordinaire de plein exercice et 18 en alternance, ce qui représente 7,3% et 5,7% des élèves scolarisés en Brabant wallon. Dans l'enseignement ordinaire de plein exercice, 417 élèves proviennent du Hainaut centre et 370 élèves de Bruxelles.

Les formations en apprentissage de l'IFAPME du bassin attirent plutôt les namurois (7,1%) et l'enseignement spécialisé attire les élèves du bassin du Hainaut centre (14,5%).

Aucun élève ne peut suivre une formation en CTA en Brabant wallon, car aucun CTA n'existe sur le territoire du Brabant wallon.

2.4.2. Formation des adultes

Bassin de formation	Forem	CISP	IFAPME Formation adultes	Promotion sociale	CFISPA ²⁷	Validation des compétences
Brabant wallon	616	759	803	ND	13	49
Hainaut centre	157	0	22	ND	7	19
Hainaut sud	91	0	61	ND	7	19
Huy-Waremme	1	0	46	ND	1	
Liège	3	0	33	ND	0	8
Luxembourg	6	0	32	ND	1	0
Namur	40	0	271	ND	9	1
Verviers	3	0	5	ND	0	0
Wallonie Picarde	30	0	12	ND	0	4
Bruxelles	12	0	64	ND	/	11
Flandre	12	22	51	ND	/	3
Communauté germanophone	ND	0		ND	/	1
Étranger	ND	0		ND	/	ND
Total	971	781	1400	ND	38	115

Sources : Forem 2020, Service public de Wallonie, Economie Emploi Formation Recherche, 2019, DGENORS, 2018-2019, IFAPME 2019-2020, AVIQ 2019, CVDC 2020 ; Calculs IBEFE

Précédemment, nous avons observé que les apprenants brabançons qui suivent une formation Forem sont très mobiles et se forment dans d'autres bassins. En revanche, peu d'apprenants des autres bassins viennent se former en Brabant wallon. Ils représentent 36,6% des apprenants se formant sur notre territoire. Cela peut s'expliquer par l'offre de formation peu développée sur notre territoire (6,1% de l'offre wallonne). Ce sont les apprenants du Hainaut Centre et du Hainaut Sud qui sont les plus nombreux à se former sur notre bassin. Cela pourrait s'expliquer par la situation géographique des deux principaux centres de formation (Tubize et Nivelles).

²⁷ Sont repris, en plus des formations qualifiantes, les formations de base et l'orientation.

97,2% des apprenants inscrits aux formations des CISP de notre territoire sont des brabançons. Les quelques autres apprenants (22) proviennent de Flandre, et plus particulièrement du Brabant Flamand.

57,4% des apprenants adultes de l'IFAPME sont des brabançons. Les formations IFAPME du bassin attirent les namurois (19,4% des apprentis inscrits en Brabant wallon).

Pour les épreuves de validation de compétences, 42,6% des candidats qui se présentent proviennent du Brabant wallon, 16,5% du Hainaut centre et 16,5% du Hainaut Sud. Cela s'explique par le lieu où se déroulent les épreuves : Nivelles et Tubize.

Concernant les chiffres des CFISPA, on peut observer qu'il y a davantage d'apprenants qui se forment en dehors du territoire. Cela s'explique par l'absence de formation qualifiante sur notre territoire.

2.4.3. Enseignement supérieur

Bassin	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2019-2020
Brabant wallon	2035
Bruxelles	322
Hainaut centre	130
Hainaut sud	223
Huy-Waremme	69
Liège	32
Luxembourg	154
Namur	421
Verviers	21
Wallonie Picarde	83
Hors zones	102
Non-déterminé	455
Total des effectifs étudiants dans le bassin du Brabant wallon	4.047

Source : ARES, Open Data 2019-2020

Sur les 4.047 étudiants sur le bassin en Haute école ou dans une Ecole Supérieure des Arts, une grosse moitié de ceux-ci sont des brabançons. 10,4% des étudiants sont issus du bassin de Namur et 8% de Bruxelles.

2.4.4. Formation en alternance

Le tableau qui suit affiche l'ensemble des contrats qui ont été débutés dans une unité d'établissement du Brabant wallon, selon le lieu de résidence de l'apprenant (un apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois s'il a débuté plusieurs contrats).²⁸

²⁸ Les données ne reprennent que les contrats des apprenants pour lesquels nous avons un code postal relatif à la Wallonie ou à Bruxelles. Les apprenants étrangers, d'autres pays ou pour lesquels aucun code postal n'a été encodé ne sont donc pas repris ici.

Localisation des apprenants selon l'ensemble des contrats débutés dans une unité d'établissement du Bassin Brabant wallon - Période 2016-2020

Source : OFFA, 2020

Bassin	Contrats débutés	% des contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	3.055	71,9%
Bassin de Hainaut Centre	366	8,6%
Bassin de Hainaut Sud	198	4,7%
Bassin de Wallonie Picarde	40	0,9%
Bassin de Huy-Waremme	53	1,2%
Bassin de Liège	12	0,3%
Bassin de Verviers	0	0%
Bassin du Luxembourg	15	0,4%
Bassin de Namur	213	5,0%
Bassin de Bruxelles	138	3,2%
Autre pays/province	151	3,6%
TOTAL	4.251	100%

Entre 2016 et 2020, 71,9% des contrats d'apprentissage (enseignement qualifiant et apprentissage) débutés en Brabant wallon concernaient des jeunes brabançons.

CHAPITRE 3 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE

Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées de :

- une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- des recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

3.1. Cadrage méthodologique

Pour élaborer le diagnostic et les recommandations 2021, l'IBEFE du Brabant wallon s'est basée sur ses analyses sectorielles, son travail sur le numérique, des apports issus des groupes de travail ou pôles de synergie, des suggestions d'experts ou membres, de l'analyse des dernières données disponibles.

Elles se basent, entre autres, sur les analyses que nous avons réalisées depuis 2016, tout en tenant compte des évolutions des secteurs et métiers. Cette année, nous avons publié une analyse sur les Métiers verts, en se focalisant principalement sur les espaces naturels et espaces verts, et sur la production (culture et élevage). Une analyse est en cours de finalisation sur le métier d'Éducateur. Deux analyses sont en cours sur les métiers de l'informatique et l'e-commerce.

En parallèle de ces analyses sectorielles, l'IBEFE a travaillé sur un axe dédié au numérique : il a organisé un cycle de 5 conférences et a publié l'ouvrage « [Révolution digitale – Quel impact pour le monde du travail ?](#) ». Divisé en 6 chapitres, le document aborde 6 transformations majeures : (1) en entreprise, (2) dans le monde du travail, (3) sur les métiers, (4) dans la formation, (5) à l'école et (6) autour de l'inclusion et de la fracture numérique. Il s'accompagne d'une boîte à outils et d'un relevé des formations liées au numérique, à la digitalisation et à l'informatique en Brabant wallon.

Notre méthodologie de travail varie d'un secteur à l'autre. Nous travaillons sur un secteur/un métier/un groupe de métiers au départ de besoins exprimés par des acteurs locaux, par exemple, un opérateur de formation, un secteur, un Centre de compétences, une école, la Chambre enseignement, etc. Notons également que le champ du travail peut être évolutif selon les besoins exprimés par les acteurs au cours de notre travail.

Au-delà de l'analyse des données relatives aux différents métiers prioritaires, aux lectures de rapports thématiques et d'articles de presse, nous avons rencontré certains experts et nous avons envoyé des sondages. Voici une liste non exhaustive de nos rencontres et sondages :

Secteur A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux

- Pôle de synergie Métiers verts, 12/03/2021

Secteur D. Commerce, vente et grande distribution

- Contact téléphonique avec Laurent Gall (Boucher, Boulanger, Charcutier), représentant d'Alimento, 06/09/2021

Secteur F. Construction, bâtiment et travaux publics

- Pôle de synergie construction, 24/06/2021
- Visite virtuelle de Construfarm Gembloux organisée par l'IBEFE Bw, 29/06/2021
- Pôle de synergie commun Industrie – Métiers technologiques et Construction, 16/09/2021

Secteur G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation

- Contact en vision conférence avec le service AMEF (service études du FOREM), 14/09/2021
- Contact téléphonique avec Quentin Bonheur, Vice-président de la Fédération HoReCa Brabant wallon/Namur, 20/09/2021
- Séance IBEFE, Les profils métiers au sein de l'entreprise BURGER BRANDS Belgium : Présentation par Madame Gaëlle HENRION, HR Recruitment Officer, 12/02/2021

Secteurs H. Industrie et I. Installation et maintenance

- Séance IBEFE, ENGIE Academy : Présentation par Monsieur Eddy NOBEN, HR Director Engie Academy, 18/12/2020
- Contact téléphonique avec Laurent Gall (Opérateur de production et Conducteur en industrie alimentaire), représentant d'Alimento, 06/09/2021
- Pôle de synergie commun Industrie – Métiers technologiques et Construction, 16/09/2021
- Formulaire de consultation concernant les thématiques communes 2021, envoyé au pôle de synergie Industrie et Métiers technologiques, 09/2021
- Webinaire : « Les nouvelles filières de l'enseignement dans l'industrie alimentaire » organisé par Alimento, 13/10/2021

Secteur J. Santé

- Pôle de synergie Assistant pharmaceutico-technique, 11/06/2021, 09/07/2021, 17/09/2021
- Formulaire concernant les thématiques communes 2021, envoyé au Pôle de synergie, Santé / Aide et soins à domicile, 14/09/2021

Secteur K. Services à la personne et collectivité

Métier d'éducateur

- Rencontres bilatérales avec des experts concernant le métier d'Educateur (Aide à la jeunesse et Enseignement, Fédération des CPAS, AVIQ, SEGEC) : mai – juillet 2021
- Formulaire de consultation concernant les thématiques communes 2021, envoyé à certains représentants de Fédérations et de Fonds, 09/2021

Aides et soins à domicile

- Pôle de synergie Aide et soins à domicile / Santé, Sous- groupe de travail Aide ménager social, 24/11/2020, 18/03/2021, 22/04/2021, 11/05/2021, 01/12/2021, 18/02/2021, 07/10/2021
- Groupe de travail interbassins Services aux personnes, 01/12/2020, 14/02/2021, 22/04/2021, 08/06/2021, 24/06/2021, 14/09/2021, 12/10/2021

- Rencontre interbassins avec les fédérations du secteur de l'aide à domicile (FASD/FCSD/Fedom) : « Evolution des métiers », 03/05/2021
- Webinaire sur le métier d'aide ménagèr(e) social(e) organisé par la Cité des Métiers de Liège et le CEFO de Verviers, 25/02/2021
- Séance d'information sectorielle locale « Services d'aide et de soins à domicile », 27/10/2021
- Formulaire concernant les thématiques communes 2021, envoyé au Pôle de synergie, Santé / Aide et soins à domicile, 14/09/2021

Secteur M. Support à l'entreprise

- Formation Point CoM (interne au Forem) sur l'Informatique et le numérique, 21/01/2021

Secteur N. Transport et logistique

- Formulaire concernant les thématiques communes 2021, envoyé au Pôle de synergie Transport et Logistique, 09/2021

Analyses : Nos analyses sectorielles se basent principalement sur l'information recueillie auprès de nos interlocuteurs (représentants de fédérations, de fonds sectoriels, d'opérateurs de formation, d'établissements scolaires, d'organismes d'insertion et d'emploi etc.) grâce à des contacts, visites, rencontres, etc. Néanmoins, une analyse plus théorique se basant sur différentes sources d'information et une analyse statistique permet de compléter, voire objectiver l'information de terrain.

Recommandations : Le niveau de développement des recommandations diffère d'un métier, d'une grappe ou d'un secteur à l'autre. Elles se basent essentiellement sur les besoins exprimés par nos interlocuteurs.

Comme nomenclature de référence, l'Assemblée des IBEFE avait choisi, en 2018, le ROME V3 (une lettre et 4 chiffres). Un groupe de travail « Correspondance ROME V3 – Nomenclature opérateurs » (DGEO/DREMT, IFAPME, OFFA, IBEFE, IWEPS) a construit des tables de correspondance. Les tables de correspondance vers le ROME V3 permettent de décliner les métiers prioritaires dans les catégories (OBG, section, domaine, métier) propres à chaque opérateur impliqué dans la dynamique Bassins EFE. Cette année, nous avons repris la classification ROME V3 et avons utilisé, pour davantage de clarté, les dénominations métiers utilisé par le SFMQ ou l'intitulé REM.

3.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de notre IBEFE.

- **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**

L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

- **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement**

L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

Formation initiale : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME).

Formation pour adultes : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, Centres de Formation et d'Insertion Socioprofessionnelle Adaptés).

Remarque : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3²⁹. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épiciène.

²⁹ Cf. Annexe 1

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale et Formation pour adultes		Recommandations / Commentaires
		Maintien	Création	
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux				
		<i>Maintien</i>	<i>Création</i>	Commentaires
A 12 03	Jardinier d'entretien	X		
A 12 03	Jardinier d'aménagement	X		
A 14 **	Agriculteur	X		
A 14 14	Agent horticole	X		
A 11 01	Conducteur de machine agricole	X	X	
D – Commerce, Vente et Grande distribution				
		<i>Maintien</i>	<i>Création</i>	Commentaires
D 11 01	Boucher	X	X	Formation initiale (enseignement qualifiant) ou formation pour adultes à créer
D 11 02	Boulangier	X	X	Formation initiale (enseignement qualifiant) ou formation pour adultes à créer
D 14 02	Attaché commercial (délégué)	X	X	
D 14 07	Attaché technico-commercial	X	X	
E- Communication, media et multimédia				
		<i>Maintien</i>	<i>Création</i>	
E 11 01	Community manager	X		
F - Construction, bâtiment et travaux publics				
		<i>Maintien</i>	<i>Création</i>	
F 11 04	Dessinateur de la construction	X		
F 12 02	Chef de chantier		X	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un module de management pour des DEI ou les travailleurs ayant une expérience dans le secteur (formation d'adultes) • Orienter vers les formations existantes dans les bassins voisins
F 12 02	Chef d'équipe dans la construction		X	
F 13 01	Conducteur de grue		X	

F 13 02	Conducteur d'engins de terrassement		X	
F 13 02	Conducteur d'engins de construction et entretien de la chaussée		X	
F 16 02	Installateur électricien	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale et formation pour adulte à maintenir • Créer un module de courte durée de remise à niveau préalable à la formation qualifiante (formation d'adultes)
F 16 03	Monteur en sanitaire et chauffage	X		
F 16 07	Poseur de fermetures menuisées	X	X	
F 16 10	Couvreur	X	X	
F 17 02	Ouvrier de voirie	X	X	
F 17 03	Maçon	X		
G - Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation				
		Maintien	Création	
G 16 02	Commis de cuisine	X		
G 16 02	Cuisinier	X		
G 18 03	Serveur en restauration	X		
G 18 01	Barman	X		
H – Industrie				
		Maintien	Création	
H 21 02	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire		X	
H 21 02	Opérateur de production alimentaire / Agent		X	

	de fabrication du secteur alimentaire			
H 23 01	Opérateur sur appareils de transformation physique ou chimique	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale ou formation pour adultes à créer • Maintenir les options "technicien chimiste" dans l'enseignement ordinaire • Orienter les DE ayant des bases scientifiques vers les formations organisées par Aptaskil (ex Cefochim) ou In Vivo
H 29 03	Technicien en systèmes d'usinage	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale à maintenir et formation pour adultes à créer
H 29 13	Soudeur	X		
H 12 02	Dessinateur en électricité	X		<ul style="list-style-type: none"> • Formations pour adultes à maintenir afin de favoriser les passerelles vers l'enseignement supérieur (métiers relevant davantage de l'enseignement supérieur) ou centres de compétences
H 12 03	Dessinateur en mécanique	X		
H 22 06	Menuisier	X		
I - Installation et maintenance				
		Maintien	Création	
I 13 04	Electromécanicien de maintenance	X		
I 13 05	Technicien de maintenance en électronique	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir formation initiale • Créer une formation initiale et/ou une formation pour adulte pour des personnes ayant des bases en électricité
I 13 06	Monteur frigoriste		X	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des préformations en électricité • Créer une formation initiale et/ou une formation pour adultes pour des personnes ayant une base en électricité
I 13 06	Technicien frigoriste		X	
I 13 07	Installateur en système de sécurité		X	
I 13 08	Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage		X	
I 13 09	Electricien de maintenance industrielle	X		

I 13 10	Mécanicien d'entretien industriel	X	X	
I 14 01	Technicien de maintenance en informatique	X		
I 14 02	Dépanneur d'appareils électroménagers	X		
I 16 03	Mécanicien agricole et travaux techniques	X		
I 16 04	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA)	X	X	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir l'offre de formation de mécanicien automobile afin de permettre aux apprenants d'accéder aux formations de technicien. Créer une formation initiale et/ou une formation pour adultes de technicien automobile
I 16 04	Mécanicien poids lourds		X	
I 16 06	Carrossier	X		
J – Santé				
		Maintien	Création	
J 13 07	Assistant pharmaceutico-technique	X		
J 15 01	Aide-soignant	X		
J 15 06	Infirmier en soins généraux		X	<ul style="list-style-type: none"> Formation initiale ou pour adultes à créer (brevet)
K - Services à la personne et collectivité				
		Maintien	Création	
K 12 07	Educateur	X	X	<ul style="list-style-type: none"> Formation initiale ou pour adultes à ouvrir dans les zones géographiques du bassin non couvertes par une filière d'enseignement Agent d'éducation
K 13 02	Aide familial et garde à domicile	X		
K 13 04	Aide-ménager	X	X	<ul style="list-style-type: none"> Formation pour adultes à maintenir

				<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la création en cours des deux formations d'aide-ménager social
M - Support à l'entreprise				
		Maintien	Création	
M 18 05	Développeur informatique		X	
M 18 05	Web développeur	X	X	
M 18 01	Administrateur réseau et systèmes	X	X	
N - Transport et logistique				
		Maintien	Création	
N 11 03	Magasinier	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale ou pour adultes à créer en alternance • Formation initiale et pour adultes à maintenir
N 11 03	Préparateur de commande	X	X	

CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS

Il s'agit ici des recommandations par rapport à des thématiques transversales, points de vigilance, centres d'intérêts et problématiques spécifiques abordés lors de réunions « Pôles de synergie » ou lors de nos travaux énoncés ci-dessus. Les recommandations précédentes explicitées dans les Rapports analytiques et prospectifs 2017, 2018, 2019 et 2020 restent d'actualité. Nous vous demandons donc de vous y référer.

Les noms des secteurs se réfèrent à nos pôles de synergie ou à nos travaux. Ils ne se réfèrent donc pas systématiquement à la nomenclature ROME V3.

4.1. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation et recommandations métiers additionnelles au chapitre 3

Recommandations transversales

- Mettre davantage l'accent dans les programmes d'études sur les compétences numériques et les compétences fondamentales/techniques, l'autorégulation et l'esprit d'entreprise, y compris l'apprentissage des risques et des avantages du travail de plateforme numérique (*les tendances des pratiques d'apprentissage adoptées par les entreprises avec la pandémie de Covid-19 ou plateformes en ligne montrent qu'il est urgent que les systèmes d'enseignement et de formation professionnelle s'adaptent*).
- Prévoir des cours en ligne courts et spécifiques aux nouvelles réalités du marché de l'emploi numérique.
- Soutenir l'interpellation pour que les sciences informatiques fassent partie intégrante de la culture scientifique générale de tous les jeunes.
- Prioriser les compétences dans les cours au niveau de l'enseignement (*la crise du Covid-19 et l'accélération de la transition numérique qu'elle induit met l'enseignement face à des enjeux, le digital transforme les emplois existants*).

Métiers verts

Le Conducteur de machines agricoles	<ul style="list-style-type: none">• L'Auto Sécurité a publié un guide reprenant les critères de réussite de l'examen du permis G. Il est dès lors utile de faire connaître ce guide aux personnes n'ayant pas l'occasion de suivre la formation et qui souhaitent passer l'examen en élève libre car il permet de mieux s'y préparer.• Former les (futurs) conducteurs aux réglage GPS.
Jardinier d'entretien et le jardinier d'aménagement	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer l'acquisition du permis B et B+E (remorques) dans la formation et aider les DEI à l'obtenir.• Intégrer à la formation des compétences liées aux attentes des employeurs, par exemple, connaissance de la nomenclature, reconnaissance des plantes de la région, gestion différenciée des espaces naturels sans produits phytosanitaires, ainsi que des compétences transversales, par exemple, le travail en équipe, le respect des horaires, représentation de l'entreprise auprès du client etc.

Transport et logistique	
Chauffeur poids lourds	<ul style="list-style-type: none"> • Orienter les DE vers des PFI transport et sensibiliser les entreprises à l'accueil de PFI • Inciter les entreprises à former certains de leurs travailleurs
Magasinier et préparateur de commande	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de la procédure d'engagement, utiliser l'intitulé métier adéquat (le terme magasinier est souvent utilisé pour un préparateur de commande)
Construction	
Carreleur	<p>En Brabant wallon, de nombreux carreleurs sont recherchés par une grosse entreprise. La forte demande est liée à une grosse entreprise. Son rayonnement est régional, de nombreux chantiers sont en cours pour une durée de 5 ans.</p> <p>Mettre en relation l'entreprise et le Service aux entreprises du Forem, et si nécessaire mettre une formation sur mesure en place</p>
Les métiers de l'aide et des soins à domicile	
	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la possibilité d'une passerelle entre aide familial et aide-soignant • Renforcer les compétences en lien avec la vie quotidienne (toilette, alimentation, manutention, etc.) et prévoir un module pour les options Aspirants nursing et Puériculteur qui ont accès au métier d'aide familial • Prendre en compte l'évolution de la prise en charge de différents publics (santé mentale, santé physique, etc.). Mieux préparer et équiper les aides familiaux dans les formations proposées • Le secteur de l'aide et des soins à domicile aura recours de plus en plus aux outils numériques (usage de smartphone, horaires en ligne, utilisation d'application, etc.). Ajouter la digitalisation et l'usage des outils numériques dans les programmes de formation.
Le métier d'éducateur	
	<ul style="list-style-type: none"> • Ajuster la formation scolaire, le métier et ses fonctions aux nouvelles réalités <ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre en compte l'augmentation des besoins et l'évolution de la prise en charge de différents publics ○ Prendre en compte les évolutions du métier et des besoins des différents publics ○ Intégrer le nursing / le médical / la dimension des soins (accompagnement des besoins primaires) à la fonction éducative car ces aspects sont présents dans les prestations à effectuer ○ Accroître les compétences grâce aux stages de longue durée en alternance avec de la théorie (volet psycho socioéducatif de l'enfant par exemple) car le métier évolue ; assurer l'accueil des familles donc l'aspect soutien à la parentalité doit également être intégré au métier d'éducateur • Mener une réflexion sur les rôles occupés ou missions poursuivies par l'éducateur au niveau des différents secteurs d'activités, ainsi que les tâches à prendre en charge. • Articuler la fonction éducative aux métiers connexes et mettre en avant la particularité de chaque profession • Créer un parcours professionnel <ul style="list-style-type: none"> ○ La base de la formation doit être solide et pourrait être complétée par des modules de spécialisation en fonction du secteur ou plusieurs secteurs (par exemple, l'accueil de l'enfance)

- Mais, la personne doit être motivée avant de s'orienter vers ce métier et acquérir la polyvalence indispensable pour l'exercer.
- Possibilité d'évolution de la fonction éducative, prévoir une spécialisation sur les aspects médicaux afin de garantir la prise en charge de publics (accompagnement de personnes au doubles diagnostics dans des situations complexes liant santé mentale et psychiatrique ainsi qu'un handicap de dépendance)
- Développer des passerelles grâce à des formations adaptées vers d'autres métiers du soin

Secteur de l'Industrie et des Métiers technologiques

Equipements de production - Equipements collectifs (I13)

- Prendre en compte le contexte de la transition énergétique, l'électrification, l'automatisation des activités et l'impact sur l'augmentation des besoins en compétences dans les domaines de l'électricité, de la digitalisation.

4.2. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

Les « métiers verts »

L'ensemble des métiers du secteur vert sont souvent méconnus (entre autres, les métiers de jardinier d'entretien et de jardinier d'aménagement, agriculteur, etc.). Il existe parfois un décalage entre l'image que se font les demandeurs d'emploi ou les futurs apprenants et la réalité de terrain. Ils ne se rendent pas toujours compte des compétences qui sont nécessaires, ainsi que des conditions de travail (horaire, métier physique, conditions salariales, etc.). Dès lors, les conseillers, formateurs et employeurs constatent parfois de mauvaises orientations professionnelles.

- Face à ce manque d'adéquation, une meilleure orientation des élèves, des apprenants, des demandeurs d'emploi est nécessaire. Une campagne de promotion des métiers est également une piste à explorer.
- Informer et sensibiliser aux métiers, à leurs conditions de travail et aux compétences nécessaires.

Jardinier d'entretien et le jardinier d'aménagement

- Valider le positionnement des DEI sur les deux métiers

Agriculteur

- On observe une méconnaissance des compétences nécessaires pour devenir agriculteur et des conditions d'accès (pas d'accès à la profession mais nécessaires pour les aides financières). L'IBEFE recommande l'information envers les (futurs) apprenants et futurs professionnels, en collaboration avec les initiatives déjà existantes (FJA).

Construction	
<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les métiers de la construction : informer les élèves, les demandeurs d'emploi, les futurs potentiels travailleurs et les conseiller des conditions de travail dans le secteur • Un potentiel de reconversion est possible pour les travailleurs qui ont quitté l'HORECA. Les sensibiliser aux possibilités de formation et d'emploi. • Un focus pourrait avoir lieu sur la mise en formation et à l'emploi du public migrant. • Organiser une séance d'information destinée aux conseillers • Organiser des visites de centres de formation ou des centres de compétences à destination des professionnel 	
Le métier d'éducateur	
<ul style="list-style-type: none"> • Informer les élèves des différentes filières possibles dans l'enseignement supérieur ; leur présenter l'éventail des métiers auxquels ils peuvent accéder en sortant de l'option, les réalités de travail y compris les conditions de travail. Cette information pourrait être donnée par les structures existantes en matière d'orientation (CPMS, Cités des Métiers, CEFO, SIEP, etc.). Un cursus plus long ne garantit pas en soi la qualité de la formation, il faut aussi investir la formation continue. • Pour une meilleure orientation, créer des synergies entre les acteurs de terrain et les établissements scolaires afin de favoriser la découverte de la réalité et des exigences de la fonction éducative. L'accompagnement, le suivi, l'encadrement des publics fragiles et vulnérables demandent des professionnels possédant les compétences nécessaires. 	
Secteur de l'Industrie et des Métiers technologiques	
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux STEM, davantage avec un focus sur les technologies que sur les métiers, orienter vers les STEM • Etant donné les besoins en qualifications dans ces filières STEM, viser la maîtrise des compétences digitales et assurer la reconversion de certains profils. • Travailler l'image des métiers en lien avec la Révolution industrielle 4.0. • Assurer la promotion de tous les métiers couverts par le secteur. <ul style="list-style-type: none"> ○ Maintenir et multiplier les activités de « découverte métiers » organisées par les Centres de compétences, les fonds sectoriels, les ASBL... La sensibilisation aux STEM, aux métiers techniques, aux filières qualifiantes grâce à des activités concrètes est essentielle. Il est recommandé de maintenir et même augmenter les financements octroyés à ce type d'activités. ○ Travailler l'accroche des différents publics et le changement d'image des métiers, des environnements de travail. 	
Chimie et pharmacie (H23)	<ul style="list-style-type: none"> • Ce sous-secteur est stratégique pour le bassin du Brabant wallon, il s'agit donc d'orienter les demandeurs d'emploi vers les Centre de compétences (par exemple, Aptaskil (ex Cefochim), vers les Hautes Ecoles offrant une formation continue dans les filières Santé et Sciences de la Vie ou Technologies et Sciences (par exemple, la Haute Ecole HELSCI) + vers les opérateurs de formation (par exemple, In Vivo).

Equipements de production - Equipements collectifs (I13)	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre le secteur plus attractif pour les jeunes et les femmes, et mettre à niveau les compétences des travailleurs (contexte de la transition énergétique, l'électrification, l'automatisation des activités...).
Equipements domestiques et informatiques (I14)	<ul style="list-style-type: none"> • Etant donné les besoins croissants dans le secteur IT, et le fait qu'il s'agisse d'un secteur prioritaire pour le bassin, il est recommandé de prévoir des passerelles de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur, les Centres de formation et les Centres de Compétences.
Horeca	
<p>On observe une méconnaissance générale des métiers. Les futurs travailleurs ne connaissent pas le secteur Horeca et n'ont pas les compétences correctes (compétences de bases et soft skills)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître les métiers au sein des conseillers en orientation 	
Services à la personne	
<p>Le secteur de l'aide et des soins à domicile souffre d'une méconnaissance ainsi que d'une mauvaise image des métiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'interconnaissance et la promotion des métiers au travers de rencontres entre travailleurs de terrain, enseignants et futurs travailleurs. 	
Métiers de l'informatique	
<p>« Faute de véritables cours dédiés "AU" numérique dans l'enseignement obligatoire (où même les rares cours "option informatique" sont le plus souvent des cours de bureautique), de moins en moins d'étudiants et surtout d'étudiantes s'orientent vers ces filières. Les élèves sortent du secondaire avec une idée erronée des sciences informatiques et de leurs débouchés, voire avec pas d'idée du tout, laissant place à la perpétuation des stéréotypes liés aux métiers de l'informatique. »³⁰</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stimuler des vocations informatiques • Sensibiliser et promouvoir les filières informatiques 	

³⁰ « Développer les compétences numériques en Wallonie tout au long de la vie : enjeux et initiatives » - Pascal BALANCIER, publié le 13.09.2018.

4.3. Recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)

Métiers verts	
Jardinier d'entretien et le jardinier d'aménagement	Intégrer les compétences nécessaires à l'acquisition du permis B et B+E (remorques) aux profils métier et de formation

4.4. Places de stage et alternance

Les « métiers verts »	
<p>La pratique professionnelle est indispensable dans les formations du secteur. Différents partenaires ont dès lors suggéré plusieurs recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Prévoir des stages dans toutes les formations. → Identifier les opportunités de stages et les demandes éventuelles des organismes de formation. → Créer une plateforme pour les stages en entreprise de jardins. → Promouvoir la mesure PFI auprès des entrepreneurs. 	
Jardinier d'entretien et le jardinier d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir, intensifier la formation en alternance ou alternée pour la formation de jardinier d'entretien et d'aménagement. • Proposer davantage d'essais métiers pour le métier de jardinier d'entretien et d'aménagement.
Le métier d'éducateur	
<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des stages plus longs • Analyser le suivi des stagiaires effectué par les établissements scolaires 	
Le secteur Rome V3 Installation et Maintenance, sous-secteur I 16 Véhicules, engins, aéronefs	
<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir des places de stage (assouplissement de la réglementation OFFA actuelle). 	

4.4. Équipements/ressources

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Le Brabant wallon est spécialisé dans le numérique. Aucun Centre de Technologie avancée ne se situe sur notre territoire. Un CTA dans le bassin du Brabant wallon pourrait attirer des élèves des bassins limitrophes. Disposer d'un tel outil à proximité constituerait une réelle plus-value pour les établissements organisant de l'enseignement qualifiant. Il s'agit à la fois d'une vitrine pour ces filières et d'un outil de formation de pointe. Les CTA sont destinés aux élèves et enseignants mais aussi aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs.

- Planter un Centre de technologie avancée (CTA) dédié au numérique en Brabant wallon. Cette infrastructure devrait être complémentaire à l'implantation de Technobel³¹ qui délocalise une partie de ses formations dispensées en namurois à Louvain-la-Neuve et à Nivelles. Elle devrait être accessible aux élèves et aux enseignants, quel que soit le réseau d'enseignement.

4.5. Autres

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Groupement d'entreprises

Les groupements d'entreprises pourraient être une solution pour certaines petites entreprises qui n'ont pas les moyens d'engager une personne. Ce thème a été abordé dans les pôles de synergie construction mais aussi d'assistant pharmaceutico-technique.

- Analyser les raisons pour lesquelles les groupements d'entreprises devraient être encouragés et comprendre pourquoi en Belgique ce phénomène ne se développe peu ou pas.

³¹ Le Centre de compétences Technobel a décidé d'implanter à Louvain-La-Neuve la moitié de son centre. Technobel est un Centre de compétence spécialisé dans les métiers du numérique. Au travers de leur offre, il propose de nombreuses formations de qualité qui explorent l'ensemble des Technologies de l'Information et de la Communication.

<p>Numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager des formations aux usages (classes inversées, e-learning, rédaction collaborative, twictées³², etc.) destinées à pouvoir enseigner avec le numérique. • Intégrer le modèle « DigCompEdu » (Digital Competence Educative) qui regroupe les 6 domaines de compétences que devraient avoir les enseignants pour améliorer leurs capacités d'usage, d'apprentissage et d'accompagnement de leurs élèves grâce à l'outil numérique. • Convaincre les publics restés à l'écart des TIC en leur proposant des offres de formation qui fassent sens à leur réalité quotidienne (envisager l'inclusion numérique comme transversale et intégrée aux parcours de vie des utilisateurs). • Développer l'esprit d'équipe, être en mesure de se former et pouvoir rebondir dans un environnement très variable, développer l'agilité, l'empathie et la capacité d'adaptation ; développer la capacité à commencer par le résultat final ou l'objectif (<i>les nouvelles compétences pour le télétravail</i>). • Développer des compétences - en matière d'entrepreneuriat, de self-branding, de communication et d'organisation (<i>les compétences cruciales pour prospérer dans l'économie des plateformes numériques</i>). • Développer les soft-skills orientés numériques (<i>pour travailler dans un univers digital</i>) : <ul style="list-style-type: none"> - réflexe de déconnexion dans la multiplication des simulations induites, gérer le temps par bloc ; - capacité de pouvoir faire des liens logiques entre le constat, l'objectif et la solution, entraîner la mémoire ; - compétences orientées vers le plaisir social (partager son travail et ses réalisations, car les outils technologiques contribuent à la perte de visibilité du travail effectué sur écran) ; - compétences basées sur l'utilité de la complémentarité (capacité à pouvoir comparer, intégrer, élargir le choix). • Privilégier les stages sur le terrain et les mises en situation (<i>ces soft-skills orientés numériques s'acquièrent plutôt dans le cadre de situations où les personnes expérimentent par elles-mêmes les outils numériques</i>).
-------------------------	--

Les « métiers verts »

De plus en plus d'initiatives locales (agriculture sociale, mise en réseau de producteurs locaux, vente à la ferme, etc.) sont observées. Par ailleurs, une partie de la population s'inscrit dans un mouvement de retour vers les producteurs locaux. Cette tendance est fortement observée sur notre territoire.

- Promouvoir les producteurs locaux et les initiatives locales, et les mettre en réseau, en s'appuyant sur les initiatives déjà existantes (par exemple, l'ASBL Accueil champêtre en Wallonie, la Plateforme agriculture sociale, etc.).

³² Fusion de Twitter et de dictée. Il s'agit d'un dispositif pédagogique collaboratif centré sur l'enseignement et l'apprentissage de l'orthographe.

Le métier d'éducateur

- Professionnaliser/valoriser la fonction éducative
 - Reconnaître la spécificité des tâches prises en charge
 - Visibiliser les compétences recherchées
 - Clarifier les réalités de travail différentes au sein des secteurs
 - L'accompagnement socio-éducatif constitue le « cœur de métier » de l'éducateur- La matière enseignée durant le cursus scolaire doit être en concordance avec la réalité du métier c'est-à-dire les tâches réellement accomplies en situation de travail.
 - Mener une réflexion quant à la pertinence d'instaurer une protection du titre d'éducateur. Il est utile de (re) définir le métier et les actes posés. Cela permettrait la valorisation du métier et le renforcement du sentiment d'appartenance (note : le titre est reconnu et valorisé dans le secteur de l'accueil de la petite enfance et de l'accueil extra-scolaire ; le titre est requis pour travailler en tant qu'éducateur au sein des établissements scolaires), en respectant le besoin d'assurer le travail au sein d'équipes pluridisciplinaires avec l'intégration de profils paramédicaux, en évitant le cloisonnement des fonctions et la perte d'attractivité que cela pourrait entraîner.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le rapport analytique et prospectif du bassin EFE du Brabant wallon dresse les caractéristiques socioéconomiques du territoire et du marché de l'emploi (chapitre 1) et l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences (chapitre 2). Les deux derniers chapitres portent sur les thématiques communes pour l'année 2021. Elles comprennent la liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre (chapitre 3), ainsi que les recommandations transversales, points de vigilance, centres d'intérêts et problématiques spécifiques abordés lors de réunions « Pôles de synergie » ou lors de nos travaux (chapitre 4).

Chaque année depuis 2015, l'Instance bassin EFE du Brabant wallon détermine la liste des métiers prioritaires pour lesquels une offre d'enseignement et de formation est à créer, maintenir ou adapter sur le bassin. Cette liste sert notamment de référence pour l'octroi des incitants à la création, fermeture et au maintien d'options dans l'enseignement qualifiant.

Dans sa 6^{ème} édition du Rapport analytique et prospectif, l'Instance bassin EFE du Brabant wallon s'est appliquée à identifier des métiers prioritaires au départ de 11 « familles professionnelles » sur 14 de la nomenclature ROME V3 Competent.

Il n'y a pas de métiers identifiés dans 3 « familles professionnelles » : B. - Arts et façonnage d'ouvrages d'art, C. - Banque, Assurances et Immobilier, L. – Spectacle. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'offre d'enseignement ou de formation à créer, à maintenir ou à adapter dans ces secteurs, mais que ces autres secteurs feront l'objet d'une analyse ultérieure.

- L'Instance bassin EFE du Brabant wallon relève 34 métiers prioritaires **pour l'ouverture** d'une option dans l'enseignement ou **la création** d'une filière de formation.

Le plus grand nombre de métiers pour lesquels l'offre de formation et/ou d'enseignement est insuffisante ou manquante appartient aux secteurs de la construction, bâtiment et travaux publics (9), de l'installation et de la maintenance (8). Dans le secteur commerce, vente et grande distribution, 4 métiers ont été identifiés, de même que dans le secteur industrie.

- ✓ 11 métiers ont été ajoutés dans la liste 2021 (Conducteur de machines agricoles, Chef de chantier, Chef d'équipe dans la construction, Conducteur de grue, Conducteur d'engins de terrassement, Conducteur d'engins de construction et entretien de la chaussée, Poseur de fermetures menuisées, Ouvrier de voirie, Développeur informatique, Web développeur, Administrateur réseau et systèmes).
- ✓ Pour 4 métiers, la recommandation de maintien s'est étendue à une recommandation de création (Attaché commercial (délégué), Attaché technico-commercial, Installateur électricien, Technicien en systèmes d'usage).
- ✓ 19 des 34 métiers prioritaires en « création » sont identiques à l'année passée (Boucher, Boulanger, Couvreur, Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire, Opérateur de production alimentaire / Agent de fabrication du secteur alimentaire, Opérateur sur appareils de transformation physique ou chimique, Technicien de maintenance en électronique, Monteur frigoriste, Technicien frigoriste, Installateur en système de sécurité, Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage, Mécanicien d'entretien industriel, Technicien de maintenance et de diagnostic automobile, Mécanicien poids lourds, Infirmier en soins généraux, Educateur, Aide-ménager, Magasinier, Préparateur de commande).
- Le rapport met également en exergue 45 métiers prioritaires pour lesquels **un maintien** de l'offre de formation ou d'enseignement existante est nécessaire.

Parmi ceux-ci, 20 sont présents à la fois dans la liste des thématiques communes « création » et « maintien ». En effet, des nuances sont apportées quant au public cible.

- L'Instance bassin EFE du Brabant wallon recommande **l'adaptation** de l'offre de la formation d'adultes existante pour le métier d'Installateur électricien : un module de courte durée de remise à niveau préalable à la formation qualifiante peut être nécessaire.

- Une recommandation en termes d'orientation vers les formations existantes dans les bassins voisins a été émise pour le Chef d'équipe dans la construction.

Une attention particulière sera portée à la diffusion de nos thématiques communes ainsi qu'à un échange avec chaque type d'opérateurs quant à l'utilisation qui en est faite dans l'évolution de leur offre d'enseignement ou de formation.

Au-delà de cette liste de métiers prioritaires, l'Instance bassin EFE du Brabant wallon formule également des recommandations transversales.

Le Rapport 2021 met en évidence des enjeux en termes d'orientation, de promotion des métiers, de promotion des filières techniques et professionnelles, de places de stage et alternance, d'équipements et de ressources (implanter un Centre de technologie avancée (CTA) dédié au numérique en Brabant wallon), et également en termes de compétences spécifiques et transversales (numériques).

L'axe de travail dédié au numérique a permis d'enrichir les constats.

Les groupements d'entreprises pourraient être une solution pour certaines petites entreprises qui n'ont pas les moyens d'engager une personne.

Une recommandation est destinée au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ), elle porte sur l'intégration des compétences nécessaires à l'acquisition du permis B et B+E (remorques) aux profils métier et de formation de Jardinier d'entretien et le jardinier d'aménagement.

En mars 2021, l'Instance bassin EFE du Brabant wallon a mis en place un nouveau pôle de synergie sur les métiers verts, à la suite de la publication de l'analyse dont le focus était les espaces naturels et espaces verts, et la production (culture et élevage).

Le pôle de synergie Santé et Service à la personne et à la collectivité lancé en octobre 2020 s'est poursuivi. Actuellement, nous soutenons l'ouverture des filières de formation Aide-ménager social pour le public adulte.

Le pôle de synergie Construction a été réactivé en juin et s'est réuni, en septembre, en commun avec le pôle de synergie Industrie et métiers technologiques.

Le pôle de synergie Assistant pharmaceutico-technique est toujours actif. En 2021, il a développé un axe « communication », et a mis en place un sous-groupe de travail « entreprises ».

Le pôle de synergie Orientation - Promotion des métiers et filières qualifiantes vient d'organiser une séance d'information sectorielle locale sur les Services d'aide et de soins à domicile.

Une analyse est en cours de finalisation sur le métier d'Educateur. Deux analyses sont en cours sur les métiers de l'informatique et l'e-commerce.

Nous remercions l'ensemble de nos membres et partenaires pour leurs apports respectifs, ainsi que leur disponibilité et l'énergie nécessaire qui permettent de développer l'action territoriale au niveau du bassin.

Il appartient aux opérateurs d'enseignement et de formation de s'approprier les éléments mis en exergue dans ce rapport, et de tenter de les intégrer dans leur offre d'enseignement ou de formation.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et réflexions sur le contenu de ce document.

Annexe 1 - Nomenclature ROME V3 Competent

SECTEURS SELON LA CLASSIFICATION ROME V3 Competent
A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
B. Arts et façonnage d'ouvrages d'art
C. Banque, assurance, immobilier
D. Commerce, vente et grande distribution
E. Communication, media et multimédia
F. Construction, bâtiment et travaux publics
G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation
H. Industrie
I. Installation et maintenance
J. Santé
K. Services à la personne et collectivité
L. Spectacle
M. Support à l'entreprise
N. Transport et logistique

Annexe 2 - Liste des métiers critiques 2021 – Le Forem

Les métiers en pénurie :

- Administrateur de systèmes d'information
- Agent technique de contrôle de conformité
- Ajusteur mécanicien
- Analyste business
- Analyste financier
- Analyste informatique
- Architecte
- Assistant commercial
- Attaché technico-commercial
- Bétonneur
- Boucher
- Carreleur
- Carrossier
- Charpentier
- Chaudronnier tôlier
- Chauffeur d'autocar
- Chauffeur de poids lourd
- Chef de chantier
- Chef de projet informatique

- Chef d'équipe dans la construction
- Comptable
- Conducteur d'autobus
- Conducteur de travaux
- Conducteur d'engins de construction et entretien de la chaussée
- Conseiller en prévention
- Couvreur
- Déclarant en douane
- Dessinateur de la construction/ BIM modeleur
- Développeur informatique
- Dispatcher en transport et logistique
- Electricien de maintenance industrielle
- Electromécanicien de maintenance industrielle
- Expert de l'audit et du contrôle comptable et financier
- Fontainier
- Infirmier en soins généraux
- Infirmier en soins spécialisés
- Ingénieur d'affaires
- Installateur électricien
- Installateur en système de sécurité
- Isolateur de gros œuvre et toiture
- Maçon
- Mécanicien agricole et travaux techniques
- Mécanicien d'entretien industriel
- Mécanicien en génie civil
- Mécanicien poids lourds
- Mécanicien polyvalent
- Médecin généraliste
- Menuisier
- Mètreur - deviseur
- Monteur d'échafaudages
- Monteur en climatisation/ventilation
- Monteur en sanitaire et chauffage
- Monteur frigoriste
- Ouvrier de voirie
- Pilote des installations en industrie alimentaire
- Plafonneur
- Planificateur de production (agent de planification)
- Poseur de canalisations
- Responsable commercial
- Responsable de gestion industrielle et logistique
- Responsable de maintenance industrielle
- Responsable de production
- Responsable des méthodes et industrialisation
- Responsable qualité et affaires réglementaires
- Superviseur d'entrepôt
- Syndic d'immeuble(s)
- Technicien automatique

- Technicien de bureau d'études en construction
- Technicien de production des industries de process
- Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage
- Technicien d'installation et de maintenance industrielle
- Technicien en systèmes d'usinage (métal)
- Technicien frigoriste
- Tôlier en carrosserie
- Tuyauteur industriel
- Vitrier

Les fonctions critiques (non en pénurie) :

- Abatteur (transformation des viandes)
- Agent immobilier / agent commercial secteur immobilier
- Agent de gardiennage
- Aide familial
- Aide-ménager
- Aide-soignant
- Boulanger
- Chapiste
- Cimentier - façadier
- Coffreur
- Coiffeur
- Conducteur de grue télescopique
- Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire
- Conducteur de machines de fabrication de produits textiles
- Conducteur d'engins de terrassement
- Conseiller de clientèle bancaire
- Conseiller en assurances
- Conseiller financier bancaire
- Cuisinier
- Découpeur désosseur
- Délégué commercial en biens de consommation
- Délégué commercial en biens d'équipement professionnels
- Etancheur
- Inspecteur de police
- Installateur de piscines
- Jardinier
- Logopède
- Magasinier
- Maintienicien en instruments de bord
- Monteur de cloisons et/ou faux-plafonds
- Monteur de cuisines
- Monteur en structure bois
- Motion designer
- Opérateur sur appareils de transformation physique ou chimique
- Ouvrier d'entretien du bâtiment

- Pâtissier
- Peintre en bâtiment
- Poseur de fermetures menuisées
- Rejointoyeur
- Responsable logistique
- Responsable recherche et développement
- Serveur en restauration
- Soudeur
- Sous-officier d'armée
- Technicien de laboratoire de contrôle - Technicien de validation/qualification
- Technicien de laboratoire de recherche
- Technicien de maintenance en électronique
- Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA)
- Technicien de surface
- Web développeur

Annexe 3 - Perspectives pour le marché du travail wallon 2021-2026

Valérie Vander Stricht (IWEPS) sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 »³³

Les perspectives pour le marché du travail wallon à l'horizon 2026 présentées dans cette section sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen³⁴)., Elles sont le résultat de la désagrégation régionale des perspectives économiques nationales du Bureau fédéral du Plan³⁵ pour la période 2021-2026., HERMREG³⁶ peut être classé dans la catégorie des modèles macro économétriques de type top-down. Il s'articule entièrement avec le modèle national HERMES développé par le Bureau fédéral du Plan. Cela signifie que les projections nationales de moyen terme d'HERMES sont décomposées à l'aide de clés de répartition régionales endogènes. La présente projection régionale est donc cohérente avec la projection nationale de juin 2021, qui est elle-même basée sur les informations économiques et budgétaires disponibles au 2 juin 2021. Cette projection tient ainsi compte de l'essentiel de l'information disponible à cette date, en ce compris les plans de relance belge et étrangers. Elle n'anticipe donc pas les effets des inondations qui ont frappé la Wallonie en juillet 2021 ni les mesures de relance supplémentaires ou mesures d'économies budgétaires que les gouvernements sont susceptibles de prendre à l'avenir.

Le rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 »³⁷ fournit des projections régionales et sectorielles à l'horizon 2026 pour les valeurs ajoutées, l'emploi, les salaires et les investissements. Des projections démographiques et de taux d'activité régionaux, ainsi que des perspectives en matière de travail frontalier et de navettes domicile-travail entre régions, sont également disponibles. Toutes ces projections permettent de prévoir l'évolution de la population active, de la population active occupée et du chômage.

³³ Bureau fédéral du Plan, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen (2021), Perspectives économiques régionales 2021-2026, juillet 2021 Téléchargeable sur <https://www.iweps.be/publication/perspectives-economiques-regionales-2021-2026/>

³⁴ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

³⁵ Bureau fédéral du Plan (2021), Perspectives économiques 2021-2026, juin 2021.

³⁶ Le modèle HERMREG est décrit dans Bassilière, D., Bossier, F., Caruso, F., Hendrickx, K., Hoorelbeke, D. et Lohest, O. (2008a), Élaboration d'un modèle de projections régionales, une première application du modèle HERMREG aux perspectives économiques nationales 2007-2012, BFP – IBSA – IWEPS – SVR, janvier 2008.

³⁷ <https://www.iweps.be/publication/perspectives-economiques-regionales-2021-2026/>

HERMREG produit aussi des projections régionales de produit intérieur brut (PIB) et de taux d'emploi. Il comprend en outre un module qui calcule au niveau régional les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES), un bloc de finances publiques détaillé, ainsi qu'un module relatif aux comptes de revenus des ménages pour chaque région

Dans cette section, nous nous limiterons à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

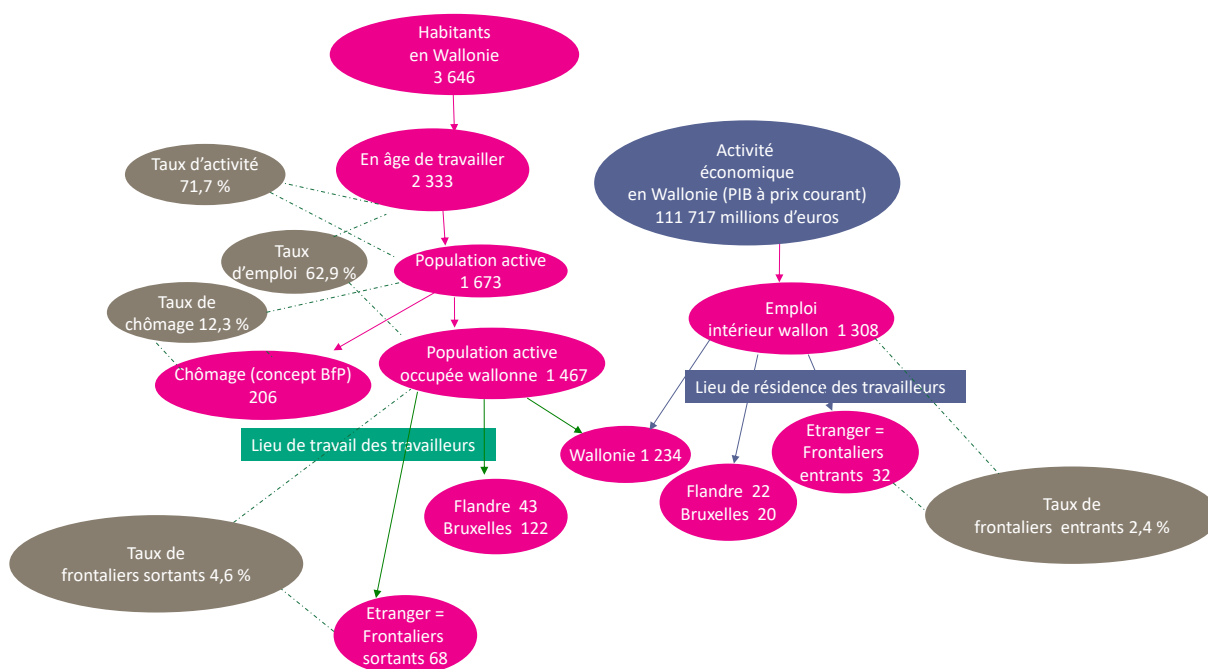
Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2021 dans le cadre du modèle³⁸

Ensuite, un deuxième schéma commenté montre l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026)

Enfin, un graphique montre l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

Ces schémas et graphiques sont complétés par des tableaux avec des résultats pour la période récente 2019-2020 (pour un aperçu de l'impact de la pandémie de covid 19) et 2020-2021 (pour un aperçu des suites de l'épidémie et des premiers effets de la relance, cette période étant comprise dans la période de projection). Ces données ne seront pas commentées ici, toutes les informations se trouvent dans le rapport complet.

Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

D'après les estimations établies en juillet 2021 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2021 un PIB de 111 717 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,308 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,234 million

³⁸ Même s'il s'agit de l'année en cours il s'agit de projection, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2019. Pour l'année 2020 les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (services publics de l'emploi et ONSS notamment)

de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 20 000 à Bruxelles et 32 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4 % de l'emploi intérieur en 2021 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,673 million de wallons faisant partie de la population active, 1,234 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (43 000), à Bruxelles (122 000) ou à l'étranger (68 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (206 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (c'est-à-dire en additionnant le nombre de DEI -demandeurs d'emploi inoccupés inscrits - et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi).

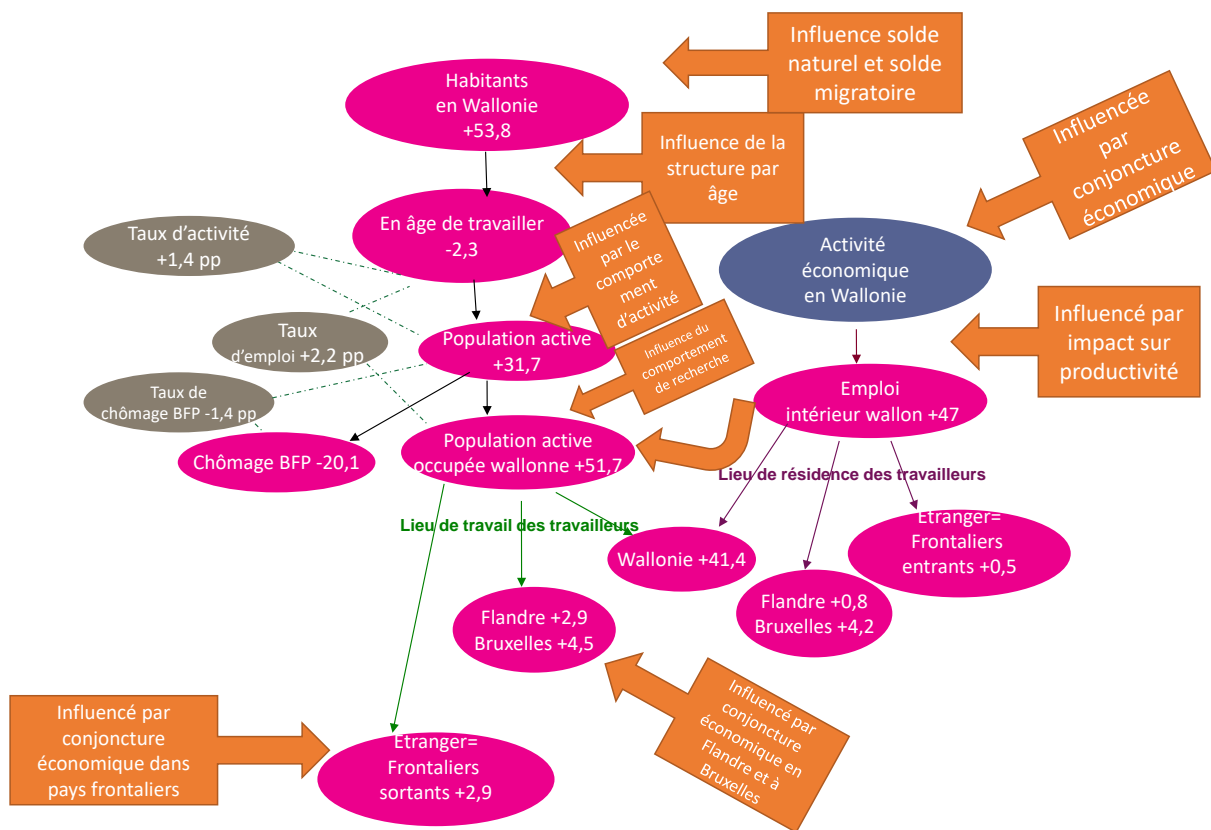
De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2021 et un taux de sortants, comprenant également les wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,9 % de la population active occupée en 2021.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 71,7% en 2021. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 62,9% en 2021 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de l'enquête sur les forces de travail et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 12,3% en 2021 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans évoqué ci-dessus est celui qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer la cible de 68,7 % en 2025, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport au taux de 2018. En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie à 64,6 %. En 2021 il s'établirait à 65,0%. (une augmentation de 0,4pp par rapport à 2020 stimulée par la croissance économique conjuguée au maintien des mesures de soutien).

Le modèle HERMREG permet également d'établir des projections à 2026.

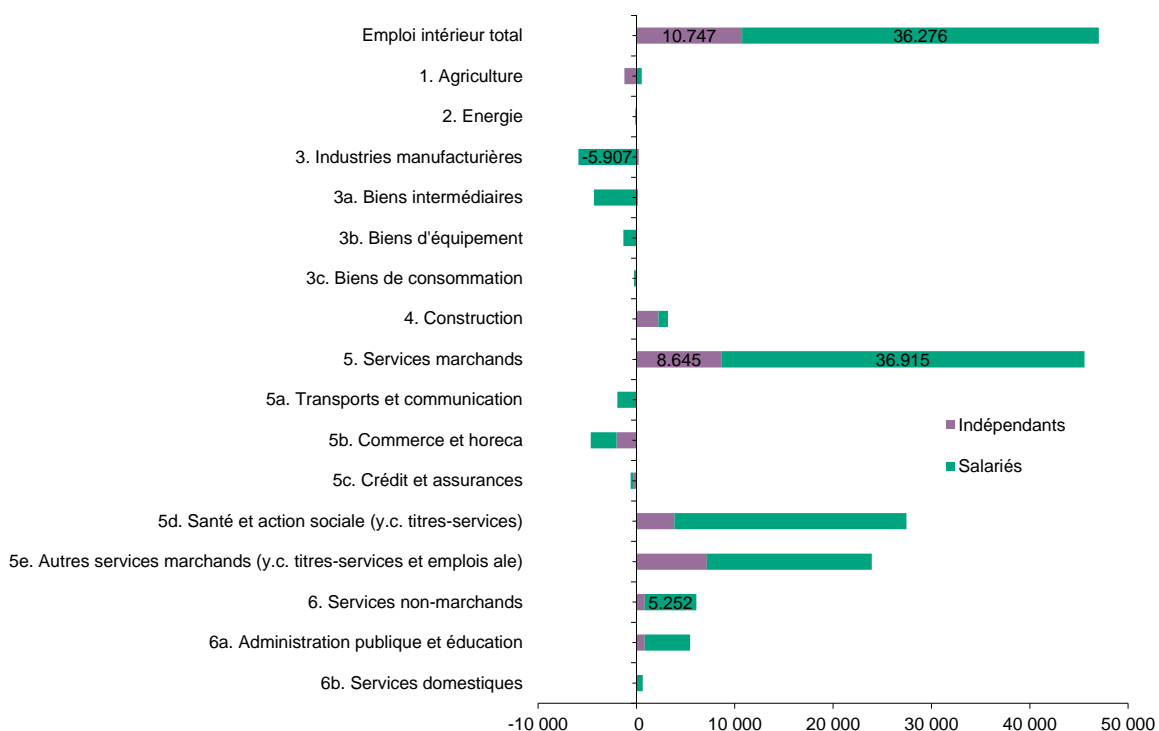
Schéma 2 - Projections en milliers de personnes et en point de pourcentage de l'évolution des agrégats du marché du travail wallon entre 2020 et 2026



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026) l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 000 unités. Cette augmentation bénéficierait à 41 400 wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (800) ou des Bruxellois (4 200), le nombre de frontaliers entrant augmenterait aussi légèrement (+ 500). Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 4 500 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 2 900 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 900 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 51 700 unités. Comme la population active n'augmenterait que de 31 700 unités (notamment parce que la population d'âge actif diminue), le chômage diminuerait de 20 100 unités. Le taux d'emploi augmenterait de 2,2 points de pourcentage et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait de 1,4 points de pourcentage. Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2 pp. pour atteindre 66,6% en 2026.

Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2021-2026, en nombre de personnes



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Entre 2020 et 2026, l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 023 travailleurs, soit une hausse de +3,6 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6 %. C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 45 560 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 27 453 emplois, soit +13,9% ou 2,2% en TCAM) et les autres services marchands (+23 931 emplois, soit + 8,3% ou 1,3% en TCAM), les services non marchand contribuerait également à cette croissance (+ 6 099, +2,2% ou 0,4% en TCAM) ainsi que la construction (+3 195 emploi soit +3,8% ou 0,6% n TCAM), cette dernière bénéficiant en début de période de projection de l'effet des aides aux investissements des ménages (principalement en matière de rénovation énergétique) prévues dans les différents plans de relance. Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (- 5 683 emplois, soit -4,3% ou - 0,7% en TCAM), l'énergie (-113, soit -0,7% ou -0,1% en TCAM) et l'agriculture (-681 travailleurs, soit -3,8% ou -0,6% en TCAM) confirmant les tendances du passé pour l'industrie et l'agriculture. Au sein des services marchand, le commerce et l'Horeca et les transports, directement touchés par la crise sanitaire et les mesures de confinement, continueraient dans les premières années de projection à voir leur emploi diminuer, ce qui aboutirait en 2026 à des pertes de respectivement de 4 646 et 1 935 emplois par rapport au niveau de 2020, année où les mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle avaient permis de limiter les pertes.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 36 276 salariés soit +3,4% ou + 0,6% en TCAM) que l'emploi indépendant (+10 747 indépendants soit +4,6% ou +0,8% en TCAM), et dans les deux statuts principalement par les secteurs de la santé et action sociale et les autres services marchands.

Tableau 1 - Perspectives de population et du marché du travail sur la base du modèle HERMREG

	Estimations et projections en milliers de personnes				Différences en milliers de personnes		
	2019	2020	2021	2026	2019-2020	2020-2021	2020-2026 ³⁹
1. Population totale	3.640	3.644	3.646	3.698	4,7	2,1	53,8
2. Population d'âge actif	2.337	2.335	2.333	2.333	-1,5	-1,9	-2,2
3. Population inactive	1.976	1.977	1.974	1.999	1,0	-3,1	22,1
dont avec allocation ONEM :							
a. Interruptions de carrière à temps plein	4	4	4	4	-0,2	-0,1	0,1
b. Chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	11	8	5	2	-3,4	-2,4	-5,2
4. Population active (5+6)	1.664	1.667	1.673	1.699	3,7	5,2	31,7
5. Population active occupée	1.456	1.457	1.467	1.508	0,2	10,1	51,8
a. Emploi intérieur	1.301	1.298	1.308	1.345	-2,4	9,5	47,0
b. Solde frontalier	34	35	36	37	1,3	0,6	2,4
c. Solde des navettes interrégionales (1)	122	123	123	125	1,3	0,0	2,4
6. Chômage	207	211	206	191	3,5	-5,0	-20,2
a. Demandeurs d'emploi	204	210	206	191	6,0	-4,0	-19,2
dont chômage avec complément d'entreprise	3	4	4	3	0,4	-0,2	-1,0
b. Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	4	1	0	0	-2,5	-1,0	-1,0
	En pourcentage				En points de pourcentage		
Taux d'emploi (5/2)	62,3	62,4	62,9	64,6	0,1	0,5	2,3
Taux d'activité (4/2)	71,2	71,4	71,7	72,8	0,2	0,3	1,4
Taux de chômage (concept BFP)(6/4)	12,5	12,7	12,3	11,2	0,2	-0,3	-1,4
Taux de chômage (hors chômeurs âgés)	12,3	12,6	12,3	11,2	0,3	-0,3	-1,4
Taux d'emploi EU2020 (2)	64,6	64,6	65,0	66,6	0,0	0,4	2,0

(1) Séries lissées basées sur les Enquêtes sur les Forces de travail et les données de l'ONSS.

(2) Mesuré sur la base de l'Enquête sur les Forces de travail; catégorie d'âge 20-64 ans

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Tableau 2 - Estimations et projections de l'emploi intérieur wallon en nombre de personnes. Comptes régionaux et HERMREG.

	2019	2020	2021	2026	2019-2020	2020-2021	2020-2026 ⁴⁰
1. Agriculture	17.910	18.070	18.250	17.388	160	180	-682
2. Energie	16.055	16.253	16.299	16.140	198	46	-113
3. Industries manufacturières	133.429	132.638	132.171	126.955	-791	-467	-5.683

³⁹ Attention notation différente que celle du Rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 ». Dans ce tableau 2020-2026 correspond à la différence de niveau d'emploi entre 2020 et 2026, dans le Rapport 2020-2026, correspond à la période de projection 2020-2026 et donc à la différence entre la situation en 2019 et en 2026.

⁴⁰ idem

a. Biens intermédiaires	64.285	64.292	63.733	60.110	7	-559	-4.182
b. Biens d'équipement	19.427	19.108	18.912	17.789	-319	-196	-1.319
c. Biens de consommation	49.717	49.237	49.526	49.056	-480	289	-181
4. Construction	84.134	84.517	85.671	87.711	383	1.154	3.194
5. Services marchands	778.268	775.173	782.471	819.381	-3.095	7.298	44.208
a. Transports et communication	68.861	69.151	69.273	67.214	290	122	-1.937
b. Commerce et horeca	206.282	203.258	199.093	198.612	-3.024	-4.165	-4.646
c. Crédit et assurances	19.097	18.352	18.170	17.759	-745	-182	-593
d. Santé et action sociale (y.c. titres-services)	194.590	197.354	201.513	224.807	2.764	4.159	27.453
e. Autres services marchands (y.c. titres-services et emplois ale)	289.438	287.059	294.422	310.989	-2.379	7.363	23.930
6. Services non-marchands	270.980	271.774	273.032	277.873	794	1.258	6.099
a. Administration publique et éducation	265.802	266.596	267.854	272.062	794	1.258	5.466
b. Services domestiques	5.178	5.178	5.178	5.811	0	0	633
7. Total	1.300.776	1.298.425	1.307.894	1.345.448	-2.351	9.469	47.023

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Les **branches d'activité** retenues dans le système HERMES-HERMREG correspondent au regroupement de branches NACE-BEL 2008 suivant :

Dénomination de la branche	NACE-BEL 2008 (A38)
1. Agriculture	Agriculture, sylviculture et pêche (AA)
2. Énergie	Cokéfaction et raffinage (CD) + Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (DD) + Distribution d'eau, gestion et assainissement des déchets et des eaux usées (EE)
3. Industries manufacturières	
a. Biens intermédiaires	Industries extractives (BB) + Industrie chimique (CE) + Produits pharmaceutiques (CF) + Fabrication de produits en caoutchouc et d'autres produits minéraux non métalliques (CG) + Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et équipements (CH)
b. Biens d'équipement	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI) + Fabrication d'équipements électriques (CJ) + Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (CK) + Fabrication de matériels de transport (CL)
c. Biens de consommation	Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabacs (CA) + Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (CB) + Travail du bois, industrie du papier et du carton et imprimerie (CC) + Fabrication de meubles et autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (CM)
4. Construction	Construction (FF)
5. Services marchands	
a. Transports et communication	Transports et entreposage (HH) + Télécommunications (JB)
b. Commerce et horeca	Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (GG) + Hébergement et restauration (II)
c. Crédit et assurances	Activités financières et assurances (KK)
d. Santé et action sociale	Activités pour la santé humaine (QA) + Action sociale (QB)
e. Autres services marchands	Édition, services audiovisuels et diffusion de programmes de télévision (JA) + Services informatiques et services d'information (JC) + Activités immobilières (LL)

Dénomination de la branche	NACE-BEL 2008 (A38)
	<ul style="list-style-type: none"> + Activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyse technique (MA) + Recherche-développement scientifique (MB) + Publicité et études de marché, autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC) + Services administratifs et autres activités de soutien (NN) + Activités artistiques, récréatives et de loisir (RR) + Autres services (SS)
6. Services non marchands	
a. Administration publique et enseignement	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (OO) + Enseignement (PP)
b. Services domestiques	Activités de ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre (TT)

Annexe 4 - Données relatives aux métiers prioritaires

Glossaire du tableau ci-dessous

OE 2020 Bw = Opportunités d'emploi en 2020

Nombre d'opportunités d'emploi publiées en 2018, qui sont répertoriées par le Forem, dont lieu de travail est le Brabant wallon.

% intérim

Parmi ces opportunités d'emploi, le pourcentage d'offres proposant des contrats d'intérim.

% RW

Le pourcentage d'opportunité d'emploi pour ce métier en Brabant wallon par rapport à la Wallonie

Nbre de DEI distincts 2020 = demandeurs d'emploi inoccupés en 2020

Nombre de DEI positionnés sur le métier au 01/12/2020. Un même DEI peut être positionné sur plusieurs métiers/fonctions REM7 (niveau 7 dans la classification REM).

Métier en pénurie et fonction critique

En Wallonie, les métiers en pénurie et les fonctions critiques sont déterminées par le Forem, en concertation avec les secteurs. Le travail a été réalisé en 2021, sur base des données 2020.

Les métiers en pénurie représentent les métiers pour lesquels la réserve de main-d'œuvre (c'est-à-dire les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem) est insuffisante au regard des besoins du marché de l'emploi (pénurie quantitative).

Les fonctions sont considérées comme critiques lorsque les employeurs ont des difficultés à trouver des candidats. Les causes possibles des tensions observées sont qualitatives : liées au profil du candidat et/ou aux conditions de travail :

- Le profil du candidat n'est pas en adéquation avec le profil recherché par l'entreprise : diplôme requis, expérience professionnelle, langues à maîtriser, mobilité, etc.
- Les conditions de travail, réelles ou perçues, n'incitent pas le candidat potentiel à postuler ou accepter l'emploi (type de contrat, régime de travail, salaire, statut, horaire, distance/déplacement, charge physique et/ou mentale, etc.).

Formations initiales

Formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire et spécialisé, de plein exercice et en alternance, et apprentissage IFAPME).

Nombre d'occurrences / nombre d'inscriptions

Enseignements : inscriptions, données certifiées 2019-2020 (3^e degré + 2^e degré pour Art. 45)

TQ : technique de qualification

P : professionnel

7P : 7^e année en professionnel

PE : plein exercice

Art. 45 : en alternance article 45

Art. 49 : en alternance article 49

IFAPME : inscriptions 2019 -2020 en apprentissage

Formation pour adultes

Formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale secondaire, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.).

Nombre d'occurrences / nombre d'inscriptions

IFAPME : inscriptions 2019-2020

AP : année préparatoire

CE : chef d'entreprise

Le Forem : inscriptions (demandeurs d'emploi) en 2020

Promotion sociale : 2018-2019

Les inscriptions sont relatives à des cours et non à une section (formation). Pour chaque section, le tableau reprend le cours pour lequel on compte le plus d'inscriptions (en excluant les cours communs à d'autres sections).

Secteur A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux

ROME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Intitulé métier REM	Métier SFMQ	OE intérim	%intérim	%Rw	Nbre de DEI au 01/12/2020	En pénurie ? 2021	Critique? 2021 Tension qualitative		Formations initiales	Formations pour adultes
										Profil de Candidat	Conditions de travail		
A 12 03	Aménagement et entretien des espaces verts	4111301	Jardinier d'entretien et d'aménagement	Jardinier d'entretien et Jardinier d'aménagement	164	74,2%	18,0 %	406		X	X	<p>Ouvrier qualifié en horticulture (P - PE : 1/14)</p> <p>Jardinier d'entretien (Ens. Spec. PE : 2/6, alt.47 : 1/5)</p> <p>Entrepreneur de jardins (IFAPME : 1/22)</p> <p>Ouvrier exploitation horticole (Ens. Spec. PE :1/4 ; Alt.47 : 1/2)</p>	<p>Entrepreneur de jardin (IFAPME : AP : 1/26 ; CE: 1/35)</p> <p>Jardinier d'entretien – Ouvrier d'entretien en parcs et jardins (Le Forem)</p> <p>Horticulteur (Le Forem)</p> <p>Formation en ouvrier horticole en maraîchage bio sur petite surface (CISP : 15)</p> <p>Maraîchage Bio (CISP : 6)</p> <p>Formation en ouvrier horticole en entretien de parcs et jardins (CISP : 10)</p>

													Ouvrier polyvalent et entretien des espaces verts (SAC)
A 14**	Production	6112101	Responsable d'exploitation	Agriculteur	1	11,1%	12,3%	25					Formation à l'installation - Crabe asbl Cours A+B + stage (FJA)
A 14 16	Polyculture, élevage	4111101	Cultivateur		0	0,0%	11,1%	2					
A 14 14	Horticulture et maraîchage	4111202	Ouvrier en horticulture maraîchère	Agent horticole	0	0,0%	7,4%	69					Entrepreneur de jardin (IFAPME : AP: 1/26 ; CE: 1/35) Horticulteur (Le Forem)
A 14 14	Horticulture et maraîchage	4111204	Ouvrier en pépinière		7	77,8%	29,0%	43					Formation en ouvrier horticole en maraîchage bio sur petite surface (CISP : 15) Maraîchage Bio (CISP : 6) Formation en ouvrier horticole en entretien de parcs et jardins (CISP : 10)
A 14 14	Horticulture et maraîchage	4111205	Ouvrier en horticulture ornementale		6	85,7%	7,7%	68					Ouvrier qualifié en horticulture (P - PE: 1/14) Ouvrier exploitation horticole (Ens. Spec. PE:1/4; Alt.47 : 1/2)
A 11 01	Conduite d'engins agricoles (et forestiers)	4321201	Conducteur de machines agricoles		0	0,0%	2,4%	4					Permis G (FJA)

D. Commerce, vente et grande distribution

ROME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Métier	OE 2020 Bw	%intérim	%Rw	Nbre de DEI au 01/12/2020	En pénurie? 2021	Critique? 2021 Tension qualitative		Formations initiales	Formations pour adultes
									Profil de Candidat	Conditions de travail		
D 11 01	Boucherie	4712201	Boucher	122	83,6%	11,7%	26	x	X	x	Boucher-charcutier (IFAPME : 1/10)	
D 11 02	Boulangerie - Viennoiserie	4711101	Boulangier	130	86,2%	11,7%	40		X	x	Boulangier - Pâtissier (IFAPME : 1/13)	Boulangier - Pâtissier (IFAPME : 2/35AP+2/26CE)
D 14 02	Relation commerciale grands comptes et entreprises	1431*	Attaché commercial (délégué)	599	49,4%	21,0%	545					
E 11 01	Animation de site multimédia	3221303	Community manager	12	0,0%	25,0%	55					Community manager (IFAPME - nouvelle offre Coen)
		32213XX	/	84	8,3%	32,6%						

F. Construction, bâtiment et travaux publics

ROME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Métier	OE 2020 Bw	%intérim	%Rw	Nbre de DEI au 01/12/2020	En pénurie? 2021	Critique? 2021 Tension qualitative		Formations initiales	Formations pour adultes
									Profil de Candidat	Conditions de travail		
F 11 Conception et étude												
F 11 04	Dessin BTP et paysage	6122101	Dessinateur de la construction	175	8,6%	10,4%	48	X	X	X	Dessinateur en construction (TQ : 1/18)	Dessinateur DAO (Le FOREM : 30)
F 12 02	Direction de chantier du BTP	6123101	Chef de chantier	28	25,0%	3,0%	39	X	X	X		
F 12 02	Direction de chantier du BTP	6123102	Chef d'équipe dans la construction	30	43,3%	4,1%	25	X	X	X		
		61231xx	N.A.	10	80,0%	4,1%						
F13 Engins de chantier												
F 13 01	Conduite de grue	4322101	Conducteur de grue	64	98,4%	4,7%	9			X		
F 13 02	Conduite d'engins de terrassement et de carrière	4321101	Conducteur d'engins de terrassement	15	86,7%	3,5%	18		X	X		

F 13 02	Conduite d'engins de terrassement et de carrière	4321103	Conducteur d'engins de construction et entretien de la chaussée	5	80,0%	2,4%		X		X		
		43211xx	N.A.	11	81,8%	4,9%						
F16 second œuvre												
F 16 02	Électricité bâtiment	4221101	Installateur électricien	355	49,0%	8,0%	185	X	X	X	Installateur - Electricien (IFAPME : 2/9) Installateur électricien résidentiel (IFAPME: 1/8) Installateur électricien (P/Alt.49 : 1/16 ; P/PE : 5/66)	Installateur - Electricien (IFAPME ; AP: 1/21 ; CE : 1/29)
F 16 03	Installation d'équipements sanitaires et thermiques	4221201	Monteur en sanitaire et chauffage	147	55,1%	10,8%	112	X	X	X	Monteur en chauffage (P-Alt.45 : 1/14) Monteur en sanitaire (P-Alt.45 : 1/8 + P-Alt.47 : 1/2)) Installateur en chauffage central (7P-Alt.45 : 1/7) Monteur en chauffage et sanitaire (P/Alt.49 : 1/22) Installateur en chauffage central (IFAPME : 1/10) Monteur en chauffage	Installateur en chauffage central (IFAPME, AP :1/18 ; 2/33) Installateur électricien résidentiel (IFAPME CE:1/3)

											et sanitaire (IFAPME : 1/15)	
		42212xx	N.A.	35	82,9%	17,4%						
I 13 08	Maintenance d'installation de chauffage	5233201	Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage	79	49,4%	19,3%		X	X	x		
F 16 07	Pose de fermetures menuisées	4222101	Poseur de fermetures menuisées	14	50,0%	5,5%	52		X	X	Monteur-placeur d'éléments menuisés (P-Alt.47 : 2/3)	
H 22 06	Menuisier	4733101	Menuisier	820	97,4%	27,4%	211	X	X	X	Cuisiniste (7P-PE : 1/6) Menuisier d'intérieur et d'extérieur (P-PE : 5/61 ; P-Alt.49 : 1/15) Technicien des industries du bois (TQ : 1/10) Menuisier (IFAPME 1/2) Menuisier d'intérieur (IFAPME : 1/4)	Entrepreneur Menuisier - Charpentier (IFAPME, AP :1/21 ; CE : 1/22)) Menuiserie (CISP26) Ouvrier en menuiserie intérieure et extérieure (CISP12) Menuiserie - Ebenisterie (CISP 8)

F 16 10	Pose et restauration de couvertures	4212301	Couvreur	187	72,2%	2,6%	41	X	X	X	Poseur de couvertures non métalliques (P-Alt.45: 1/10)	
F 17 travaux et gros-œuvre												
F 17 02	Construction de routes et voies	4211202	Ouvrier de voirie	195	10,3%	3,7%	0	X	X	X		
F 17 03	Maçonnerie	4211402	Maçon	102	58,8%	1,6%	141	X	X	X	Complément en techniques spécialisées en construction-gros œuvre (7P-PE : 1/9 ; Alt.49 :1/3) Maçon (P-PE : 3/38 ; P-Alt.49 : 1/6 ; P/Alt.45 : 1/4) Maçon - (Bétonneur) (IFAPME: A/6)	Entrepreneur de maçonnerie et de béton (IFAPME, AP :1/1 ; CE :1/7) Ouvrier(ère) en rénovation écologique et classique (CISP : 16)

G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation

ROME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Métier	OE 2019 Bw	OE 2020 Bw	%intérim 2020	%Rw 2020	Nbre de DEI au 01/12/2020	En pénurie? 2021	Critique? 2021 Tension qualitative		Formations initiales	Formations pour adultes
										Pénurie quantitative de main d'œuvre	Profil de Candidat		
G 16 02	Personnel de cuisine	1321101	Commis de cuisine	220	124	58,9%	7,0%	529				Commis de cuisine (P/Art.45 : 1/8 + Ens. Spec./PE : 1/4) + Ens. Spec./Art.47: 1/2)), Chef de cuisine de collectivité (7P/Alt. 49: 1/7) Commis de cuisine de collectivité (Ens. Sepc./PE : 1/11) Restaurateur (IFAPME : 1/13) Cuisinier de collectivité (P/PE : 1/13) Restaurateur (P/PE : 4/39 + P/Art.49 : 1/14)) Hôtelier-Restaurateur (TQ/PE : 2/41) Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (7P/PE : 1/3 + 7P/art.49: 1/8) Complément en	Commis - collaborateur de cuisine (IFAPME : AP 1/4) HORECA (CISP : 1/11) Formation pré-qualifiante de commis de salle et commis de cuisine (CISP: 1/28) Collaborateur polyvalent en cuisine de collectivité (Mire Bw) Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets (IFAPME : AP2/8 + CE 1/15) Restaurateur (Prom Soc: 1/17max ; 12EI)
G 16 02	Personnel de cuisine	1321201	Cuisinier	120	165	8,5%	18,2%	141		X	X		

												techniques spécialisées restauration (7P/Art.49 :1/2)	
G 18 03	Service en restauration	1322201	Serveur en restauration	148	72	25,0%	5,9%	657		X	X	Commis de salle (Ens. Spec/PE : 1/1)	Garçon de restaurant (IFAPME : AP1/1) Formation pré- qualifiante de commis de salle et commis de cuisine (CISP : 1/28)
G 18 01	Café, bar, brasserie	1322401	Barman	25	5	20,0%	2,0%	233					Barman (IFAPME - Coen)

H. Industrie

ROME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Métier	OE 2020 Bw	%intérim	%Rw	Nbre de DEI au 01/12/2020	En pénurie? 2021	Critique? 2021 Tension qualitative		Formations initiales	Formations pour adultes
									Pénurie quantitative de main d'œuvre	Profil de Candidat		
H Industrie												
H 21 02	Conduite d'équipement de production alimentaire	4512201	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire	1	100,0%	0,3%	55		X	X		
H 21 02	Conduite d'équipement de production alimentaire	4512203	Opérateur de production alimentaire / Agent de fabrication du secteur alimentaire	23	87,0%	2,5%	71					

H 23 01	Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	4511201	Opérateur sur appareils de transformation physique ou chimique	13	61,5%	7,2%	22			X	X	Technicien chimiste (TQ/PE : 4/51)	
H 29 03	Conduite d'équipement d'usinage	4412101	Technicien en systèmes d'usinage (métal)	42	97,6%	4,3%	34		X			Technicien en en systèmes d'usinage (TQ/PE : 3/32)	-
H 29 13	Soudage manuel	4413201	Soudeur	226	89,8%	7,7%	76		X		X	Métallier soudeur (P/PE : 2/38 + P/Alt.49 : 1/15) Complément en soudage sur tôles et sur tubes (7P/PE : 1/6 + Art.49 : 1/9)	Métallier industriel (Prom Soc : 1/7max) Soudeur qualifié sur tôles (Prom Soc : 1/8max) Soudeur électrodes enrobées (Le Forem, 1) Soudeur mag (Le Forem, 1) Soudeur mixte (Le Forem ; 28) Soudeur tig (Le Forem, 1)

H 12 02	Conception et dessin de produits électriques et électroniques	5213301	Dessinateur en électricité	4	25,0%	3,1%	10											Dessinateur polyvalent en bureau d'étude (Prom Soc : 2/7max) Dessinateur DAO (Le Forem, 30)
H 12 03	Conception et dessin produits mécaniques	5212201	Dessinateur en mécanique	18	27,8%	14,5%	26											Dessinateur industriel (isométrique et orthogonal) (Le Forem, 9)

I. Installation et maintenance

ROME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Métier	OE 2020 Bw	%intérim	%Rw	Nbre de DEI au 01/12/2020	En pénurie? 2021	Critique ? 2021 Tension qualitative		Formations initiales	Formations pour adultes
									Pénurie quantitative de main d'œuvre	Profil de Candidat		
I 13 04	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	4434101	Electromécanicien de maintenance	289	79,6%	6,5%	32	X	X	X	Mécanicien automatique (TQ/PE : 1/15)	Électromécanicien de maintenance (IFAPME : 1/15 COEN)
I 13 05	Installation et maintenance électronique	5233301	Technicien de maintenance en électronique	49	30,6%	14,5%	27		X			
I 13 06	Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	4221205	Monteur frigoriste	5	80,0%	6,3%	5	X	X			
I 13 07	Installation et maintenance télécoms et courants faibles	5233202	Technicien frigoriste	29	58,6%	10,1%	9	X	X			
I 13 07	Installation et maintenance télécoms et courants faibles	4221106	Installateur en système de sécurité	5	60,0%	3,9%	11	X	X			
I 13 08	Maintenance d'installation de chauffage	5233201	Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage	79	49,4%	19,3%	12	X	X	X		

I 13 09	Maintenance électrique	4433104**	Electricien de maintenance industrielle	77	64,9%	7,2%	71	X	X	X	Electricien-automaticien (TQ/PE : 4/73)	Electricien-automaticien (Prom Soc : 1/8max/5EI)
I 13 10	Maintenance mécanique industrielle	4431101***	Mécanicien d'entretien industriel	385	76,1%	18,8%	42	X	X			
I 14 01	Maintenance informatique et bureautique	5232101	Technicien de maintenance en informatique	27	48,1%	31,0%	171				Technicien en informatique (TQ/PE : 3/60)	Technicien en informatique (Prom Soc : 1/15max)****
I 14 02	Réparation de biens électrodomestiques et multimédia	5233101	Dépanneur d'appareils électroménagers	5	40,0%	12,8%	14				Installateur-réparateur d'appareils électroménagers (7P/PE : 2/17)	
I 16 03	Maintenance d'engins de chantier, de levage, manutention et agricoles	4431603	Mécanicien agricole et travaux techniques	10	30,0%	3,8%	3	X	X	X	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles (IFAPME : 1/14)	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles (IFAPME : 1/9AP + 1/17CE)
I 16 04	Mécanique automobile et entretien de véhicules	4432108	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA)	4	75,0%	2,6%	16			X	Mécanicien polyvalent automobile (IFAPME : 1/36) Mécanicien d'entretien automobile (P/PE : 2/27) Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques (7P/PE : .1/6) Mécanicien	Mécanicien d'entretien automobile (IFAPME : 1/1AP) Garagiste - Réparateur (IFAPME : 1/12CE)

											polyvalent automobile (TQ/PE : 1/31)	
I 16 04	Mécanique automobile et entretien de véhicules	4432105	Mécanicien poids lourds	44	70,5%	8%	10	X	X	X		
I 16 06	Réparation de carrosserie	44323*	Carrossier et métiers connexes								Carrossier - Réparateur (IFAPME : 1/11) Préparateur-peintre en carrosserie (IFAPME: 1/5) Carrossier (P/PE : 2/29) Carrossier spécialisé (7P/PE: 2/8) Tôlier*	Carrossier - Réparateur (CE :1/3)
SO	**	44331XX	Electricien de maintenance	60	88,3%	6,8%						
SO	***	44311XX	Mécanicien de maintenance	187	67,9%	6,4%						

J. Santé

ROME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Métier	OE 2019 Bw	OE 2020 Bw	%intérim 2020	%Rw 2020	Nbre de DEI au 01/12/2020	En pénurie? 2021	Critique? 2021 Tension qualitative		Formations initiales	Formations pour adultes
										Pénurie quantitative de main d'œuvre	Profil de Candidat		
J 13 07	Préparation en pharmacie	2421301	Assistant pharmaceutico-technique	15	22	81,8%	13,1%	25					Assistant pharmaceutico-technique (1/46max)
J 15 01	Soins d'hygiène, de confort du patient	2411101	Aide-soignant	194	200	7,5%	9,7%	60		X	X	Aide-soignant (7P/PE : 6/32 + 7P/Alt.49 : 1/3)	Aide-soignant (Prom Soc : 1/67max/90EI) Aide-soignant (CISP : 1/25)
J 15 06	Soins infirmiers généralistes	2412101	Infirmier en soins généraux	229	266	22,9%	9,0%	20	X	X	X		

Remarque : les filières de l'enseignement supérieur ne sont pas reprises

K. Services à la personne et collectivité

ROME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Métier	OE 2019 Bw	OE 2020 Bw	%intérim 2020	%Rw 2020	Nbre de DEI au 01/12/2020	En pénurie? 2021	Critique? 2021 Tension qualitative		Formations initiales	Formations pour adultes
										Profil de Candidat	Conditions de travail		
									Pénurie quantitative de main d'œuvre				
K 13 02	Assistance auprès d'adultes	1111201	Aide familial et garde à domicile	75	47	2,1%	19,3%	64		X	X	Aide familial (P/PE: 6/94 + P/Alt.49: 1/14)	
K 13 04	Services domestiques	1111105	Aide-ménager	653	341	1,5%	16,3%	446		X	X		Aide-ménager(ère) à domicile et en collectivité (CISP: 1/19)
K 12 07	Intervention socioéducative	2315102	Educateur	77	49	0,0%	5,1%	463				Agent d'éducation (TQ/PE : 6/299)	

M. Support à l'entreprise

ROME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Métier	OE 2020 Bw	%intérim	%Rw	Nbre de DEI au 01/12/2020	En pénurie? 2021	Critique? 2021 Tension qualitative		Formations initiales	Formations pour adultes
									Profil de Candidat	Conditions de travail		
M 18 05	Études et développement informatique	3232102	Développeur informatique	318	7,5%	30,9%	153	X	X	X		
M 18 05	Études et développement informatique	3232103	Web développeur	34	2,9%	28,8%	125	X	X	X		Développeur web front end (IFAPME - nouvelle offre)
M 18 01	Administration de systèmes d'information	3232106	Administrateur de systèmes d'information (administrateur réseau et systèmes)	2	50,0%	2,4%	19	X	X	X		Administrateur réseaux et systèmes (IFAPME -nouvelle offre COEN)

N. Transport et logistique

ROME V3	Intitulé ROME V3	Code Rem	Métier	OE 2019 Bw	OE 2020 Bw	%intérim 2020	%Rw 2020	Nbre de DEI au 01/12/2020	En pénurie? 2021	Critique? 2021 Tension qualitative		Formations initiales	Formations pour adultes
										Pénurie quantitative de main d'œuvre	Profil de Candidat		
N 11 03	Magasinage et préparation de commandes	4331101	Magasinier	558	207	76,8%	8,8%	716		X	X	Equipier logistique (Ens. Spec. / PE: 13)	Magasinier (Le Forem: 67DE) Conducteur de chariot élévateur (Le Forem: 12DE) Vente - manutention (CISP : 9+22) Brevet cariste (La Mire Bw)
		4331103	Préparateur de commande	639	70	0,9%	7,5%	144					



IBEFE Brabant wallon

Avenue R. Schuman, 10 - 1401 NIVELLES

Tél : 067/88.03.20

info@bassinefe-bw.be

<http://www.bassinefe-bw.be>